



# Inventaires naturalistes sur le Cirque de l'Essonne

Rapport d'étude

2024-2025



---

*Ce projet a été mené avec le concours financier de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart*

**Étude réalisée par :** Romain GUITTET-CHALEUX, chargé d'études à NaturEssonne

**Siège social :**

10 place Beaumarchais

91600 Savigny-sur-Orge

SIRET : 40062440900027

**Relecture :** Odile CLOUT, Olivier DELZONS, Georges FOUILLEUX, Jean-Luc GORREMANS, Laura GUILLAUME, Frédéric JARRY, Martine LACHERE, Christine PRAT.

NaturEssonne remercie sincèrement tous les bénévoles qui se sont impliqués dans le projet. Leur investissement sur le terrain et leur contribution à l'acquisition des données naturalistes, ont constitué un précieux appui à la réalisation de l'étude. Merci à Marine CARON, David CHEVREAU, Olivier DELZONS, Annie DUVAL, Jean-Luc GORREMANS, Frédéric JARRY, Adam MARTIN-HADJIAT, Christine PRAT, Gilles TOURATIER, Marie-José VERGNES.

**Référence bibliographique à utiliser :**

Guittet-Chaleux R. (2026). Inventaires naturalistes sur le Cirque de l'Essonne – Rapport d'étude 2024-2025. *NaturEssonne*. 64 p. + annexes

## Sommaire

1. Contexte.....	5
2. La Flore .....	6
2.1. Matériel et Méthode .....	6
a) Définition du plan d'échantillonnage .....	6
b) Protocole d'inventaire.....	7
c) Statut d'indigénat.....	8
d) Détermination des habitats naturels.....	8
2.2. Résultats .....	9
2.3. Analyse .....	12
a) Évaluation patrimoniale des espèces et végétations recensées .....	12
b) Espèces exotiques envahissantes .....	15
c) Comparaison avec les inventaires de 2016 .....	16
3. Les Oiseaux .....	17
3.1. Matériel et méthode .....	17
a) Protocole d'inventaires et conditions d'observations des oiseaux diurnes .....	17
b) Protocole d'inventaires et conditions d'observations des rapaces nocturnes .....	19
c) Attribution des statuts de nidification.....	20
d) Exigences écologiques des espèces observées.....	21
3.2. Résultats .....	22
a) Composition du cortège d'Oiseaux .....	22
b) Caractéristiques écologiques du cortège d'Oiseaux .....	25
3.3. Analyse .....	25
a) Interprétation écologique du cortège avifaunistique.....	25
b) Évaluation patrimoniale des espèces recensées .....	26
c) Comparaison avec les inventaires de 2016 .....	28
4. Les Lépidoptères .....	29
4.1. Les Rhopalocères et Zygènes.....	29
4.1.1. Matériel et méthode .....	29
a) Protocole d'inventaire et conditions d'observations.....	29
b) Exigences écologiques des espèces observées.....	30
4.1.2. Résultats.....	31
a) Composition du cortège de Rhopalocères .....	31
b) Caractéristiques écologiques du cortège de Rhopalocères .....	33
4.1.3. Analyse .....	34
a) Évaluation patrimoniale des espèces recensées .....	34
b) Comparaison avec les inventaires de 2016 .....	36

4.2.	Les Hétérocères.....	37
4.2.1.	Matériel et méthode.....	37
a)	Protocole d’inventaire et conditions d’observations.....	37
b)	Statuts de vulnérabilité .....	38
c)	Exigences écologiques des espèces observées.....	39
4.2.2.	Résultats.....	40
a)	Composition du cortège d’Hétérocères .....	40
b)	Caractéristiques écologiques du cortège de Macro-Hétérocères .....	42
4.2.3.	Analyse .....	44
a)	Interprétation écologique du cortège de Macro-Hétérocères.....	44
b)	Évaluation patrimoniale des espèces recensées .....	44
c)	Comparaison avec les inventaires de 2016 .....	45
5.	Les Orthoptéroïdes .....	46
5.1.	Matériel et méthode .....	46
a)	Protocole d’inventaire et conditions d’observations.....	46
b)	Exigences écologiques des espèces observées.....	47
5.2.	Résultats.....	48
a)	Composition du cortège d’Orthoptéroïdes.....	48
b)	Caractéristiques écologiques du cortège d’Orthoptéroïdes .....	51
5.3.	Analyse .....	52
a)	Interprétation écologique du cortège d’Orthoptéroïdes .....	52
b)	Évaluation patrimoniale des espèces recensées .....	52
c)	Comparaison avec les inventaires de 2016 .....	53
6.	Les Reptiles .....	54
6.1.	Matériel et Méthode.....	54
6.2.	Résultats.....	55
6.3.	Analyse .....	55
7.	Les Amphibiens.....	57
8.	Autres groupes recensés .....	58
9.	Préconisations de gestion .....	59
9.1.	Gestion des milieux.....	59
9.2.	Gestion des espèces exotiques envahissantes .....	60
10.	Synthèse des espèces à enjeux.....	60
11.	Bibliographie .....	62
12.	Annexes.....	65

## 1. Contexte

Le Cirque de l'Essonne est un espace naturel de 130 ha situé sur les communes de Corbeil-Essonnes, Lisses et Villabé. Il correspond à une dépression naturelle issue de l'évolution d'un ancien méandre de la rivière Essonne. Deux zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF) coexistent au sein de cet espace. La ZNIEFF de type I « Zone humide du Cirque de l'Essonne » correspond aux milieux humides du cœur de site, à forte valeur écologique, tandis que la ZNIEFF de type II « Coteaux et zones agricoles du Cirque de l'Essonne » englobe un ensemble plus large de milieux, associant coteaux boisés, plaines agricoles et milieux herbacés. Le site constitue un réservoir de biodiversité au sein d'un tissu urbain et peut servir de zones de refuge, d'alimentation et de reproduction pour de nombreuses espèces.

Le département de l'Essonne, la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, les communes de Corbeil-Essonnes, Lisses, Villabé, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau (S.I.A.R.C.E) et le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de l'Essonne (CAUE91), se sont engagés pour la préservation et la valorisation du Cirque naturel de l'Essonne, en signant la convention cadre « nature en ville ». Les principaux objectifs sont alors la préservation du patrimoine naturel et des paysages du Cirque de l'Essonne ainsi que l'accueil du public, afin de favoriser la réappropriation du site par les habitants.

Dans ce contexte, Grand Paris Sud au travers de sa maîtrise d'ouvrage, a mené des travaux de nettoyage, d'entretien, de mise en sécurité du site, d'amélioration des conditions d'accueil du public, et de rétablissement des continuités piétonnes et cyclables. Lors du comité de pilotage du 26 septembre 2023, la nécessité d'actualiser les inventaires naturalistes de 2016 (Huguet & Duchemann, 2017) au regard des travaux entrepris, a été soulevée.

L'association NaturEssonne s'est donc engagée sur ce travail d'actualisation pour la période 2024-2025. La zone humide déjà couverte par les études du SIARCE en 2023 n'a pas été retenue dans le périmètre d'étude. Les taxons étudiés ont été sélectionnés en fonction des habitats présents et des compétences disponibles au sein de l'association. Les données ont été recueillies selon des protocoles scientifiques standardisés, afin de garantir la reproductibilité de l'étude et de permettre sa comparaison dans le cadre d'un éventuel suivi temporel.

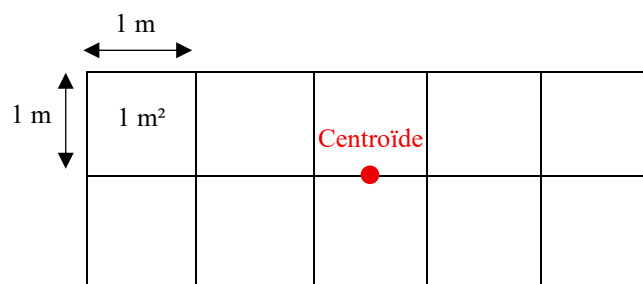
## 2. La Flore

### 2.1. Matériel et Méthode

#### a) Définition du plan d'échantillonnage

Afin d'assurer un échantillonnage représentatif des différents habitats présents sur le site et de limiter les biais liés à la sélection des zones d'inventaire, un maillage régulier par des carrés de 200 m de côté a été défini sur le périmètre d'étude. La taille de la maille a été choisie de manière à obtenir un nombre de placettes suffisant pour couvrir la diversité des habitats présents sur le site, tout en restant compatible avec les contraintes temporelles et financières de l'étude.

Une placette floristique rectangulaire de 2 m de largeur par 5 m de longueur, soit une surface de 10 m<sup>2</sup>, inspirée du protocole Vigie-Flore (MNHN, 2010) (**Figure 1**) a ensuite été positionnée au niveau du centroïde de chaque maille. Ce point correspond également au centroïde de la placette. L'orientation des placettes a été définie en amont des relevés avec une longueur orientée ouest et une largeur orientée nord. Afin de maximiser la diversité des habitats échantillonnés plutôt que multiplier les relevés dans un même type de milieu, plusieurs placettes situées au sein des parcelles agricoles ont été exclues du plan d'échantillonnage.



**Figure 1** : Placette floristique issue du protocole Vigie-Flore.

Les contraintes de terrain ont aussi conduit à adapter le plan d'échantillonnage. Les placettes localisées dans des secteurs inaccessibles, tels que des fourrés impénétrables, n'ont pas pu être réalisées. Ainsi, 13 des 19 placettes initialement retenues ont été suivies en 2025. De plus, l'orientation spatiale de trois d'entre elles a dû être ajustée afin qu'elles soient localisées au sein d'un milieu homogène, par exemple un ourlet herbacé en bordure de chemin. Le centroïde d'une placette a également été déplacé de quelques mètres vers le nord, le point initial étant localisé au sein de la zone grillagée entourant la tour hertzienne de Lisses.

Enfin, des prospections opportunistes ont été effectuées sur l'ensemble du périmètre d'étude, y compris les plaines agricoles, afin de compléter les données floristiques du site.

## b) Protocole d'inventaire

Les plantes vivantes dont le pied est situé à l'intérieur de la placette sont inventoriées au sein de quadrats de 1 m<sup>2</sup>. Les déterminations sont réalisées directement sur le terrain. Des prélèvements peuvent être effectués ponctuellement afin de permettre une identification ultérieure pour les espèces délicates.

Les prospections ont été réparties de manière à couvrir la phénologie des espèces végétales (**Tableau 1**). En 2025, un premier passage a eu lieu les 4 et 11 avril afin de détecter les espèces précoces. Un second passage a été effectué au printemps les 5 et 15 mai ainsi que le 3 juin, durant le pic de diversité floristique. Enfin, le 2 octobre, un dernier passage a permis de compléter les relevés par la prise en compte des espèces à floraison tardive et des éventuelles reprises de floraison. Lors de ce passage, seules les espèces non inventoriées lors des deux premiers passages ont été relevées. Les relevés des placettes sont présentés en **Annexe 1** à **Annexe 13**. L'absence de colonne pour le 2 octobre sur les relevés de certaines placettes signifie qu'aucune espèce supplémentaire n'a été observée lors de ce troisième passage, et non pas une absence de prospection.

Des inventaires opportunistes réalisés sur l'ensemble du périmètre d'étude ont complété les relevés des placettes lors de chaque passage. Une prospection opportuniste complémentaire a également été réalisée le 21 août 2025 afin d'améliorer la couverture phénologique de l'inventaire.

**Tableau 1** : Récapitulatif des prospections botaniques.

Date	Type de prospection	Observateurs
04/04/2025	Placettes floristiques	Marine CARON, Jean-Luc GORREMANS, Romain GUITTET-CHALEUX
11/04/2025	Placettes floristiques	Marine CARON, Jean-Luc GORREMANS, Romain GUITTET-CHALEUX
05/05/2025	Placettes floristiques	Marine CARON, Jean-Luc GORREMANS
15/05/2025	Placettes floristiques	Marine CARON, Jean-Luc GORREMANS
03/06/2025	Placettes floristiques	Marine CARON, Jean-Luc GORREMANS
21/08/2025	Relevés opportunistes	Jean-Luc GORREMANS, Romain GUITTET-CHALEUX
02/10/2025	Placettes floristiques	Jean-Luc GORREMANS, Romain GUITTET-CHALEUX

### c) Statut d'indigénat

Pour chaque taxon inventorié, le statut d'indigénat qui est habituellement connu pour les populations de la région, a été renseigné à partir du catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (Vallet & Dahirel, 2024). Les différents statuts définis dans ce référentiel sont :

- **Indigène** : plante autochtone ou spontanée faisant partie du cortège floristique « originel » du territoire dans la période bioclimatique actuelle.
- **Naturalisé** : plante non indigène, introduite volontairement ou accidentellement par les activités humaines après 1500, capable de se maintenir et de se répandre naturellement et durablement sans nouvelle introduction.
- **Subspontané** : plante introduite par l'Homme (ex : culture, ornement), échappée de son site d'introduction, capable de se maintenir sans nouvelle intervention humaine mais présentant une faible capacité d'expansion et ne se mêlant peu ou pas à la flore indigène.
- **Accidentel** : plante non intégrée à la flore locale, observée de manière fortuite à la suite d'une dispersion naturelle (vent, oiseaux migrateurs) ou involontaire liée aux activités humaines.
- **Planté/cultivé** : plante cultivée ou plantée par l'Homme à des fins de production ou d'ornement.
- **Non défini** : taxon pour lequel le statut d'indigénat ne peut être déterminé.
- **Sans objet** : taxon considéré comme douteux dans la région ou faisant l'objet d'une confusion taxonomique ou nomenclaturale.

### d) Détermination des habitats naturels

Un habitat naturel correspond à une unité écologique fonctionnelle qui regroupe les caractéristiques biotiques et abiotiques d'un milieu ainsi que l'ensemble des espèces animales et végétales y réalisant tout ou partie de leurs cycles de vie (Fernez *et al.*, 2015a). La végétation, définie comme une communauté de plantes partageant des conditions de milieu similaires (nature du substrat, humidité du sol, climat local, etc.), constitue un bon indicateur des habitats naturels en raison de son immobilité et de sa position à la base des chaînes trophiques (Fernez *et al.*, 2015a).

À partir des relevés floristiques obtenus sur chaque placette, des groupements végétaux sont caractérisés lorsque cela est possible. Cette caractérisation repose sur la comparaison des espèces observées avec les cortèges floristiques de référence (espèces caractéristiques et espèces compagnes) des alliances végétales décrites dans les ouvrages suivants :

- Guide des groupements végétaux de la région parisienne (Bournérias *et al.*, 2001) ;
- Les milieux naturels et les continuités écologiques de Seine-et-Marne (Azuelos & Renault, 2013) ;
- Guide des végétations remarquables d'Ile-de-France – volume 2 : Manuel pratique (Fernex *et al.*, 2015b) ;
- Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France (Fernex & Causse, 2017).

Les groupements végétaux identifiés ont ensuite été rattachés aux habitats de la typologie EUNIS (European Nature Information System) (Gayet *et al.*, 2025). Afin d'harmoniser le niveau de description, les correspondances ont été retenues au niveau 3 de la classification EUNIS. Les habitats déterminés à partir des relevés sur les placettes ont été extrapolés aux secteurs présentant une physionomie de végétation similaire. Toutefois, la réalisation de relevés phytosociologiques permettrait d'affiner et de consolider la détermination des végétations présentes sur le site.

## 2.2. Résultats

En 2025, 201 espèces de plantes vasculaires ont été recensées sur le périmètre d'étude dont 91 avaient déjà été observées lors des inventaires réalisés par NaturEssonne en 2016 (Huguet & Duchemann, 2017). En outre, deux sections du genre *Taraxacum* (pissenlits) ont été identifiées. Une section regroupe un ensemble d'espèces, dont la distinction est souvent délicate sur la base de critères morphologiques. La liste complète des taxons inventoriés est présentée en **Annexe 14**.

Parmi ces espèces, trois présentent un intérêt patrimonial (**Tableau 2**) et neuf figurent sur la liste des plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France (**Tableau 3**).

**Tableau 2** : Espèces de flore vasculaire à intérêt patrimonial observées sur le Cirque de l'Essonne en 2024 – 2025.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inventoriée en 2016	LRR <sup>a</sup>	Rareté en IDF <sup>b</sup>	Déterminante ZNIEFF en IDF	Statut d'indigénat
<i>Anacamptis morio</i>	Orchis bouffon	-	VU	AR	Oui	Indigène
<i>Euphorbia platyphyllos</i>	Euphorbe à feuilles larges	Oui	VU	RR	-	Indigène
<i>Samolus valerandi</i>	Samole de Valérand	Oui	NT	AR	Oui	Indigène

a : LRR = Liste rouge régionale ; VU = Vulnérable, NT = Quasi menacée ; d'après Filoche, 2014.

b : RR = Très rare, AR = Assez rare ; d'après Vallet & Dahirel, 2024.

**Tableau 3** : Espèces de flore vasculaire exotiques envahissantes observées sur le Cirque de l'Essonne en 2024 – 2025.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inventoriée en 2016	Statut d'indigénat	Catégorie EEE régionale
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux	-	Naturalisé	Avérée implantée
<i>Buddleja davidii</i>	Arbre-aux-papillons	-	Naturalisé	Potentielle implantée
<i>Erigeron annuus</i>	Erigéron annuel	-	Naturalisé	Potentielle implantée
<i>Galega officinalis</i>	Galéga officinal	Oui	Naturalisé	Avérée implantée
<i>Prunus laurocerasus</i>	Prunier laurier-cerise	-	Naturalisé	Avérée implantée
<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	Oui	Naturalisé	Avérée implantée
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	-	Naturalisé	Avérée implantée
<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon du Cap	Oui	Naturalisé	Potentielle implantée
<i>Solidago canadensis</i>	Tête d'or	-	Naturalisé	Avérée implantée

Les relevés floristiques réalisés sur les placettes, complétés par des observations floristiques opportunistes, ont permis de caractériser les principaux habitats présents sur le site. La synthèse des résultats est présentée dans le **Tableau 4**.

**Tableau 4** : Synthèse des habitats identifiés sur le Cirque de l'Essonne.

Groupement végétal identifié	Habitat caractérisé	Correspondance EUNIS
<i>Centaurio – Blackstonion perfoliatae</i>	Gazons amphibies des sols basiques temporairement inondables	C3.5 – Berges périodiquement inondées à végétation pionnière et éphémère
<i>Samolo valerandi – Balldenion ranunculoidis</i>		
<i>Arrhenatherion elatioris</i>	Prairie de fauche mésophile	E2.2 – Prairie de fauche de basse et moyenne altitude
<i>Arction lappae</i>	Végétation herbacée rudérale	E5.1 – Végétations herbacées anthropiques
<i>Agropyretalia pungentis</i>	Friche vivace fraîche	
-	Friche vivace sèche	
-	Friche mésophile	
<i>Aegopodion podagrariae</i>	Ourlet nitrophile frais	
-	Ourlet nitrophile mésophile	
<i>Carpino betuli – Prunion spinosae</i>	Fourré mésophile neutrocline	F3.1 – Fourrés tempérés
<i>Clematio vitalbae – Arction campestris</i>	Fourré mésophile calcicole	
<i>Fraxino excelsioris – Quercion roboris</i>	Chênaie-Frênaie	G1.A – Boisement mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boisement associé

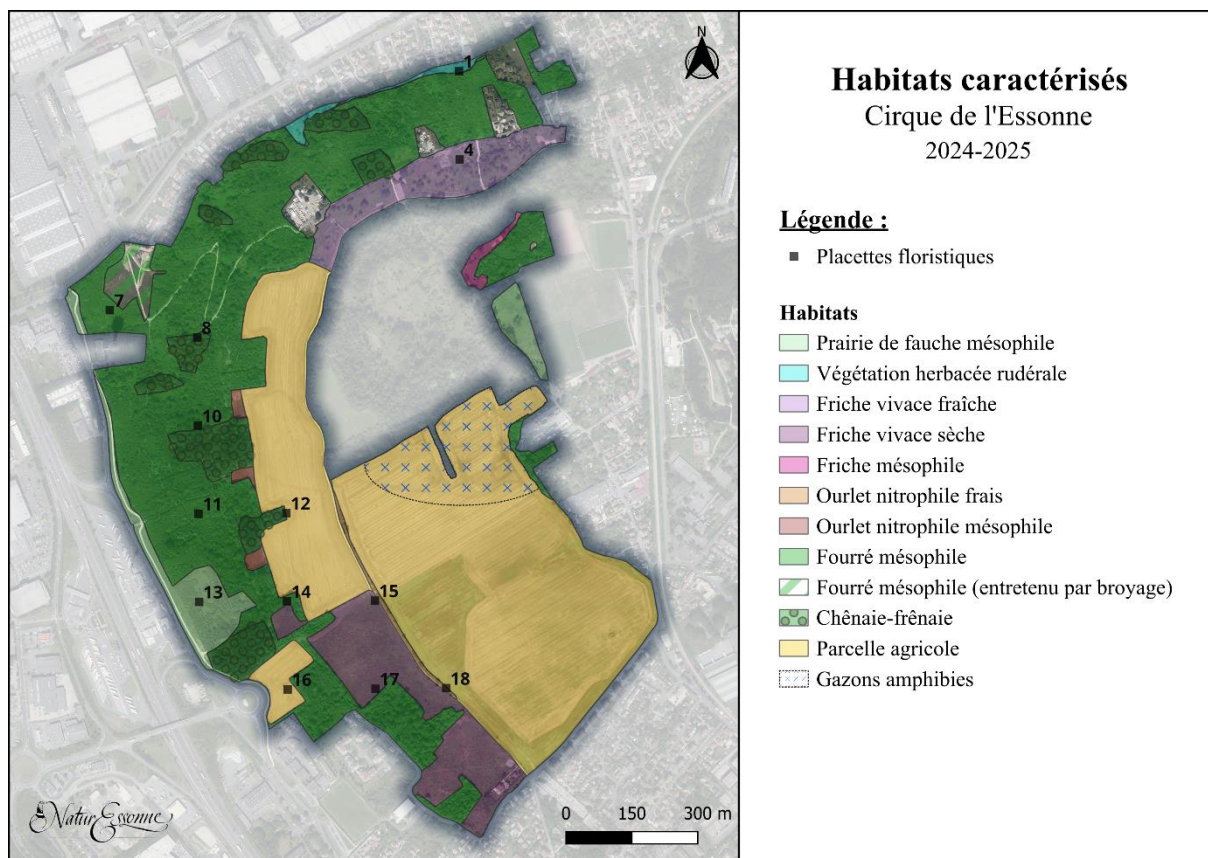


Figure 2 : Cartographie des habitats identifiés sur le Cirque de l'Essonne en 2024-2025.

## 2.3. Analyse

### a) Évaluation patrimoniale des espèces et végétations recensées

Les inventaires ont permis le recensement de trois espèces qui présentent un intérêt patrimonial en Île-de-France. Deux d'entre elles sont classées « Vulnérable » sur la liste rouge régionale et présentent un enjeu de conservation fort sur le site : l'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*) et de l'Euphorbe à feuilles larges (*Euphorbia platyphyllos*).

### L'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*)



Vulnérable sur la Liste rouge régionale : **VU**  
Assez rare en Île-de-France  
Déterminante pour la constitution de ZNIEFF  
Floraison : entre avril et mai

L'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*) est une plante géophyte, c'est-à-dire qui passe l'hiver sous forme de tubercule dans le sol, caractéristique des prairies et pelouses sèches (Jauzein & Nawrot, 2013). En régression dans le nord de la France et l'Île-de-France, cette orchidée est principalement menacée par disparition ou la fermeture de ses habitats, liées à l'embroussaillage des milieux ouverts, l'intensification des pratiques agricoles ou encore l'extension urbaine (Lombard, 2002). Un seul individu a été observé à proximité de la placette n°17, dans la friche située au sud du site. Le maintien de secteurs ouverts au sein de la friche serait favorable à la conservation de l'espèce sur le site.

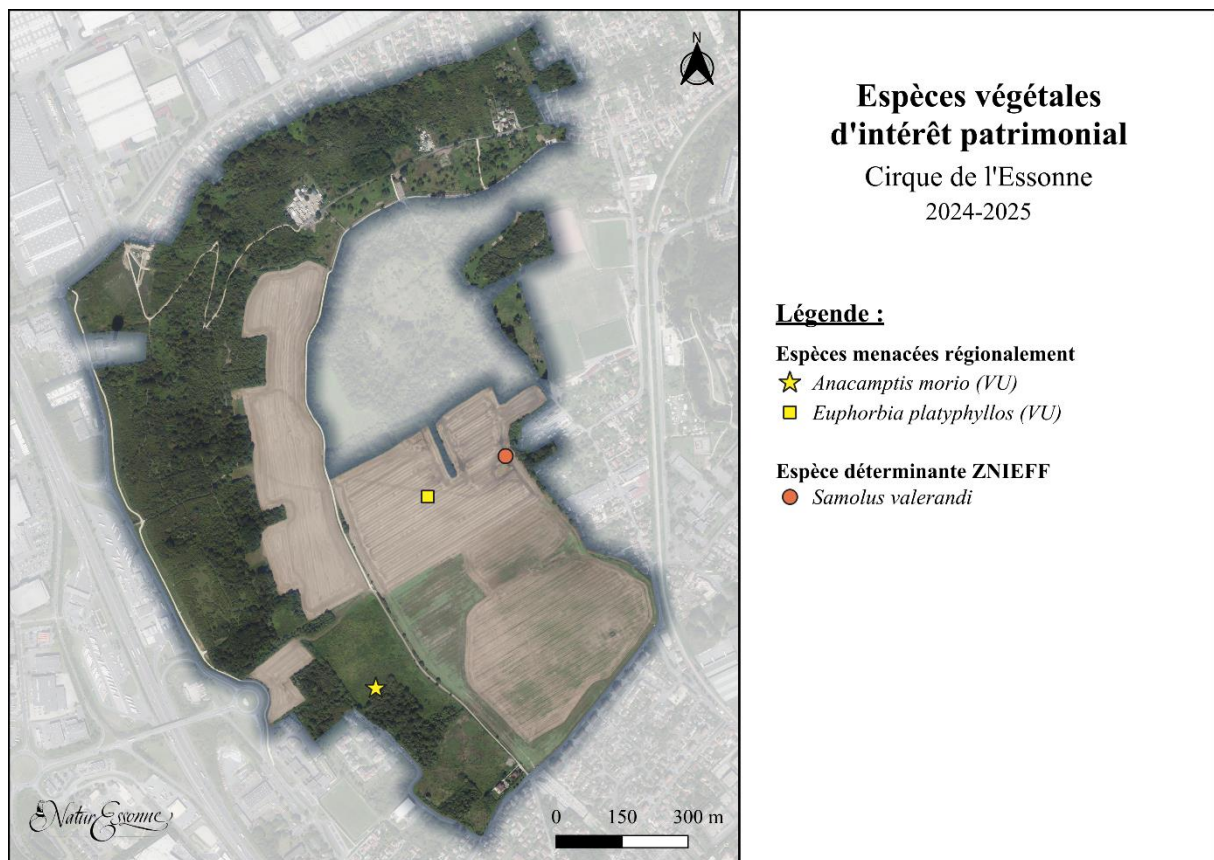
### L'Euphorbe à feuilles larges (*Euphorbia platyphyllos*)



Vulnérable sur la Liste rouge régionale : **VU**  
Très rare en Île-de-France  
Floraison : entre juin et septembre

L'Euphorbe à feuilles larges (*Euphorbia platyphyllos*) est une plante annuelle messicole. En Île-de-France elle se rencontre dans les jachères et bords de cultures (Jauzein & Nawrot, 2013). Les principales menaces qui pèsent sur la flore messicole sont liées à l'intensification des pratiques agricoles, comme l'usage d'intrants de synthèse, le labour profond des sols ou la diminution des linéaires de bordure favorables à la diversité floristique (Cambecèdes & Adeux, 2024). Le maintien de l'espèce sur le site est dépendant de pratiques agricoles favorables à la flore messicole.

La troisième espèce, la Samole de Valérand (*Samolus valerandi*), est une plante de zones humides, classée « Quasi-menacée » en Île-de-France et déterminante ZNIEFF. Le cortège composé de *Samolus valerandi*, *Centaureum pulchellum*, *Lythrum hyssopifolia* et *Juncus articulatus* est caractéristique des gazons amphibies des sols basiques temporairement inondables (Azuelos & Renault, 2013). Ces végétations pionnières, ensoleillées, inondées en hiver puis exondées en été, se développent dans des dépressions localisées au sein de la parcelle agricole située au sud de la zone humide. Elles contribuent à la diversité des habitats humides du site et présentent un intérêt patrimonial à l'échelle régionale (Azuelos & Renault, 2013).



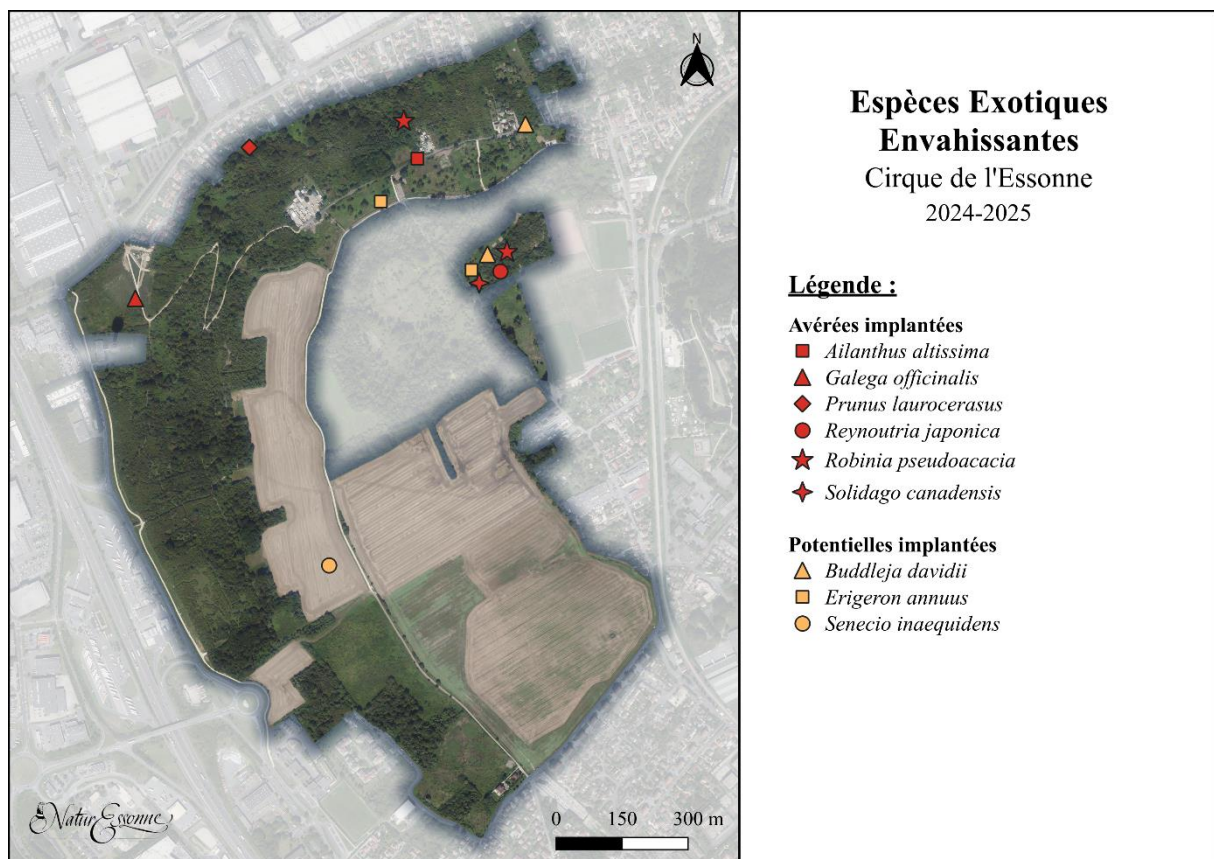
**Figure 3 :** Cartographie localisant les plantes vasculaires d'intérêt patrimonial.

## b) Espèces exotiques envahissantes

Les plantes exotiques envahissantes sont des espèces introduites hors de leur aire de répartition naturelle, capables de proliférer dans les milieux naturels ou semi-naturels et d'avoir des impacts négatifs sur la flore et les végétations indigènes ainsi que sur le fonctionnement des écosystèmes locaux (ex : eutrophisation).

Sur le Cirque de l'Essonne, neuf espèces exotiques envahissantes ont été recensées sur le périmètre d'étude en 2024-2025. Parmi elles, six sont avérées envahissantes et largement implantées sur le territoire francilien (Wegnez, 2018 ; Wegnez, 2022). Les trois autres espèces sont également largement implantées dans les milieux rudéralisés à l'échelle régionale et sont considérées comme envahissantes potentielles (Wegnez, 2018 ; Wegnez, 2022).

Cinq de ces neuf espèces ont été observées sur la butte située à l'est de la zone humide. Cette concentration d'espèces exotiques envahissantes est probablement liée au caractère fortement remanié et rudéralisé de ce secteur. Les stations de Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) faisant l'objet de travaux de gestion n'ont pas été répertoriées sur la **Figure 4**.



**Figure 4 :** Cartographie localisant les plantes exotiques envahissantes.

### c) Comparaison avec les inventaires de 2016

Parmi les espèces recensées en 2016 mais non observées lors des inventaires de 2025, 36 étaient localisées au sein de la zone humide, non incluse dans le périmètre de la présente étude, tandis que 16 autres disposent de données de présence récentes (entre 2020 et 2026) dans la base de données régionale GeoNat'ÎdF. Ainsi, seules 14 espèces recensées en 2016 n'ont pas été retrouvées ou signalées depuis sur le site. La liste de ces espèces est présentée en **Annexe 15**. Ces espèces comprennent le Chardon-Marie (*Silybum marianum*), dont la présence est considérée comme accidentelle en Île-de-France, ainsi que la Pervenche élevée (*Vinca major*), espèce subspontanée. En outre, la Platanthère à deux feuilles (*Platanthera bifolia*), classée « Vulnérable » en Île-de-France, n'a pas été retrouvée lors des inventaires de 2024-2025. Un unique individu avait été inventorié en 2016. La présence actuelle de l'espèce sur le site demeure donc incertaine.

Les inventaires de 2024-2025 ont également permis de recenser 102 espèces qui n'avaient pas été mentionnées en 2016. Ceci s'explique probablement par les différences méthodologiques entre les deux études. En effet, les prospections de 2016 reposaient sur des inventaires aléatoires des différents habitats du Cirque de l'Essonne, avec un effort d'observation plus important au niveau de la zone humide.

Enfin, la mention de la Listère à feuilles cordées (*Neottia cordata*) dans les inventaires de 2016 correspond vraisemblablement à une erreur de détermination. Cette espèce n'est pas connue dans la flore régionale et est inféodée aux boisements humides de montagne.

### 3. Les Oiseaux

Les inventaires ornithologiques ont porté sur l'avifaune nicheuse, c'est-à-dire les espèces qui se reproduisent sur le territoire métropolitain.

#### 3.1. Matériel et méthode

##### a) Protocole d'inventaires et conditions d'observations des oiseaux diurnes

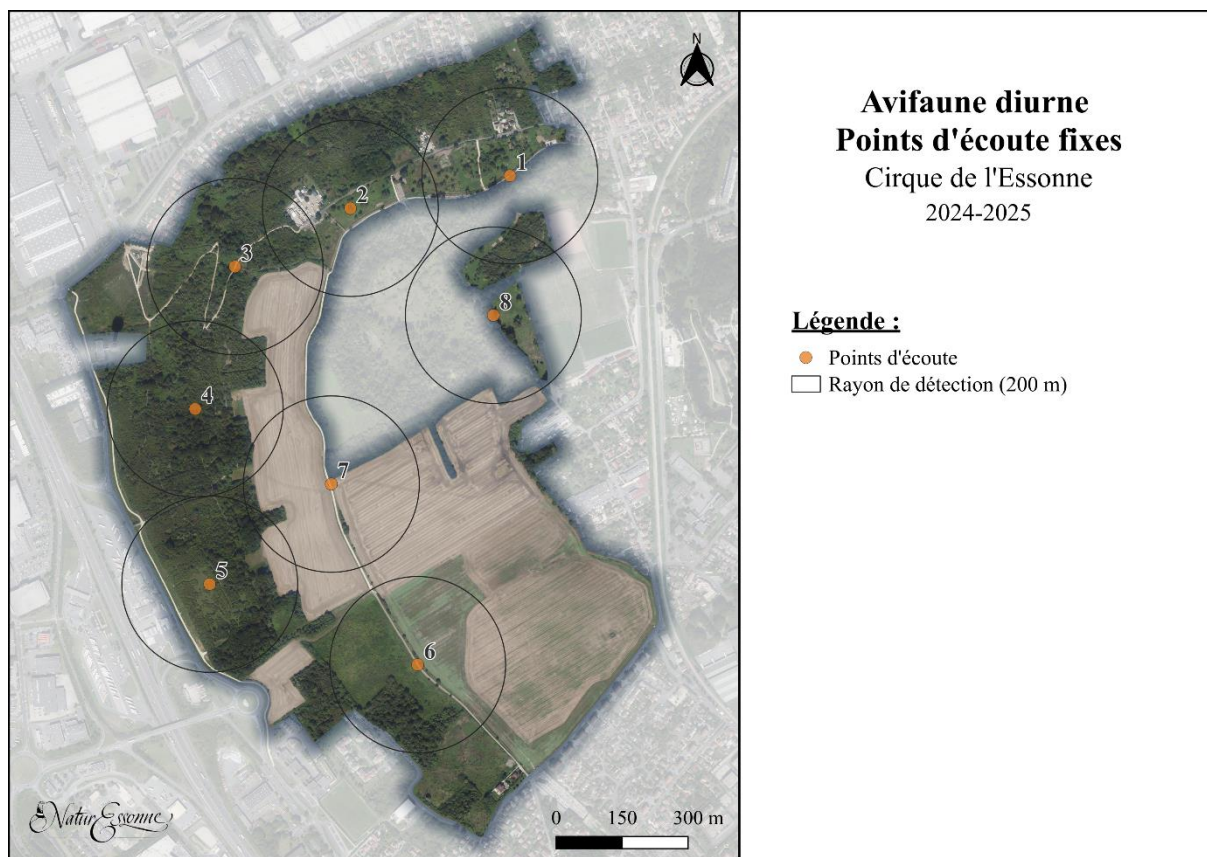
L'avifaune nicheuse diurne a été inventoriée sur la base de la méthode des Échantillonnages Ponctuels Simples (EPS), protocole standardisé du programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC). Elle consiste à identifier les oiseaux observés par détection visuelle ou auditive dans un rayon de 200 m autour de points d'écoute fixes, pendant une durée de 5 minutes (MNHN, LPO & OFB, 2023). L'utilisation d'une paire de jumelles a facilité la détermination des individus préalablement détectés à l'œil nu. Huit points d'écoute ont été répartis sur le périmètre d'étude afin que l'échantillonnage couvre la diversité des habitats présents. Une distance minimale de 300 m a été respectée entre deux points d'écoute.

Trois passages sont nécessaires pour couvrir l'ensemble de la période de reproduction. Le premier, entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mars, permet de détecter les espèces nicheuses précoces. Le deuxième est effectué entre le 1<sup>er</sup> avril et le 8 mai. Le troisième, entre le 9 mai et le 15 juin, permet de recenser les espèces nicheuses tardives, notamment les espèces migratrices transsahariennes (MNHN, LPO & OFB, 2023). Les points d'écoute ont été réalisés dans le même ordre lors des différents passages. Chaque relevé a été effectué entre une et quatre heures après le lever du soleil afin d'éviter le choris matinal (MNHN, LPO & OFB, 2023). Les matinées avec des conditions météorologiques favorables à l'observation des oiseaux ont été privilégiées. Un ciel dégagé était recherché tandis que les jours de pluie ou de vents forts (> 30 km/h) ont été évités. Enfin, un intervalle de 4 semaines a été respecté entre deux passages.

En 2024, le passage précoce n'a pas pu être réalisé. Par conséquent, il a été reporté au mois mars de l'année 2025. Un second passage a également été effectué en 2025 afin d'évaluer les statuts de nidification des espèces contactées (**Tableau 5**). Enfin, les données ont été complétées par des observations opportunistes lors des déplacements sur le site.

**Tableau 5 :** Récapitulatif des passages réalisés sur les points d'écoute pour les oiseaux diurnes.

Date	Observateurs
07/05/2024	Olivier DELZONS, Romain GUITTET-CHALEUX
03/06/2024	Olivier DELZONS
14/03/2025	Olivier DELZONS, Romain GUITTET-CHALEUX
08/05/2025	Olivier DELZONS



**Figure 5 :** Localisation des points d'écoute pour l'avifaune diurne.

## b) Protocole d'inventaires et conditions d'observations des rapaces nocturnes

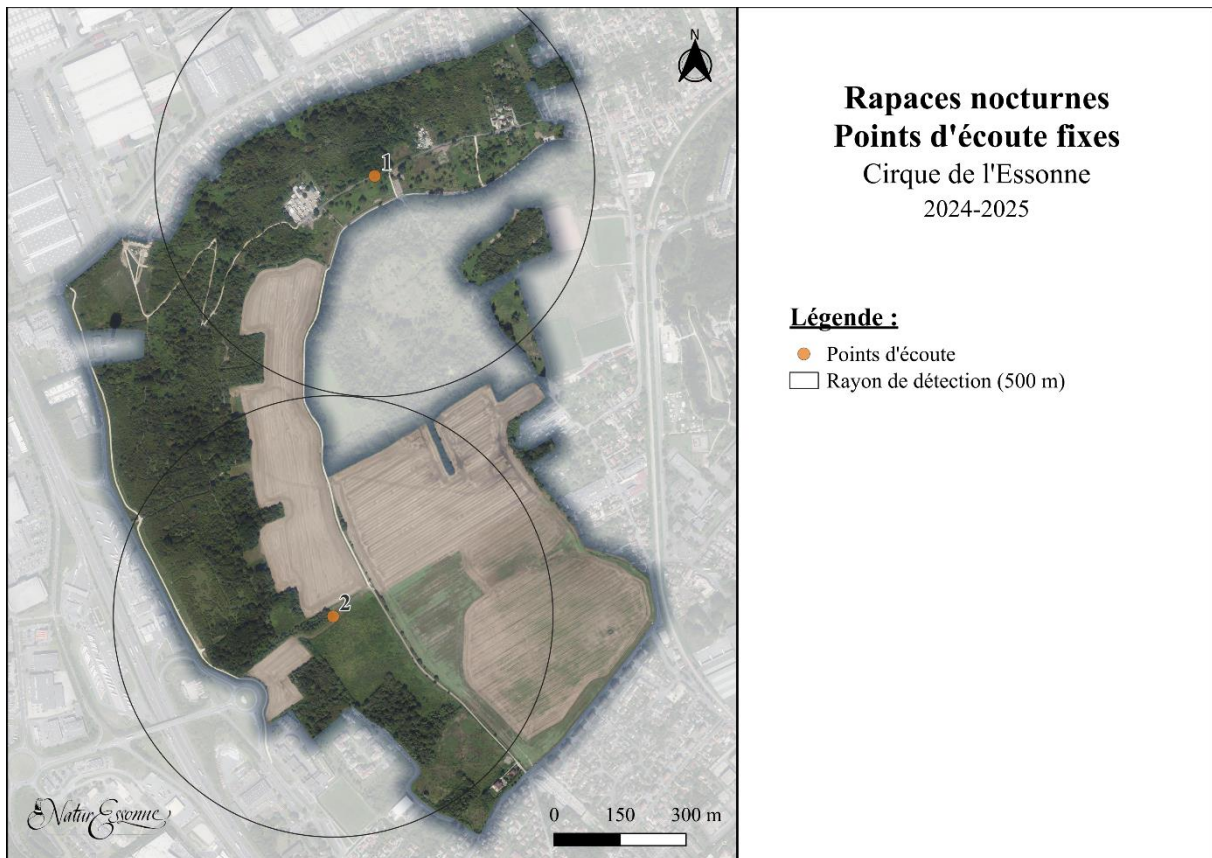
Des inventaires dédiés aux rapaces nocturnes ont également été menés afin de compléter le recensement de l'avifaune présente sur le Cirque de l'Essonne. La méthodologie employée est basée sur le protocole de l'Enquête nationale Rapaces nocturnes 2015-2017 (Lavarec *et al.*, 2017). Ainsi, un maillage du périmètre d'étude par des carrés de 1 km de côté a été réalisé. Le centroïde de chacune des deux mailles a été retenu comme position des points d'écoute. Leur localisation a ensuite été ajustée afin de les positionner à proximité de chemins accessibles, tout en préservant une distance d'au moins 1 km entre les deux points.

Une écoute passive de 8 minutes a été réalisée sur chacun des points d'écoute, permettant la détection des individus dans un rayon théorique d'environ 500 m. Les prospections débutaient entre 30 minutes et une heure après le coucher du soleil et s'achevaient avant minuit (heure d'hiver). Dans le protocole national, au minimum deux passages sont recommandés afin de couvrir au mieux les périodes de chant des différentes espèces (Lavarec *et al.*, 2017). Le premier passage a lieu entre le 15 février et le 15 mars afin de détecter les espèces à reproduction précoce. Le second se déroule entre le 15 mai et le 15 juin, notamment pour favoriser la détection du Petit-duc scops (*Otus scops*). Cette espèce migratrice est considérée comme régionalement éteinte en Île-de-France mais peut occasionnellement être contactée sur le territoire. Le **Tableau 6** détaille les dates des prospections réalisées sur le site.

**Tableau 6** : Récapitulatif des passages réalisés sur les points d'écoute pour les rapaces nocturnes.

Date	Observateurs
06/03/2025	Marine CARON, Romain GUITTET-CHALEUX, Florent HAGNERE, Gilles TOURATIER
12/06/2025	Romain GUITTET-CHALEUX

Les points d'écoute ont été réalisés dans des conditions météorologiques favorables à la détection des espèces, à savoir un vent faible, une absence de pluie et une température extérieure supérieure ou égale à 5 °C, afin d'éviter les périodes de gel.



**Figure 6 :** Localisation des points d'écoute pour les rapaces nocturnes.

### c) Attribution des statuts de nidification

Les statuts de nidification ont été attribués selon les catégories standardisées, appelées codes atlas, définies dans le cadre du second atlas européen des oiseaux nicheurs (EBBA2) réalisé par l'European Bird Census Council (EBCC). Trois niveaux sont ainsi distingués : nidification possible, probable et certaine. Ces statuts reposent sur l'observation des comportements de l'avifaune sur le terrain (**Tableau 7**).

**Tableau 7 :** Critères d’attribution des statuts de nidification selon les codes atlas de l’EBCC.

Statut de nidification	Comportement
Nidification possible	Code Atlas 01 – Espèce observée durant la saison de reproduction dans un habitat favorable à la nidification.
	Code Atlas 02 – Mâle chanteur présent en période de nidification, cris nuptiaux / tambourinages entendus.
Nidification probable	Code Atlas 03 – Couple observé dans un habitat favorable durant la saison de reproduction.
	Code Atlas 04 – Comportement territorial (chant, défense, etc.) ou observation à au moins 8 jours d’intervalle sur le même site.
	Code Atlas 05 – Comportement nuptial : parade, accouplement, échange de nourriture entre adultes.
	Code Atlas 06 – Fréquentation d’un site de nidification potentiel (distinct d’un site de repos).
	Code Atlas 07 – Cris d’alarme ou de crainte des adultes ou autre comportement agité suggérant la présence d’un nid ou de jeunes aux alentours
	Code Atlas 08 – Présence de plaques incubatrices. (Observation sur un oiseau en main).
Nidification certaine	Code Atlas 09 – Transport de matériel, construction d’un nid, creusement d’une cavité.
	Code Atlas 10 – Adulte feignant une blessure ou cherchant à détourner l’attention.
	Code Atlas 11 – Découverte d’un nid ayant été utilisé pendant la saison en cours (ex : coquilles vides).
	Code Atlas 12 – Jeunes fraîchement envolés (nidicoles) ou poussins en duvet (nidifuges).
	Code Atlas 13 – Adulte entrant ou quittant un site de nid, comportement révélateur d’un nid occupé dont le contenu ne peut être vérifié (nids inaccessibles).
	Code Atlas 14 – Adulte transportant des sacs fécaux ou de la nourriture pour les jeunes.
	Code Atlas 15 : Nid contenant des œufs.
Code Atlas 16 : Nid avec jeune(s) (vu ou entendu).	

#### **d) Exigences écologiques des espèces observées**

Afin de caractériser la composition du cortège avifaunistique du site, les espèces observées ont été regroupées selon leurs habitats préférentiels, en s’appuyant sur les listes d’espèces définies dans la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d’Île-de-France (Birard *et al.*, 2012). Les listes d’espèces qualifiées de « spécialistes » sont établies par le Muséum national d’Histoire naturelle avec les données issues du programme de Suivi temporel des oiseaux communs (STOC) (Birard *et al.*, 2012). Cinq groupes ont ainsi été distingués sur le Cirque de l’Essonne : les espèces des milieux agricoles, forestiers, bâtis, des zones humides et les espèces généralistes. Pour les espèces classées comme migratrices au long cours dans la Liste rouge régionale (Birard *et al.*, 2012), le milieu préférentiel a été déterminé à partir des habitats franciliens décrits dans l’ouvrage *Les oiseaux d’Île-de-France. Nidification, migration, hivernage* (Le Maréchal *et al.*, 2013).

## 3.2. Résultats

### a) Composition du cortège d'Oiseaux

Au cours des inventaires 2024-2025, 58 espèces d'oiseaux ont été recensées sur le site d'étude, dont 45 avaient été observées lors des inventaires effectués en 2016 (Huguet & Duchemann, 2017) (**Tableau 8**).

**Tableau 8** : Synthèse des espèces d'oiseaux observées sur le Cirque de l'Essonne en 2024-2025.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inventoriée en 2016	LRR <sup>a</sup>	LRN <sup>b</sup>	Protection <sup>c</sup>	Déterminante ZNIEFF en IDF	Milieu préférentiel	Statut de nidification	Observations
<i>Anthus pratensis</i>	Le Pipit farlouse	Oui	EN	VU	PN	Espèce déterminante à partir de 1 couple nicheur. La nidification doit être régulière.	Milieus agricoles	Possible	Point d'écoute diurne
<i>Streptopelia turtur</i>	La Tourterelle des bois	Oui	EN	VU	-	-	Milieus forestiers	Possible	Opportuniste
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Le Pouillot fitis	Oui	EN	NT	PN	-	Milieus forestiers	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Chloris chloris</i>	Le Verdier d'Europe	Oui	VU	VU	PN	-	Milieus bâtis	Possible	Point d'écoute diurne
<i>Linaria cannabina</i>	La Linotte mélodieuse	Oui	VU	VU	PN	-	Milieus agricoles	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Alauda arvensis</i>	L'Alouette des champs	Oui	VU	NT	-	-	Milieus agricoles	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Cettia cetti</i>	La Bouscarle de Cetti	-	VU	NT	PN	Espèce déterminante à partir de 1 couple nicheur. La nidification doit être régulière.	Zones humides	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Rallus aquaticus</i>	Le Râle d'eau	-	VU	NT	-	-	Zones humides	Possible	Point d'écoute diurne
<i>Saxicola rubicola</i>	Le Tarier pâtre	Oui	VU	NT	PN	-	Milieus agricoles	Possible	Point d'écoute diurne
<i>Sylvia borin</i>	La Fauvette des jardins	Oui	VU	NT	PN	-	Milieus forestiers	Possible	Point d'écoute diurne
<i>Passer domesticus</i>	Le Moineau domestique	Oui	VU	LC	PN	-	Milieus bâtis	Possible	Opportuniste
<i>Carduelis carduelis</i>	Le Chardonneret élégant	Oui	NT	VU	PN	-	Milieus bâtis	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Delichon urbicum</i>	L'Hirondelle de fenêtre	-	NT	NT	PN	-	Milieus bâtis	Possible	Point d'écoute diurne
<i>Falco tinnunculus</i>	Le Faucon crécerelle	Oui	NT	NT	PN	-	Milieus agricoles	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Aegithalos caudatus</i>	La Mésange à longue queue	Oui	NT	LC	PN	-	Espèce généraliste	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Hippolais polyglotta</i>	L'Hypolaïs polyglotte	Oui	NT	LC	PN	-	Espèce généraliste	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Motacilla alba</i>	La Bergeronnette grise	Oui	NT	LC	PN	-	Espèce généraliste	Possible	Point d'écoute diurne

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inventoriée en 2016	LRR <sup>a</sup>	LRN <sup>b</sup>	Protection <sup>c</sup>	Déterminante ZNIEFF en IDF	Milieu préférentiel	Statut de nidification	Observations
Oriolus oriolus	Le Lorient d'Europe	Oui	NT	LC	PN	-	Milieux forestiers	Possible	Opportuniste
Prunella modularis	L'Accenteur mouchet	Oui	NT	LC	PN	-	Espèce généraliste	Probable	Point d'écoute diurne
Alcedo atthis	Le Martin-pêcheur d'Europe	-	LC	VU	PN	Espèce déterminante à partir de 5 couples nicheurs. La nidification doit être régulière.	Zones humides	Possible	Opportuniste
Apus apus	Le Martinet noir	Oui	LC	NT	PN	-	Milieux bâtis	Non nicheur	Point d'écoute diurne
Chroicocephalus ridibundus	La Mouette rieuse	-	LC	NT	PN	-	Zones humides	Non nicheur	Opportuniste
Locustella naevia	La Locustelle tachetée	-	LC	NT	PN	-	Zones humides	Possible	Point d'écoute diurne
Acrocephalus scirpaceus	La Rousserolle effarvatte	-	LC	LC	PN	-	Zones humides	Possible	Point d'écoute diurne
Anas platyrhynchos	Le Canard colvert	Oui	LC	LC	-	Espèce déterminante à partir de 700 individus hivernants. L'hivernage doit être régulier. L'effectif seuil peut ne pas être atteint tous les ans, s'il est atteint en moyenne sur une période de quelques hivers.	Zones humides	Possible	Point d'écoute diurne
Ardea cinerea	Le Héron cendré	Oui	LC	LC	PN	Espèce déterminante à partir de 25 individus hivernants. L'hivernage doit être régulier. L'effectif seuil peut ne pas être atteint tous les ans, s'il est atteint en moyenne sur une période de quelques hivers.	Zones humides	Possible	Point d'écoute diurne
Certhia brachydactyla	Le Grimpereau des jardins	Oui	LC	LC	PN	-	Milieux forestiers	Probable	Point d'écoute diurne
Columba oenas	Le Pigeon colombin	Oui	LC	LC	-	-	Milieux forestiers	Probable	Point d'écoute diurne
Columba palumbus	Le Pigeon ramier	Oui	LC	LC	-	-	Espèce généraliste	Probable	Point d'écoute diurne
Corvus corone	La Corneille noire	Oui	LC	LC	-	-	Espèce généraliste	Probable	Point d'écoute diurne
Corvus frugilegus	Le Corbeau freux	-	LC	LC	-	-	Milieux agricoles	Possible	Point d'écoute diurne
Cyanistes caeruleus	La Mésange bleue	Oui	LC	LC	PN	-	Espèce généraliste	Probable	Point d'écoute diurne
Dendrocopos major	Le Pic épeiche	Oui	LC	LC	PN	-	Milieux forestiers	Probable	Point d'écoute diurne
Erithacus rubecula	Le Rougegorge familier	Oui	LC	LC	PN	-	Milieux forestiers	Probable	Point d'écoute diurne
Fringilla coelebs	Le Pinson des arbres	Oui	LC	LC	PN	-	Milieux forestiers	Probable	Point d'écoute diurne
Gallinula chloropus	La Gallinule poule-d'eau	Oui	LC	LC	-	-	Zones humides	Probable	Point d'écoute diurne
Garrulus glandarius	Le Geai des chênes	Oui	LC	LC	-	-	Milieux forestiers	Probable	Point d'écoute diurne

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inventoriée en 2016	LRR <sup>a</sup>	LRN <sup>b</sup>	Protection <sup>c</sup>	Déterminante ZNIEFF en IDF	Milieu préférentiel	Statut de nidification	Observations
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Le Rossignol philomèle	Oui	LC	LC	PN	-	Espèce généraliste	Possible	Point d'écoute diurne
<i>Parus major</i>	La Mésange charbonnière	Oui	LC	LC	PN	-	Espèce généraliste	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Phasianus colchicus</i>	Le Faisan de Colchide	Oui	LC	LC	-	-	Milieus agricoles	Possible	Point d'écoute diurne
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Le Rougequeue noir	-	LC	LC	PN	-	Milieus bâtis	Possible	Opportuniste
<i>Phylloscopus collybita</i>	Le Pouillot véloce	Oui	LC	LC	PN	-	Milieus forestiers	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Pica pica</i>	La Pie bavarde	Oui	LC	LC	-	-	Espèce généraliste	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Picus viridis</i>	Le Pic vert	Oui	LC	LC	PN	-	Milieus forestiers	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Sitta europaea</i>	La Sittelle torchepot	Oui	LC	LC	PN	-	Milieus forestiers	Possible	Point d'écoute diurne
<i>Streptopelia decaocto</i>	La Tourterelle turque	-	LC	LC	-	-	Milieus bâtis	Possible	Point d'écoute diurne
<i>Strix aluco</i>	La Chouette hulotte	Oui	LC	LC	PN	-	Milieus forestiers	Probable	Point d'écoute nocturne
<i>Sturnus vulgaris</i>	L'Étourneau sansonnet	Oui	LC	LC	-	-	Espèce généraliste	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Sylvia atricapilla</i>	La Fauvette à tête noire	Oui	LC	LC	PN	-	Espèce généraliste	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Sylvia communis</i>	La Fauvette grisette	Oui	LC	LC	PN	-	Milieus agricoles	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Le Troglodyte mignon	Oui	LC	LC	PN	-	Milieus forestiers	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Turdus merula</i>	Le Merle noir	Oui	LC	LC	-	-	Espèce généraliste	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Turdus philomelos</i>	La Grive musicienne	Oui	LC	LC	-	-	Milieus forestiers	Probable	Point d'écoute diurne
<i>Cisticola juncidis</i>	La Cisticole des joncs	-	NA	VU	PN	-	Milieus agricoles	Possible	Point d'écoute diurne
<i>Larus michahellis</i>	Le Goéland leucophée	-	NA	LC	PN	-	Zones humides	Non nicheur	Opportuniste
<i>Turdus pilaris</i>	La Grive litorne	-	NA	LC	-	-	Milieus forestiers	Non nicheur	Point d'écoute diurne
<i>Branta canadensis</i>	La Bernache du Canada	-	NA	NA	-	-	Zones humides	Possible	Point d'écoute diurne
<i>Psittacula krameri</i>	La Perruche à collier	Oui	NA	NA	-	-	Espèce généraliste	Probable	Point d'écoute diurne

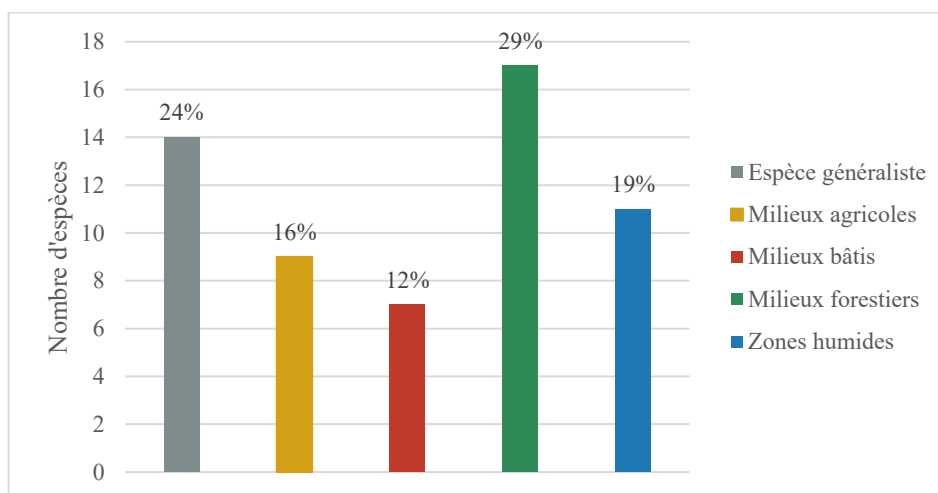
a : Liste rouge régionale, EN = En danger, VU = Vulnérable, NT = Quasi menacée, LC = Préoccupation mineure, NA = Non applicable ; d'après Dewulf, 2018.

b : Liste rouge nationale, VU = Vulnérable, NT = Quasi menacée, LC = Préoccupation mineure, NA = Non applicable ; d'après UICN Comité français, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016.

c : PN = protégée nationalement d'après l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

## b) Caractéristiques écologiques du cortège d'Oiseaux

La **Figure 7** présente la répartition des espèces du cortège selon leurs habitats préférés. Cette dernière met en évidence l'hétérogénéité des habitats présents sur le site d'étude, composé notamment de plaines agricoles, de boisements et d'une zone humide.



**Figure 7** : Répartition des espèces d'oiseaux selon leurs milieux préférés en 2024-2025.

## 3.3. Analyse

### a) Interprétation écologique du cortège avifaunistique

Les prospections par points d'écoute fixes n'ont pas permis de mettre en évidence de nidifications certaines sur le site. En revanche, de nombreuses espèces ont été considérées comme nicheuses probables. Parmi celles-ci, 12 sont des espèces généralistes et 12 sont associées aux milieux forestiers, soulignant le rôle des boisements des coteaux et de la zone humide pour la reproduction de l'avifaune. À l'inverse, parmi les 11 espèces inféodées aux zones humides recensées, deux présentent un statut de nidification probable. La majorité de ces espèces semble donc principalement utiliser le site comme zone d'alimentation ou de transit, sans indice de reproduction. Le Goéland leucophée (*Larus michahellis*) a quant à lui été observé en survol du site en déplacement et aucun statut de nidification ne lui a été attribué. De même, la plupart des espèces associées aux milieux bâtis ne paraît pas utiliser le site comme zone de reproduction. Enfin, les milieux agricoles tels que les plaines agricoles et les friches au sud du site, accueillent quatre espèces considérées nicheuses probables.

## b) Évaluation patrimoniale des espèces recensées

De nombreuses espèces d'oiseaux bénéficient d'une protection réglementaire. Ainsi pour ne pas surestimer les enjeux, ce critère n'est pas entré en compte dans l'évaluation patrimoniale des espèces recensées. De même pour le critère ZNIEFF puisqu'aucune espèce n'a pu être identifiée comme nicheuse certaine. Par conséquent l'évaluation des enjeux repose sur les statuts de conservation définis dans les listes rouge régionale et nationale.

**Tableau 9** : Répartition des espèces d'oiseaux menacées à l'échelle régionale selon leurs milieux préférentiels.

Milieu préférentiel	Nombre d'espèces menacées à l'échelle régionale	Noms des espèces
Milieux agricoles	4	Pipit farlouse ( <i>Anthus pratensis</i> ), Alouette des champs ( <i>Alauda arvensis</i> ), Linotte mélodieuse ( <i>Linaria cannabina</i> ), Tarier pâtre ( <i>Saxicola rubicola</i> )
Milieux forestiers	3	Pouillot fitis ( <i>Phylloscopus trochilus</i> ), Tourterelle des bois ( <i>Streptopelia turtur</i> ), Fauvette des jardins ( <i>Sylvia borin</i> )
Zones humides	2	Bouscarle de Cetti ( <i>Cettia cetti</i> ), Râle d'eau ( <i>Rallus aquaticus</i> )
Milieux bâtis	1	Verdier d'Europe ( <i>Chloris chloris</i> ) Moineau domestique ( <i>Passer domesticus</i> )

Parmi les espèces recensées, 11 sont menacées en Île-de-France, dont 3 sont classées « En danger » et présentent un risque élevé d'extinction et 8 sont classées « Vulnérable » avec un risque relativement élevé de disparition. Certaines de ces espèces sont spécialistes, c'est-à-dire qu'elles possèdent des exigences écologiques marquées. Leurs populations sont donc plus sensibles aux perturbations de leurs habitats.



**Figure 8** : Photographie de Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) ©Julien Rochefort

Quatre espèces associées aux milieux agricoles présentent un enjeu de conservation sur le Cirque de l'Essonne, comme le Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) dont les populations ont connu un véritable déclin dans la région et plus généralement à l'échelle européenne (Birard *et al.*, 2012, Dewulf, 2018). L'état de conservation de l'espèce en Île-de-France est étroitement lié à la présence de prairies non cultivées et de cultures en jachère (Birard *et al.*, 2012). Les trois autres espèces, la Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*), l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*), nicheuses probables sur le site ainsi que le Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*) ont été reclassées

comme vulnérables en 2018, en raison du déclin important de leurs populations, dû à l'intensification des pratiques agricoles depuis les années 1960 (Birard *et al.*, 2012).



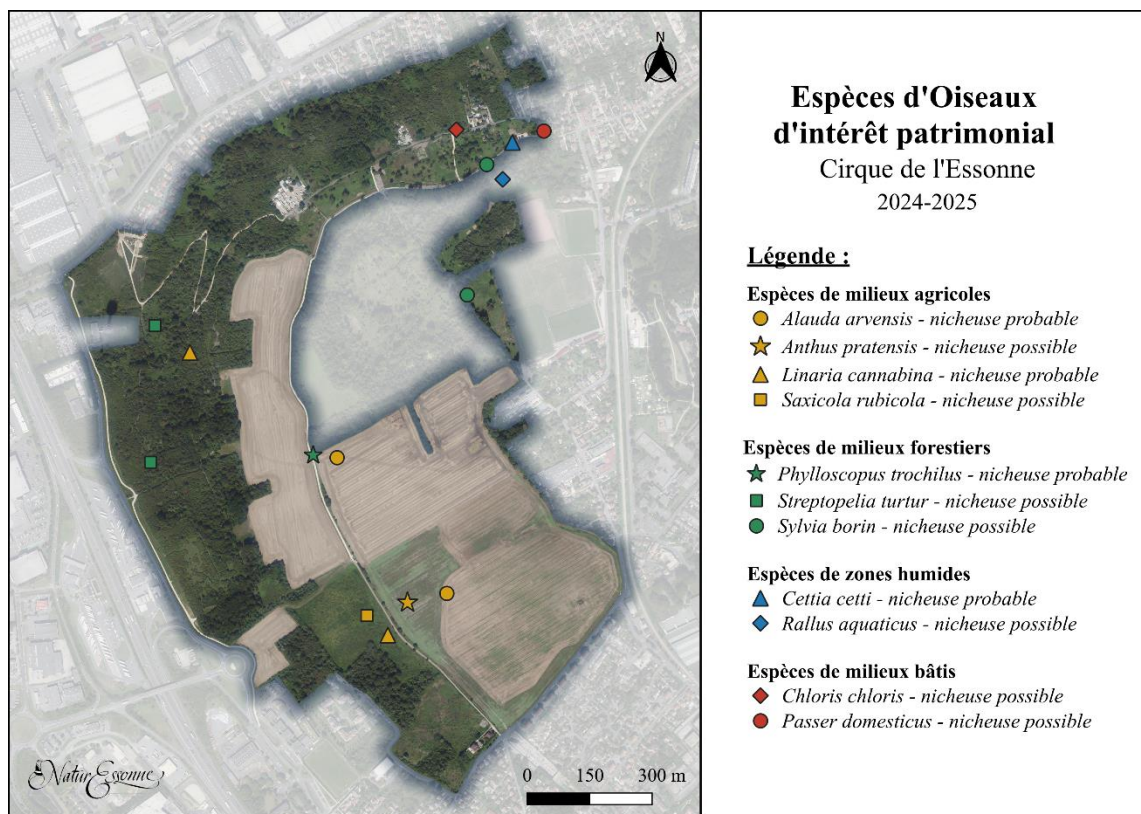
**Figure 9** : Photographie de Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) ©Michel Laprat

Trois espèces à enjeux de conservation sur le site nichent en milieux boisés, à l'instar du Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) qui fréquente les saulaies, peupleraies et les milieux arbustifs en période de reproduction (Le Maréchal *et al.*, 2013). Les populations de cette espèce septentrionale ont fortement régressé dans la région, vraisemblablement sous l'effet du changement climatique (Birard *et al.*, 2012). L'espèce est

considérée comme nicheuse probable sur le Cirque de l'Essonne.

Deux espèces menacées régionalement sont inféodées aux milieux aquatiques et deux autres aux milieux bâtis. Enfin, trois espèces recensées sur le site sont classées « Vulnérable » à l'échelle nationale mais ne sont pas considérées comme menacées en Île-de-France. Parmi elles se trouve la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*), dont la population francilienne est sujette à de très fortes fluctuations interannuelles, avec des nichées irrégulières dans la région (Birard *et al.*, 2012). L'espèce est établie autour du plateau de Saclay et dans les marais de l'Essonne. Le Cirque de l'Essonne est donc susceptible d'accueillir l'espèce pour sa nidification, car elle affectionne les milieux ouverts, naturels ou cultivés et de préférence humides (Le Maréchal *et al.*, 2013). Les deux autres espèces sont le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), affecté par la diminution des jachères et des chaumes hivernaux et le Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) qui a décliné sur le territoire français en raison de la disparition des zones humides, de l'artificialisation des berges et de la pollution des eaux réduisant ses ressources alimentaires (UICN Comité français, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016).

Ces résultats témoignent de l'importance de la diversité des habitats présents sur le site, qui permet l'accueil d'espèces aux exigences écologiques variées et contribue au maintien d'un cortège d'oiseaux diversifié.



**Figure 10 :** Localisation des espèces d’oiseaux menacées sur la liste rouge régionale.

Les points sur la cartographie représentent les lieux de contact des espèces et non leur abondance.

### c) Comparaison avec les inventaires de 2016

Parmi les 54 espèces d’oiseaux observées en 2016, neuf n’ont pas été contactées lors des inventaires de 2024-2025. Cinq d’entre n’ont fait l’objet d’aucune nouvelle observation sur le Cirque de l’Essonne d’après la base de données GeoNat’îdF. Il s’agit de la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) et de la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), qui étaient probablement observées en transit sur le site, ainsi que de la Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*), de la Mésange nonnette (*Parus palustris*) et du Faucon hobereau (*Falco subbuteo*).

À l’inverse, 13 espèces non observées en 2016 ont été contactées lors des inventaires de 2024-2025, dont 11 constituent de nouvelles observations pour le site. Les différences observées entre les deux études traduisent principalement une variation de la composition spécifique du cortège avifaunistique, liée aux conditions de prospection, aux fluctuations interannuelles des populations et à la mobilité de certaines espèces. Elles ne permettent pas de conclure à une évolution significative de la richesse avifaunistique du site.

## 4. Les Lépidoptères

L'ordre des Lépidoptères est historiquement divisé en deux groupes selon leur période d'activité. Les papillons dits « de jour », les Rhopalocères aujourd'hui regroupés dans la superfamille des *Papilionoidea* et les Zygènes, ainsi que les papillons dits « de nuit », les Hétérocères, dont la majorité des espèces présente une activité crépusculaire ou nocturne. Cette ancienne distinction sera retenue dans le présent rapport.

### 4.1. Les Rhopalocères et Zygènes

#### 4.1.1. Matériel et méthode

##### a) Protocole d'inventaire et conditions d'observations

Trois stations d'échantillonnage ont été définies afin de couvrir la diversité des milieux ouverts du territoire d'étude. Sur chacune d'entre elles, le « Chronoventaire » a été appliqué afin d'acquérir une liste d'espèces présentes. Le protocole consiste à parcourir la station selon un itinéraire non fixe et limité dans le temps en fonction de la richesse spécifique (Dupont, 2014). En effet, il prend fin dès lors qu'aucune nouvelle espèce n'est observée durant une période de 15 minutes, ce qui garantit une pression d'échantillonnage standardisée et uniforme sur les stations (Dupont, 2014).

La détection des espèces repose sur l'observation directe des individus adultes (imagos), associée à une prospection active au filet entomologique des milieux ouverts et des lisières. Les relevés ont été réalisés entre 9h et 16h (heure d'été), avec une température supérieure à 14°C par temps ensoleillé ou supérieure à 17°C par temps nuageux et une vitesse du vent inférieure à 30 km/h. Ces conditions permettent aux papillons d'adopter un comportement de vol.

Les inventaires ont été effectués entre mai et septembre 2025, à raison d'un passage par mois (**Tableau 10**). Enfin, les espèces observées de manière opportuniste lors des déplacements entre les stations d'échantillonnage ou au sein du périmètre d'étude ont également été relevées afin de compléter le cortège spécifique.

**Tableau 10** : Récapitulatif des prospections par Chronoventaire.

Date	Observateurs
08/05/2025	Marine CARON, Frédéric JARRY
10/05/2025	Marine CARON, Florent HAGNERE, Christine PRAT
24/06/2025	Romain GUITTET-CHALEUX
26/07/2025	Romain GUITTET-CHALEUX
22/08/2025	Romain GUITTET-CHALEUX, Frédéric JARRY
19/09/2025	Romain GUITTET-CHALEUX

### **b) Exigences écologiques des espèces observées**

Chaque espèce de papillon présente des affinités plus ou moins marquées avec une ou plusieurs communautés végétales (Lafranchis *et al.*, 2015). Les habitats favorables au développement des chenilles ainsi que le degré de spécialisation des espèces (sténoécie) vis-à-vis de ces habitats ont été caractérisés à partir de la base de données des connaissances sur les Lépidoptères Rhopalocères (Dupont, 2015), complétée par les actualisations proposées par Hugué *et al.* (2022). Les espèces sont alors réparties en quatre listes :

- Liste 1 : espèces généralistes dont les chenilles se développent dans de nombreux types d'habitats ;
- Liste 2 : espèces moyennement généralistes dont les chenilles se développent principalement dans l'habitat associé. L'espèce peut se maintenir au niveau de l'habitat même dans le cas où ce dernier subit une dégradation. Ces espèces sont généralement communes ;
- Liste 3 : espèces spécialistes dont les chenilles se développent majoritairement dans l'habitat associé. Ces espèces ont généralement une répartition étroitement liée à la répartition de l'habitat. Le bon état de conservation de l'habitat est un facteur clef pour la dynamique des populations de l'espèce ;
- Liste 4 : espèces spécialistes ayant une répartition très localisée dans le département. Cette répartition peut être liée à une spécialisation importante de l'espèce vis à vis d'une composante de l'habitat et/ou à une adaptation chorologique moindre de l'espèce dans le département concerné

## 4.1.2. Résultats

### a) Composition du cortège de Rhopalocères

En 2024-2025, 30 espèces de papillons de jour ont été recensées sur le site d'étude, dont 23 étaient déjà observées lors des inventaires effectués en 2016 (Huguet & Duchemann, 2017) (**Tableau 11**).

**Tableau 11** : Synthèse du cortège de Rhopalocères et Zygènes observé sur le Cirque de l'Essonne en 2024-2025.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inventoriée en 2016	LRR <sup>a</sup>	Rareté en IDF <sup>b</sup>	Protection <sup>c</sup>	Déterminante ZNIEFF en IDF	Sténoécie	Habitat	Observation
<i>Satyrium pruni</i>	La Thécla du Prunier	-	VU	AR	-	-	Liste 3	Fourrés tempérés	Chronoventaire
<i>Thymelicus acteon</i>	L'Hespérie du Chiendent	Oui	VU	AR	-	Oui	Liste 3	Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases	Opportuniste
<i>Iphiclides podalirius</i>	Le Flambé	Oui	NT	AC	PR	Oui si observations répétées plusieurs années sur la station	Liste 3	Fourrés tempérés	Chronoventaire
<i>Aglais io</i>	Le Paon-du-jour	Oui	LC	CC	-	-	Liste 1	Lisières et prairies humides ou Mouilleuses à grandes herbes et à fougères	Chronoventaire
<i>Anthocharis cardamines</i>	L'Aurore	Oui	LC	C	-	-	Liste 1	Lisières et prairies humides ou Mouilleuses à grandes herbes et à fougères	Chronoventaire
<i>Araschnia levana</i>	La Carte géographique	Oui	LC	AC	-	-	Liste 2	Lisières et prairies humides ou Mouilleuses à grandes herbes et à fougères	Chronoventaire
<i>Aricia agestis</i>	Le Collier-de-Corail	Oui	LC	AC	-	-	Liste 1	Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	Chronoventaire
<i>Cacyreus marshalli</i>	Le Brun des Pélargoniums	-	LC	RR	-	-	-	-	Chronoventaire
<i>Carcharodus alceae</i>	L'Hespérie de l'Alcée	-	LC	PC	-	-	Liste 1	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	Chronoventaire
<i>Celastrina argiolus</i>	L'Azuré des Nerpruns	Oui	LC	C	-	-	Liste 1	Fourrés tempérés	Chronoventaire
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Le Fadet commun	Oui	LC	C	-	-	Liste 1	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	Chronoventaire
<i>Colias crocea</i>	Le Souci	Oui	LC	AC	-	-	Liste 1	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	Chronoventaire
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Le Citron	Oui	LC	C	-	-	Liste 1	Fourrés tempérés	Chronoventaire

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inventoriée en 2016	LRR <sup>a</sup>	Rareté en IDF <sup>b</sup>	Protection <sup>c</sup>	Déterminante ZNIEFF en IDF	Sténoécie	Habitat	Observation
<i>Leptidea sinapis</i>	La Piéride de la Moutarde	-	LC	AC	-	Oui en association avec une autre espèce déterminante et soumis à seuil d'effectif (à partir de 10 individus)	Liste 2	Ourllets forestiers thermophiles	Chronoventaire
<i>Lycaena phlaeas</i>	Le Cuivré commun	Oui	LC	AC	-	-	Liste 1	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	Chronoventaire
<i>Maniola jurtina</i>	Le Myrtil	Oui	LC	CC	-	-	Liste 2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	Chronoventaire
<i>Melanargia galathea</i>	Le Demi-Deuil	-	LC	C	-	Oui en association avec une autre espèce déterminante et soumis à seuil d'effectif (à partir de 20 individus)	Liste 2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	Chronoventaire
<i>Papilio machaon</i>	Le Machaon	-	LC	C	-	-	Liste 2	Végétations herbacées rudérales	Chronoventaire
<i>Pararge aegeria</i>	Le Tircis	Oui	LC	CC	-	-	Liste 1	Ourllets forestiers thermophiles	Opportuniste
<i>Pieris brassicae</i>	La Piéride du Chou	Oui	LC	C	-	-	Liste 1	Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	Chronoventaire
<i>Pieris napi</i>	La Piéride du Navet	Oui	LC	C	-	-	Liste 1	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	Chronoventaire
<i>Pieris rapae</i>	La Piéride de la Rave	Oui	LC	C	-	-	Liste 1	Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	Chronoventaire
<i>Polygonia c-album</i>	Le Robert-le-Diable	Oui	LC	CC	-	-	Liste 1	Fourrés tempérés	Chronoventaire
<i>Polyommatus icarus</i>	L'Azuré de la Bugrane	Oui	LC	C	-	-	Liste 1	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	Chronoventaire
<i>Pyrgus malvae</i>	L'Hespérie de l'Ornière	Oui	LC	PC	-	Oui	Liste 2	Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases	Chronoventaire
<i>Pyronia tithonus</i>	L'Amaryllis	Oui	LC	C	-	-	Liste 1	Ourllets forestiers thermophiles	Chronoventaire
<i>Thecla betulae</i>	La Thécla du Bouleau	Oui	LC	AR	-	-	Liste 2	Fourrés tempérés	Chronoventaire
<i>Thymelicus sylvestris</i>	L'Hespérie de la Houque	-	LC	PC	-	-	Liste 2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	Opportuniste
<i>Vanessa atalanta</i>	Le Vulcain	Oui	LC	CC	-	-	Liste 1	Végétations herbacées rudérales	Chronoventaire
<i>Vanessa cardui</i>	La Belle-Dame	Oui	LC	CC	-	-	Liste 1	Végétations herbacées rudérales	Chronoventaire

a : Liste rouge régionale, VU = Vulnérable, NT = Quasi menacée, LC = Préoccupation mineure ; d'après Dewulf & Houard, 2016.

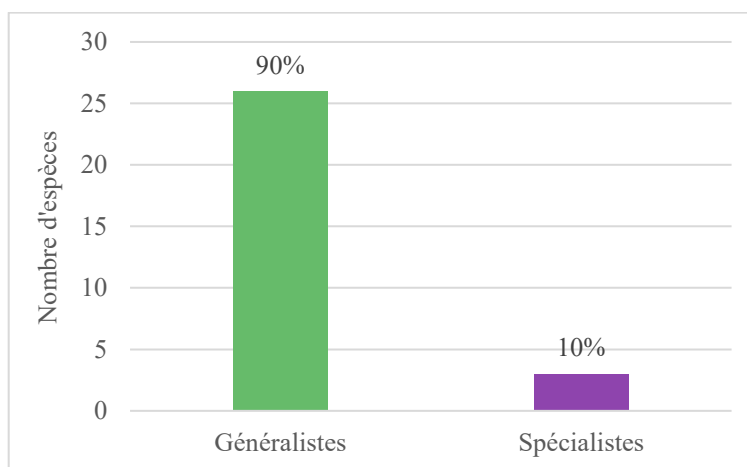
b : RR = Très rare, AR = Assez rare, PC = Peu commune, AC = Assez commune, C = Commune, CC = Très commune ; d'après Dewulf & Houard, 2016.

c : PR = protégée régionalement d'après l'arrêté interministériel du 11 mars 1991 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Île-de-France complétant la liste nationale – Article 1.

## b) Caractéristiques écologiques du cortège de Rhopalocères

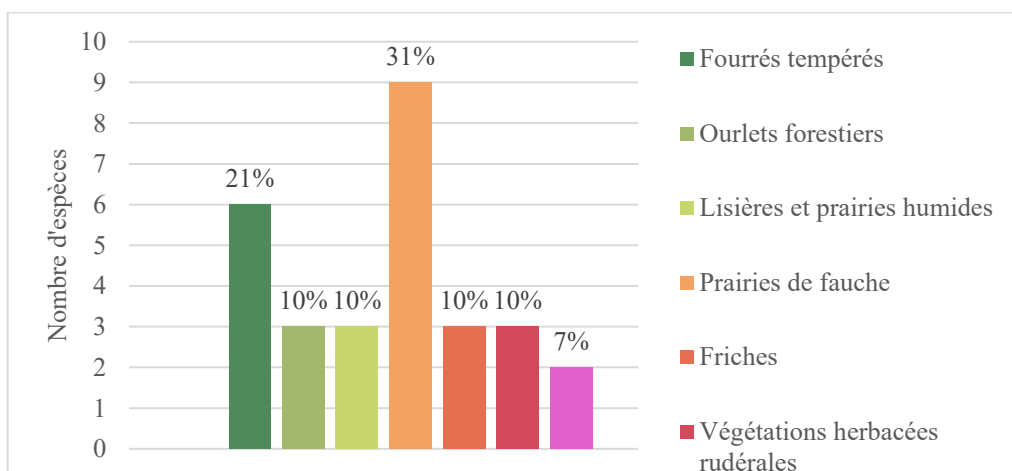
Le Brun des Pélargoniums (*Cacyreus marshalli*) est une espèce originaire d’Afrique du Sud qui s’est naturalisée en France et fréquente les milieux anthropisés (jardins, espaces urbains). En raison de son caractère anthropophile et de son absence de dépendance aux habitats naturels étudiés, cette espèce n’a pas été intégrée aux analyses écologiques suivantes.

Les espèces des listes 1 et 2 ont été regroupées comme généralistes, et celles des listes 3 et 4 comme spécialistes. Le cortège d’espèces présente une dominance des espèces généralistes en 2025, représentant environ 90 % du cortège, contre 10 % pour les espèces spécialistes.



**Figure 11** : Sténoécie des espèces de Rhopalocères du Cirque de l’Essonne en 2024-2025.

La **Figure 12** présente la répartition des espèces selon leurs habitats de développement préférentiels, sans distinction entre espèces généralistes et spécialistes. Les milieux ouverts constituent les habitats majoritairement représentés.



**Figure 12** : Répartition des espèces de Rhopalocères selon leurs habitats de développement en 2024-2025.

### 4.1.3. Analyse

#### a) Évaluation patrimoniale des espèces recensées

L'analyse du cortège a permis d'identifier plusieurs espèces à enjeu patrimonial, dites de « priorité régionale ». Deux espèces sont menacées d'extinction à l'échelle régionale, puisqu'elles sont classées « Vulnérable » sur la liste rouge : la Thécla du Prunier (*Satyrrium pruni*) et l'Hespérie du Chiendent (*Thymelicus acteon*). Elles constituent un enjeu de conservation fort sur le site.

La Thécla du Prunier ( <i>Satyrrium pruni</i> )	
 <p>© Florent HAGNERE (sur site)</p>	<p>Vulnérable sur la Liste rouge régionale : <b>VU</b></p> <p>Assez rare en Île-de-France</p> <p>Période de vol : 1 génération entre mi-mai et début juillet</p>
<p>Les chenilles se développent sur des arbres et arbustes du genre <i>Prunus</i>, en particulier le Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>) qui constitue sa principale plante hôte (Lafranchis <i>et al.</i>, 2015 ; Vandeweghe <i>et al.</i>, 2022). L'espèce est ainsi sensible aux pratiques d'entretien des haies et des fourrés arbustifs ainsi qu'à la déstructuration des lisières (Vandeweghe <i>et al.</i>, 2022). Le maintien d'une structure de végétation diversifiée, avec plusieurs strates en lisière, ainsi que la conservation d'arbustes isolés en milieux ouverts, seront favorables à l'espèce.</p>	

### L'Hespérie du Chiendent (*Thymelicus acteon*)



© Anna C (iNaturalist, CC0)

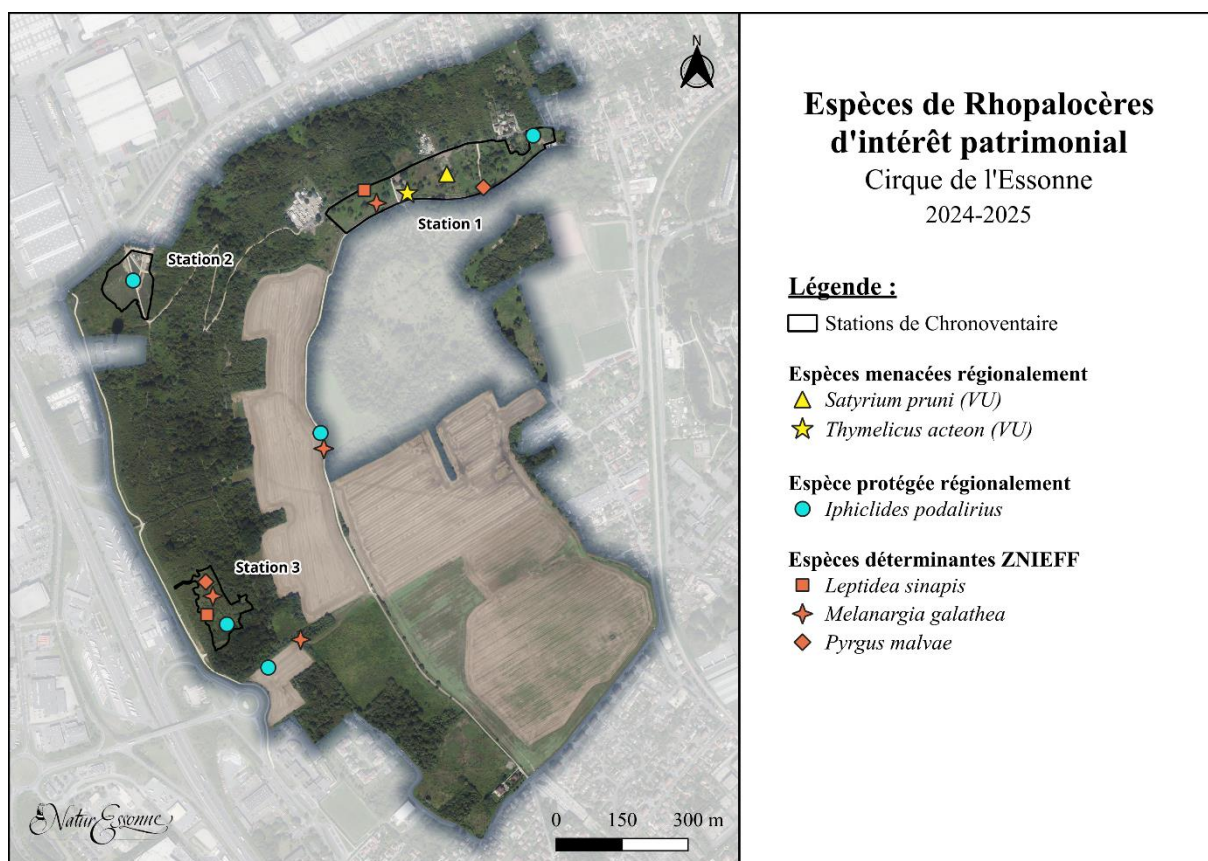
Vulnérable sur la Liste rouge régionale : **VU**  
Assez rare en Île-de-France  
Déterminante pour la constitution de ZNIEFF  
Période de vol : 1 génération entre juin et août

L'espèce affectionne les pelouses sèches et les prairies mésophiles maigres. La chenille se développe sur diverses graminées hôtes, notamment des espèces de Brachypodes (*Brachypodium sp.*), de Brômes (*Bromus sp.*) et de Calamagrostides (*Calamagrostis sp.*) (Lafranchis *et al.*, 2015 ; Vandeweghe *et al.*, 2022). Le maintien de milieux ouverts est donc indispensable à la préservation de l'espèce sur le site.

Quatre espèces présentent un enjeu de conservation modéré à l'échelle du site, en lien avec leur statut réglementaire ou leur intérêt au regard des critères ZNIEFF en Île-de-France.

Le Flambé (*Iphiclides podalirius*) bénéficie d'une protection régionale. Ce papillon dépend des fourrés épineux, ses principales plantes hôtes étant le Prunier de Sainte-Lucie (*Prunus mahaleb*), le Prunellier (*Prunus spinosa*) ou parfois l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*) (Lafranchis *et al.*, 2015 ; Vandeweghe *et al.*, 2022).

L'Hespérie de l'Ormière (*Pyrgus malvae*), est une espèce déterminante ZNIEFF. Le Demi-Deuil (*Melanargia galathea*) et la Piéride de la Moutarde (*Leptidea sinapis*), le sont également sous condition d'un seuil d'effectif et de leur association avec une autre espèce déterminante. Ces espèces fréquentent divers milieux ouverts tels que les prairies. *Leptidea sinapis* est plus particulièrement associée aux ourlets, lisières et allées forestières.



**Figure 13 :** Cartographie localisant les espèces de Rhopalocères d'intérêt patrimonial et les stations d'inventaire.

Chaque point de la cartographie (**Figure 13**) correspond à une occurrence et non à l'abondance des espèces.

### b) Comparaison avec les inventaires de 2016

Deux espèces inféodées aux milieux forestiers n'ont pas été revues en 2024-2025 par rapport aux inventaires de 2016 : le Petit Mars changeant (*Apatura ilia*) et la Thécla du Chêne (*Quercusia quercus*). Ces espèces présentent des mœurs arboricoles, les imagos passant une grande partie de leur activité dans la canopée (Lafranchis *et al.*, 2015). L'observation de ces espèces discrètes est plus difficile. Néanmoins d'après les données disponibles sur la base de données régionale GeoNat'îdF, *Apatura ilia* a été observée en 2023 au sein de la zone humide non incluse dans le périmètre de l'étude. Par ailleurs, *Quercusia quercus* avait été observée en 2016 dans ce même secteur, qui n'a pas fait l'objet de prospections en 2024-2025. La Sylvaine (*Ochlodes sylvanus*) absente des relevés, a également été observée de manière opportuniste dans le secteur de la zone humide en 2024.

Sept espèces ont été observées en 2024-2025 alors qu'elles n'avaient pas été recensées lors des inventaires de 2016. Deux d'entre elles, la Thécla du Prunier (*Satyrium pruni*) et le Demi-Deuil (*Melanargia galathea*), étaient déjà mentionnées sur le site d'après les données issues de GeoNat'îdF. Les cinq autres espèces constituent ainsi des premières observations à l'échelle du Cirque de l'Essonne. Parmi celles-ci figure le Brun des Pélargoniums (*Cacyreus marshalli*), dont l'indice de rareté régionale traduit sa dépendance aux géraniums ornementaux (*Pelargonium sp.*). Elle ne constitue pas un enjeu de conservation sur le site. Ces nouvelles observations peuvent s'expliquer, au moins en partie, par une différence de pression d'échantillonnage liée à l'application du Chronoventaire.

## 4.2. Les Hétérocères

### 4.2.1. Matériel et méthode

#### a) Protocole d'inventaire et conditions d'observations

Afin de recenser les espèces présentes sur le Cirque de l'Essonne, des inventaires de nuit ont été réalisés à l'aide de pièges lumineux. Le dispositif est constitué d'une lampe à ampoule LED reliée à un groupe électrogène portable et disposée sur un drap blanc sur lequel les papillons peuvent se poser. Une seconde lampe émettant à de plus faibles longueurs d'ondes est également utilisée afin d'attirer le plus grand nombre d'espèces (**Figure 14**). Ce dispositif a été installé en milieu ouvert de manière à faciliter la diffusion de lumière et à proximité de lisières de boisement et friches arbustives. Les identifications ont été effectuées sur place et des photographies ont été prises afin de permettre d'éventuelles confirmations ultérieures.



**Figure 14** : Photographie du dispositif de piège lumineux.

Les nuits sans vent ou faiblement venteuses, avec une luminosité de lune faible et des températures suffisamment élevées pour permettre l'activité de vol des papillons ont été privilégiées. Les pièges lumineux ont débuté au crépuscule civil (lorsque le soleil passe sous l'horizon) et se sont terminés 3 à 4 h après le crépuscule astronomique (moment où l'obscurité devient totale).

Les sessions d'échantillonnage ont été réalisées au printemps et en fin d'été afin de couvrir différentes périodes phénologiques. Elles ont été réparties sur deux localités du site : l'une au sud à proximité des friches vivaces sèches et des plaines agricoles en 2024, l'autre au nord, dans une friche vivace fraîche en bordure de la zone humide en 2025 (**Tableau 12**). Ce choix des emplacements a permis de couvrir la diversité de milieux présents sur le site d'étude et a également tenu compte des contraintes d'accessibilité et de transport du matériel.

**Tableau 12** : Observateurs présents lors des pièges lumineux.

Date	Observateurs
07/06/2024	Romain GUITTET-CHALEUX, Frédéric JARRY, Christine PRAT, Gilles TOURATIER
17/09/2024	Frédéric JARRY, Adam MARTIN-HADJIAT, Gilles TOURATIER, Marie-José VERGNES
14/05/2025	Marine CARON, Olivier DELZONS, Frédéric JARRY, Gilles TOURATIER
09/09/2025	Annie DUVAL, Romain GUITTET-CHALEUX, Frédéric JARRY, Adam MARTIN-HADJIAT, Gilles TOURATIER

## b) Statuts de vulnérabilité

À l'inverse des Rhopalocères, les Hétérocères (hors Zygènes) ne bénéficient pas de liste rouge régionale, ni nationale, établissant les statuts de conservation des différentes espèces. Néanmoins, les Macro-Hétérocères ont fait l'objet de travaux de synthèse par le Groupe d'Inventaire des Lépidoptères d'Île-de-France (GILIF). Le terme Macro-Hétérocères fait référence aux papillons dont l'envergure moyenne est supérieure à 2,5 mm et qui appartiennent aux familles suivantes : *Brahmaeidae*, *Cossidae*, *Drepanidae*, *Endromidae*, *Erebidae*, *Geometridae*, *Hepialidae*, *Lasiocampidae*, *Limacodidae*, *Noctuidae*, *Nolidae*, *Notodontidae*, *Saturniidae*, *Sphingidae* et *Thyrididae*.

Les travaux du GILIF (Mothiron 1997, 2001, 2010) ont ainsi établi, sur la base de leur expertise, des statuts de vulnérabilité régionale. Ils serviront à définir les enjeux de conservation sur le Cirque de l'Essonne.

- « ME – Menacée » : espèces ayant des populations peu nombreuses, isolées, et qui sont souvent associées à un milieu en forte régression. Leur pérennité est incertaine si les menaces subsistent.
- « VU – Vulnérable » : espèces ayant récemment connu une régression significative. Si les menaces persistent ou s'intensifient, elles pourraient devenir menacées. Ces espèces peuvent être communes dans certaines localités.
- « NM – Non menacée » : Espèces pour lesquelles aucun élément ne laisse présager, à court terme, une régression significative des populations.
- « NE – Non évaluée » : Espèces n'ayant pas été traitées par les travaux du GILIF comme les Micro-Lépidoptères.

### c) Exigences écologiques des espèces observées

Les données sur les plantes hôtes nécessaires au développement des chenilles ainsi que sur les habitats des différentes espèces de Macro-Hétérocères sont issues de plusieurs ouvrages de référence (Robineau, 2007 ; Leraut 2006, 2009, 2012). Ces informations sont présentées en **Annexe 16** et ont permis de définir des préférendums mésologiques, c'est-à-dire les types de milieux fréquentés préférentiellement par une espèce au cours de son cycle de vie. Les espèces ont été regroupées selon un gradient d'humidité des habitats, en distinguant les espèces à tendance hygrophile (préférence pour les milieux humides), à tendance xérophile (préférence pour les milieux secs) ou à large amplitude écologique.

Les informations sur les plantes hôtes permettent également de caractériser le régime alimentaire des chenilles selon trois modalités (Borges, 2022) :

- **Monophage** : espèce se nourrissant d'une seule espèce végétale ou de plusieurs espèces appartenant au même genre botanique ;
- **Oligophage** : espèce se nourrissant de plantes appartenant à une même famille botanique ;
- **Polyphage** : espèce se nourrissant d'une grande diversité de plantes.

En raison des données bibliographiques encore insuffisantes concernant les Micro-Lépidoptères, les analyses présentées dans la suite du rapport porteront exclusivement sur les Macro-Hétérocères. Les espèces de Micro-Lépidoptères recensées seront néanmoins intégrées à la liste des espèces inventoriées afin de compléter l'état des connaissances sur le site.

## 4.2.2. Résultats

### a) Composition du cortège d'Hétérocères

En 2025, 63 espèces de Macro-Hétérocères (**Tableau 13**) et 33 espèces de Micro-Lépidoptères (**Tableau 14**) ont été recensées sur le site d'étude, dont respectivement 11 et 3 avaient déjà été observées lors des inventaires de 2016 (Huguet & Duchemann, 2017).

**Tableau 13** : Synthèse du cortège de Macro-Hétérocères observé sur le Cirque de l'Essonne en 2024-2025.

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inventoriée en 2016	Statut GILIF	Régime alimentaire larvaire	Strate végétale associée	Préférendum mésologique	Observations
Cossidae	<i>Cossus cossus</i>	Le Cossus gâte-bois	-	VU	Polyphage	Arborée	Large	Piège lumineux
Drepanidae	<i>Tethea ocularis</i>	L'Octogésime	-	NM	Oligophage	Arborée	Humide	Piège lumineux
Drepanidae	<i>Thyatira batis</i>	La Batis	Oui	NM	Oligophage	Arbustive	Large	Piège lumineux
Drepanidae	<i>Watsonalla binaria</i>	Le Hameçon	-	NM	Oligophage	Arborée	Large	Piège lumineux
Erebidae	<i>Calliteara pudibunda</i>	La Pudibonde	-	NM	Polyphage	Arborée	Large	Piège lumineux
Erebidae	<i>Collita griseola</i>	La Lithosie grise	-	NM	Polyphage	Arborée	Humide	Piège lumineux
Erebidae	<i>Diaphora mendica</i>	L'Écaille mendicante	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Opportuniste
Erebidae	<i>Euclidia glyphica</i>	La Doublure jaune	Oui	NM	Polyphage	Basse	Sec	Opportuniste
Erebidae	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	L'Écaille chinée	Oui	NM	Polyphage	Basse, arbustive et arborée	Large	Opportuniste
Erebidae	<i>Lithosia quadra</i>	La Lithosie quadrille	-	VU	Polyphage	Arborée	Large	Piège lumineux
Erebidae	<i>Phragmatobia fuliginosa</i>	L'Écaille cramoisie	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Erebidae	<i>Rivula sericealis</i>	La Soyeuse	-	NM	Polyphage	Basse	Humide	Piège lumineux
Erebidae	<i>Spilosoma lubricipeda</i>	L'Écaille tigrée	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Erebidae	<i>Wittia sororcula</i>	-	-	NM	Polyphage	Arborée	Large	Piège lumineux
Geometridae	<i>Campaea margaritaria</i>	Le Céladon	-	NM	Polyphage	Arborée et arbustive	Large	Piège lumineux
Geometridae	<i>Camptogramma bilineata</i>	La Brocatelle d'or	Oui	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Geometridae	<i>Chiasmia clathrata</i>	Le Réseau	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Geometridae	<i>Ematurga atomaria</i>	La Phalène picotée	Oui	NM	Polyphage	Basse	Sec	Opportuniste
Geometridae	<i>Eupithecia haworthiata</i>	L'Eupithécie de la Clématite	-	NM	Monophage	Basse	Large	Piège lumineux
Geometridae	<i>Hypomecis punctinalis</i>	La Boarmie pointillée	-	NM	Polyphage	Arborée, arbustive et basse	Large	Piège lumineux
Geometridae	<i>Idaea degeneraria</i>	L'Acidalie dégénérée	-	NM	Polyphage	Basse	Sec	Piège lumineux
Geometridae	<i>Idaea straminata</i>	L'Acidalie sobre	-	VU	Polyphage	Basse, arbustive et arborée	Large	Piège lumineux
Geometridae	<i>Idaea subsericeata</i>	L'Acidalie blanchâtre	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Geometridae	<i>Opisthograptis luteolata</i>	La Citronnelle rOuillée	Oui	NM	Polyphage	Arbustive et arborée	Large	Piège lumineux
Geometridae	<i>Pasiphila chloerata</i>	L'Eupithécie carrée	-	VU	Monophage	Arbustive	Large	Piège lumineux
Geometridae	<i>Peribatodes rhomboidaria</i>	La Boarmie rhomboïdale	-	NM	Polyphage	Arbustive et arborée	Large	Piège lumineux
Geometridae	<i>Timandra comae</i>	La Timandre aimée	Oui	NM	Oligophage	Basse	Large	Opportuniste
Hepialidae	<i>Korscheltellus lupulinus</i>	La Louvette	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux

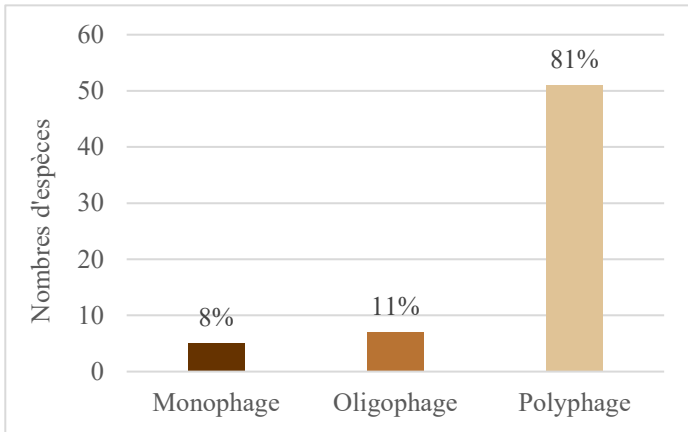
Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inventoriée en 2016	Statut GILIF	Régime alimentaire larvaire	Strate végétale associée	Préférendum mésologique	Observations
Hepialidae	Triodia sylvina	La Sylvine	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Lasiocampidae	Macrothylacia rubi	Le Bombyx de la Ronce	Oui	NM	Polyphage	Basse et arbustive	Large	Piège lumineux
Lasiocampidae	Trichiura crataegi	Le Bombyx de l'Aubépine	-	VU	Polyphage	Arbustive et arborée	Large	Piège lumineux
Noctuidae	Acronicta rumicis	La Noctuelle de la Patience	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Noctuidae	Agrotis exclamationis	Le Point d'Exclamation	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Noctuidae	Agrotis puta	La Noctuelle des Renouées	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Noctuidae	Apamea lithoxylaea	La Doucette	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Noctuidae	Atethmia centrago	La Xanthie topaze	-	NM	Monophage	Arborée	Humide	Piège lumineux
Noctuidae	Autographa gamma	Le Gamma	Oui	NM	Polyphage	Basse	Large	Opportuniste
Noctuidae	Charanycia trigrammica	La Noctuelle trilignée	-	VU	Polyphage	Basse	Humide	Piège lumineux
Noctuidae	Craniophora ligustri	La Troënière	-	NM	Polyphage	Arbustive et arborée	Large	Piège lumineux
Noctuidae	Cryphia algae	La Bryophile vert-mousse	-	NM	Polyphage	Arborée	Humide	Piège lumineux
Noctuidae	Hadena bicurris	La Noctuelle capsulaire	-	NM	Oligophage	Basse	Large	Piège lumineux
Noctuidae	Hoplodrina ambigua	L'Ambiguë	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Noctuidae	Luperina dumerilii	La Noctuelle de Duméril	-	VU	Polyphage	Basse	Sec	Piège lumineux
Noctuidae	Mniotype solieri	La Xyline provençale	-	NE	Polyphage	Basse et arbustive	Sec	Piège lumineux
Noctuidae	Mythimna albipuncta	Le Point blanc	Oui	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Noctuidae	Mythimna l-album	Le L blanc	-	NM	Polyphage	Basse	Humide	Piège lumineux
Noctuidae	Mythimna pallens	La Leucanie blafarde	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Noctuidae	Noctua fimbriata	La Frangée	-	NM	Polyphage	Basse, arbustive et arborée	Large	Piège lumineux
Noctuidae	Noctua janthe	Le Collier soufré	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Noctuidae	Noctua pronuba	Le Hibou	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Noctuidae	Ochropleura plecta	Le Cordon blanc	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Noctuidae	Phlogophora meticulosa	La Météculeuse	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Noctuidae	Proxenus hospes	L'Hydrille domestique	-	VU	Polyphage	Basse	Sec	Piège lumineux
Noctuidae	Tyta luctuosa	La Noctuelle en deuil	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Opportuniste
Noctuidae	Xestia c-nigrum	Le C-noir	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Noctuidae	Xestia xanthographa	La Trimaculée	-	NM	Polyphage	Basse	Large	Piège lumineux
Nolidae	Earias clorana	La Halias du Saule	-	NM	Monophage	Arborée	Humide	Piège lumineux
Nolidae	Nycteola revayana	La Sarrothripe de Revay	-	VU	Monophage	Arborée	Large	Piège lumineux
Nolidae	Pseudoips prasinanus	La Halias du Hêtre	-	NM	Polyphage	Arborée	Large	Piège lumineux
Notodontidae	Cerura erminea	L'Hermine	-	VU	Polyphage	Arborée	Humide	Piège lumineux
Notodontidae	Gluphisia crenata	La Crénelée	-	NM	Oligophage	Arborée	Humide	Piège lumineux
Notodontidae	Notodonta ziczac	Le Bois-Veiné	-	NM	Polyphage	Arborée	Humide	Piège lumineux
Sphingidae	Macroglossum stellatarum	Le Moro-Sphinx	Oui	NM	Oligophage	Basse	Large	Opportuniste

**Tableau 14** : Synthèse du cortège de Micro-Lépidoptère observé sur le Cirque de l'Essonne en 2024-2025.

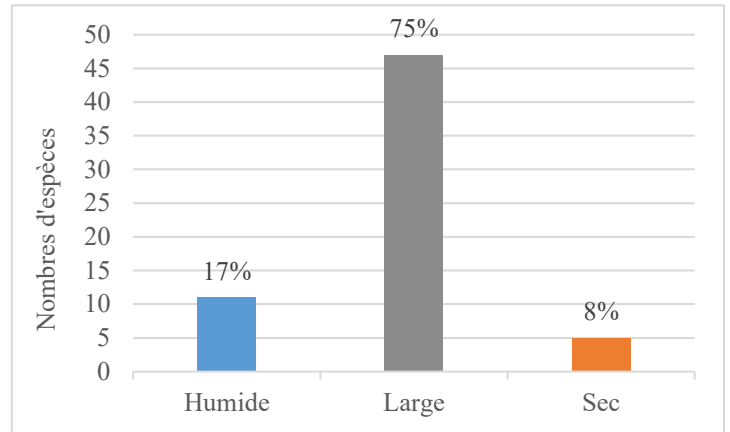
Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inventoriée en 2016	Observations
Crambidae	<i>Acentria ephemerella</i>	L'Hydrocampe fausse-éphémère	-	Piège lumineux
Crambidae	<i>Agriphila geniculea</i>	Le Crambus des friches	Oui	Piège lumineux
Crambidae	<i>Agriphila inquinatella</i>	Le Crambus sOuillé	-	Piège lumineux
Crambidae	<i>Crambus lathoniellus</i>	Le Crambus des prés	-	Piège lumineux
Crambidae	<i>Crambus pascuella</i>	Le Crambus des pâturages	-	Piège lumineux
Crambidae	<i>Eudonia pallida</i>	L'Eudorée pâle	-	Piège lumineux
Crambidae	<i>Nascia ciliaris</i>	Le Botys de Laïches	-	Piège lumineux
Crambidae	<i>Nomophila noctuella</i>	La Nomophile	Oui	Piège lumineux
Crambidae	<i>Parapoynx stratiotata</i>	L'Hydrocampe de la Stratiote	-	Piège lumineux
Crambidae	<i>Pyrausta aurata</i>	La Pyrauste de la Menthe	Oui	Opportuniste
Crambidae	<i>Pyrausta despicata</i>	La Pyrauste du Plantain	-	Piège lumineux
Crambidae	<i>Pyrausta purpuralis</i>	La Pyrauste pourprée	-	Piège lumineux
Depressariidae	<i>Carcina quercana</i>	-	-	Piège lumineux
Gelechiidae	<i>Chrysoesthia drurella</i>	-	-	Piège lumineux
Oecophoridae	<i>Alabonia geoffrella</i>	-	-	Piège lumineux
Oecophoridae	<i>Batia lunaris</i>	-	-	Piège lumineux
Pterophoridae	<i>Pterophorus pentadactylus</i>	-	-	Piège lumineux
Pyralidae	<i>Acrobasis advenella</i>	La Phycide de l'Aubépine	-	Piège lumineux
Pyralidae	<i>Aphomia sociella</i>	La Fausse-teigne des bourdons	-	Piège lumineux
Pyralidae	<i>Homoceros sinuella</i>	La Phycide du Plantain	-	Piège lumineux
Pyralidae	<i>Oncocera semirubella</i>	L'Ilythie incarnat	-	Opportuniste
Tineidae	<i>Monopis monachella</i>	-	-	Piège lumineux
Tischeriidae	<i>Tischeria ekebladella</i>	-	-	Piège lumineux
Tortricidae	<i>Acleris rhombana</i>	-	-	Piège lumineux
Tortricidae	<i>Archips podana</i>	-	-	Piège lumineux
Tortricidae	<i>Celypha lacunana</i>	-	-	Piège lumineux
Tortricidae	<i>Choristoneura hebenstreitella</i>	-	-	Piège lumineux
Tortricidae	<i>Clepsis consimilana</i>	-	-	Piège lumineux
Tortricidae	<i>Cochylis hybridella</i>	-	-	Piège lumineux
Tortricidae	<i>Cydia pomonella</i>	-	-	Piège lumineux
Tortricidae	<i>Hedya pruniana</i>	-	-	Opportuniste
Tortricidae	<i>Notocelia cynosbatella</i>	-	-	Piège lumineux
Tortricidae	<i>Notocelia uddmanniana</i>	-	-	Piège lumineux

## b) Caractéristiques écologiques du cortège de Macro-Hétérocères

Le cortège de Macro-Hétérocères a été caractérisé selon le régime alimentaire du stade larvaire (**Figure 15**) et selon les préférences des espèces vis-à-vis des milieux qu'elles fréquentent (**Figure 16**). Les espèces présentant une large amplitude alimentaire et mésologique sont majoritaires, ce qui traduit le caractère globalement généraliste du cortège observé.

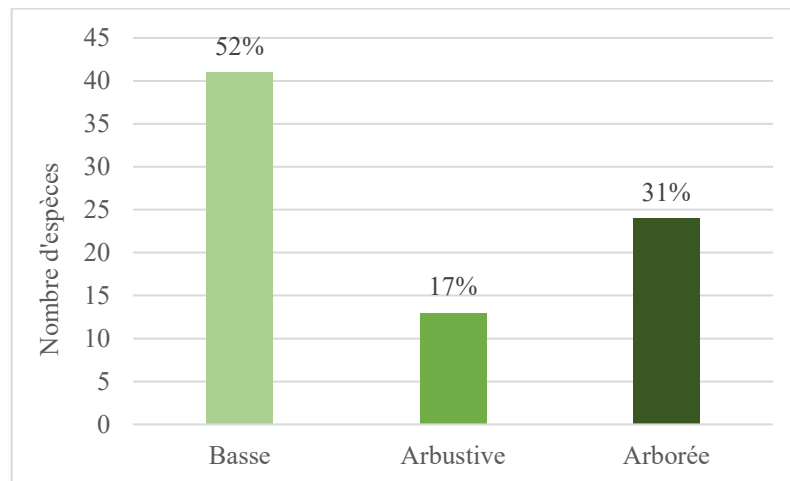


**Figure 15 :** Régime alimentaire larvaire des Macro-Hétérocères inventoriés sur le Cirque de l’Essonne en 2024-2025.



**Figure 16 :** Préférences mésologiques des espèces de Macro-Hétérocères recensées sur le Cirque de l’Essonne en 2024-2025.

À partir des informations sur les plantes hôtes, les espèces ont été rassemblées selon la structure de la végétation : strate basse (plantes herbacées ou ligneuses de moins de 1 m), strate arbustive (plantes de 1 à 5 m) et strate arborée (plantes de plus de 5 m). Les espèces polyphages des plantes associées à différentes strates sont incluses dans chacune d’entre elle sur la **Figure 17**. Les espèces associées à la strate basse sont les plus représentées, devant les espèces liées aux strates arbustives et arborées.



**Figure 17 :** Strates végétales associées aux espèces de Macro-Hétérocères du Cirque de l’Essonne en 2024-2025.

### 4.2.3. Analyse

#### a) Interprétation écologique du cortège de Macro-Hétérocères

La prédominance d'espèces à préférendum mésologique large est généralement observée au sein des cortèges de Lépidoptères des sites naturels et semi-naturels (Borges, 2022). Parmi les Macro-Hétérocères recensés, 17% des espèces ont une affinité pour les milieux hygrophiles, et 8% pour les milieux plus xérophiles. Cette répartition témoigne de l'hétérogénéité des habitats présents sur le Cirque de l'Essonne, combinant zones humides, friches et coteaux boisés et ensoleillés.

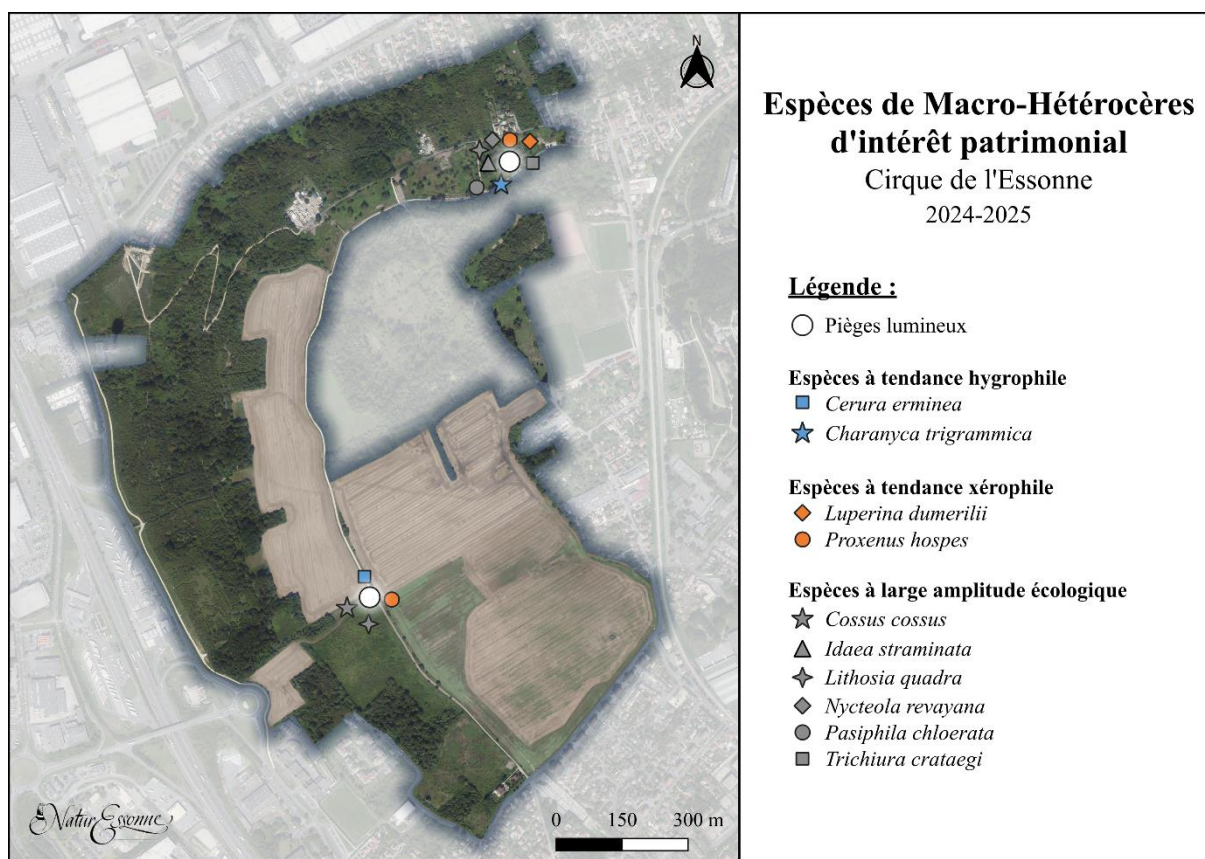
Les pièges lumineux ont été installés en milieux ouverts, ce qui peut expliquer la forte proportion d'espèces associées à la strate basse. Néanmoins, des espèces liées aux formations arbustives et arborées ont également été observées, pouvant résulter de l'attraction depuis les milieux adjacents (lisières, boisements). En outre, les imagos présentent des capacités de dispersion variables selon les espèces, leur permettant d'exploiter des habitats au-delà de leur milieu larvaire de prédilection.

Ces éléments suggèrent que la diversité des strates végétales présentes sur le Cirque de l'Essonne contribue à la richesse du cortège d'Hétérocères observé, en répondant aux différentes exigences écologiques des espèces.

#### b) Évaluation patrimoniale des espèces recensées

Pour les Hétérocères, l'évaluation des espèces d'intérêt patrimonial s'est basée sur les statuts de vulnérabilité déterminés par les travaux du GILIF (Mothiron 1997, 2001, 2010). Dix espèces de Macro-Hétérocères recensées en 2024-2025 sont considérées vulnérables en Île-de-France. Parmi elles, se retrouvent des espèces à tendance xérophiles comme la Noctuelle de Duméril (*Luperina dumerilii*) ou l'Hydrille domestique (*Proxenus hospes*), mais aussi des espèces plus hygrophiles comme l'Hermine (*Cerura erminea*) ou la Noctuelle trilignée (*Charanyca trigrammica*).

Ces dix espèces sont dans l'ensemble assez répandues dans la région, le Cossus gâte-bois (*Cossus cossus*) est assez localisé mais régulier dans ses stations. La perte d'habitats, par exemple des friches pour le Bombyx de l'Aubépine (*Trichiura crataegi*), explique leur classement « Vulnérable ». Elles représentent donc un enjeu de conservation modéré.



**Figure 18 :** Cartographie des pièges lumineux et des occurrences des espèces de Macro-Hétérocères à intérêt patrimonial.

Chaque point de la cartographie (**Figure 18**) correspond à une occurrence et non à l'abondance des espèces.

### c) Comparaison avec les inventaires de 2016

Les inventaires par attractions lumineuses nocturnes ont permis d'augmenter considérablement la détection des Hétérocères et donc d'enrichir la liste des espèces inventoriées sur le Cirque de l'Essonne, avec 85 espèces non répertoriées dans l'étude de 2016. Cependant, plusieurs espèces identifiées en 2016 n'ont pas été revues. Ces absences d'observation ne peuvent pas être interprétées comme des disparitions locales et plusieurs facteurs explicatifs peuvent entrer en compte.

Tout d'abord, la zone humide ne faisant pas partie du périmètre d'étude n'a pas été prospectée, ce qui limite la couverture de certains habitats et la détection des espèces associées. Ensuite, deux sessions d'échantillonnage par localité ont été réalisées, de manière à couvrir la phénologie du plus grand nombre d'espèce. Toutefois, certaines espèces aux périodes de vol courtes et pics d'abondance estivaux, telles que de l'Acidalie ocreuse (*Idaea ochrata*),

l'Acidalie étrille (*Scopula nigropunctata*) ou la Phalène de l'Ansérine (*Scotopteryx chenopodiata*), ont ainsi pu ne pas être détectées. Enfin, les espèces à activité diurne, comme le Bombyx du Chêne (*Lasiocampa quercus*) ou la Divisée (*Siona lineata*), sont généralement moins attirées par les dispositifs lumineux. Leur observation a donc pu échapper aux prospections opportunistes.

## 5. Les Orthoptéroïdes

Les criquets, sauterelles et grillons forment dans la classification des êtres vivants, l'ordre des Orthoptères. Avec l'inclusion des Mantoptères et des Phasmoptères, représentés respectivement par la Mante religieuse (*Mantis religiosa*) et le Phasme gaulois (*Clonopsis gallica*) en Île-de-France, ces insectes forment le super-ordre des Orthoptéroïdes (Houard & Johan, 2021).

### 5.1. Matériel et méthode

#### a) Protocole d'inventaire et conditions d'observations

Les données ont été recueillies en appliquant le protocole du Chron'Orthoptères (Doucet & François, 2021). Ce dernier consiste à parcourir un habitat ouvert d'au moins 500 m<sup>2</sup>, dont la structure de végétation et le mode de gestion sont homogènes, selon un itinéraire libre, non fixe et limité dans le temps (Doucet & François, 2021). L'inventaire démarre à la rencontre de la première espèce et prend fin lorsqu'aucune nouvelle espèce n'est contactée durant 15 minutes (Doucet & François, 2021). Cette approche permet ainsi d'obtenir le cortège caractéristique d'un habitat cible, c'est-à-dire sa diversité en espèces. Elle permet également d'adapter l'effort de prospection en fonction de la richesse spécifique et d'obtenir une pression d'échantillonnage uniforme entre les différentes stations d'inventaires.

Les Orthoptéroïdes sont principalement liés aux habitats naturels herbacés ou buissonnants dit « ouverts » par opposition aux habitats boisés (Houard & Johan, 2021). Ainsi, quatre stations d'échantillonnage ont été définies afin de couvrir les différents milieux ouverts du Cirque de l'Essonne. La grande étendue de friche située au sud-ouest du site, sur la commune de Villabé, n'a pas été prospectée. Principalement herbacée en 2016, elle est aujourd'hui colonisée par les espèces ligneuses, la rendant impénétrable. L'identification spécifique des stades immatures demeure souvent délicate chez les Orthoptères. Les inventaires ont donc été effectués à raison d'un passage par mois entre juillet et septembre, en veillant à respecter un intervalle minimal de trois semaines entre deux prospections (**Tableau 15**). Des prospections

complémentaires ont été menées les 22 août 2025 et 1<sup>er</sup> octobre 2025 afin de compléter les inventaires des stations concernées par des travaux de gestion, intervenus avant le dernier passage de 2024. Ces opérations de fauche avaient entraîné une forte réduction de la végétation herbacée, limitant significativement la détection des Orthoptères.

**Tableau 15** : Récapitulatif des prospections dédiées aux Orthoptères.

Date	Type de prospection	Observateurs
02/08/2024	Chron'Orthoptères	Romain GUITTET-CHALEUX
22/08/2024	Chron'Orthoptères	Romain GUITTET-CHALEUX
23/09/2024	Chron'Orthoptères	Romain GUITTET-CHALEUX, Frédéric JARRY
22/08/2025	Relevés opportunistes	Romain GUITTET-CHALEUX, Frédéric JARRY
01/10/2025	Relevés opportunistes	Romain GUITTET-CHALEUX, Gilles TOURATIER

Afin de faciliter leur observation, les inventaires ont été réalisés dans des conditions météorologiques favorables à leur activité : temps ensoleillé à faiblement nuageux, température de l'air ressentie supérieure ou égale à 20°C et faible vitesse de vent. Une recherche active a été effectuée par fauchage de la végétation basse à l'aide d'un filet entomologique. Cette prospection visuelle est complétée par une écoute directe des stridulations émises par les individus mâles. En effet, celles-ci constituent de véritables signatures spécifiques et sont un outil de détermination efficace, notamment pour différencier les espèces morphologiquement proches ou pour détecter les espèces les plus discrètes (Griboval, 2005 ; Houard & Johan, 2021). Enfin le battage des feuillages d'arbres et arbustes en lisière a également été pratiqué afin de détecter les espèces arboricoles et compléter l'inventaire.

### **b) Exigences écologiques des espèces observées**

Plusieurs facteurs environnementaux influencent la diversité du cortège d'Orthoptères, notamment l'hygrométrie et l'ensoleillement des milieux, mais aussi la structure de la végétation, en particulier sa hauteur et sa densité (Houard & Johan, 2021). Chaque espèce possède une valence écologique, qui correspond à l'amplitude des conditions qu'elle peut tolérer. Cette valence se traduit par un degré de spécialisation (sténoécie) vis-à-vis des habitats permettant la réalisation du cycle biologique de l'espèce, selon les catégories suivantes (Legros *et al.*, 2016 ; Houard & Johan, 2021) :

- **Euryèce** : espèce présente dans de nombreux habitats sans préférence marquée. Elle est qualifiée d'ubiquiste ;
- **Oligoèce non-sélective** : espèce présente dans un nombre restreint d'habitats sans préférence marquée pour l'un d'entre eux, ou dont la relation avec un habitat particulier reste peu documentée ;
- **Oligoèce sélective** : espèce oligoèce ayant une préférence marquée pour un habitat particulier ;
- **Spécialiste** : espèce sténoèce à niche écologique étroite, présente dans un nombre très limité d'habitats ;
- **Spécialiste stricte** : espèce sténoèce inféodée à un unique habitat et associée à des conditions écologiques particulières.

Dans le cadre de l'analyse synthétique du cortège présent sur le Cirque de l'Essonne, les espèces euryèces et oligoèces non-sélectives sont regroupées sous le terme de « généralistes », les oligoèces sélectives sous celui de « sélectives » et enfin les spécialistes et spécialistes strictes sont regroupées en « spécialistes ». La description du cortège est complétée par une analyse des préférences des espèces vis-à-vis de la structure de la végétation au sein de leurs habitats. Les informations utilisées sont issues du tableau des traits biologiques et écologiques des Orthoptères franciliens établi dans la Liste rouge régionale (Houard & Johan, 2021). Chaque espèce présente des affinités plus ou moins marquées pour différentes strates de végétation. Seules les strates préférentiellement exploitées ont été retenues dans l'analyse.

## 5.2. Résultats

### a) Composition du cortège d'Orthoptéroïdes

Les inventaires par Chron'Orthoptères complétés par des observations opportunistes, ont permis de recenser 25 espèces d'Orthoptéroïdes sur le périmètre d'étude (**Tableau 16**), dont 13 déjà identifiées lors de l'étude de 2016 (Huguet & Duchemann, 2017) : 12 Orthoptères et la Mante religieuse (*Mantis religiosa*).

**Tableau 16 :** Synthèse du cortège d'Orthoptéroïdes observé sur le Cirque de l'Essonne en 2024-2025.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inventoriée en 2016	LRR <sup>a</sup>	Rareté en IDF <sup>b</sup>	Protection <sup>c</sup>	Déterminante ZNIEFF en IDF	Principaux biotopes en IDF	Degré de spécialisation	Xérophilie	Thermophilie	Observation
<i>Aiolopus thalassinus</i>	L'Oedipode émeraude	-	LC	PC	-	-	Zones bien exposées à végétation clairsemée portant des secteurs humides	Oligoèce sélective	Variable	Thermophile	Chron'Orthoptères
<i>Calliptamus italicus</i>	Le Caloptène italien	-	LC	PC	-	-	Pelouses sableuses ou calcaires	Oligoèce sélective	Xérophile	Thermophile	Chron'Orthoptères
<i>Chorthippus dorsatus</i>	Le Criquet vert-échine	Oui	LC	AC	-	-	Prairies et ourlets	Oligoèce non-sélective	Mésophile	Mésotherme	Chron'Orthoptères
<i>Conocephalus fuscus</i>	Le Conocéphale bigarré	Oui	LC	C	-	-	Prairies et ourlets	Oligoèce non-sélective	Mésophile	Mésotherme	Chron'Orthoptères
<i>Euchorthippus declivus</i>	Le Criquet des mOuillères	-	LC	AC	-	-	Prairies et pelouses	Oligoèce non-sélective	Méso-xérophile	Mésotherme	Chron'Orthoptères
<i>Euchorthippus elegantulus</i>	Le Criquet blafard	-	LC	AR	-	Oui	Pelouses et friches	Oligoèce sélective	Xérophile	Thermophile	Chron'Orthoptères
<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	Le Grillon bordelais	-	LC	PC	-	-	Milieux remaniés par l'homme	Euryèce	Méso-xérophile	Thermophile	Opportuniste
<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	Le Criquet mélodieux	-	LC	C	-	-	Prairies et ourlets	Oligoèce sélective	Mésophile	Mésotherme	Chron'Orthoptères
<i>Gomphocerippus brunneus</i>	Le Criquet duettiste	-	LC	AC	-	-	Prairies et pelouses	Oligoèce sélective	Méso-xérophile	Mésotherme	Chron'Orthoptères
<i>Gomphocerippus rufus</i>	Le Gomphocère roux	Oui	LC	AC	-	-	Prairies et ourlets proches de boisements	Oligoèce non-sélective	Mésophile	Mésotherme	Chron'Orthoptères
<i>Mantis religiosa</i>	La Mante religieuse	Oui	LC	AC	PR	-	Ourlets, lisières et fourrés	Oligoèce non-sélective	Méso-xérophile	Thermophile	Opportuniste
<i>Meconema meridionale</i>	Le Méconème fragile	-	LC	PC	-	-	Ourlets, lisières et fourrés	Oligoèce non-sélective	Mésophile	Thermophile	Battage
<i>Nemobius sylvestris</i>	Le Grillon des bois	-	LC	C	-	-	Ligneux et boisements	Oligoèce sélective	Mésophile	Mésotherme	Opportuniste
<i>Oecanthus pellucens</i>	Le Grillon d'Italie	Oui	LC	AC	PR	-	Ourlets, lisières et fourrés	Oligoèce non-sélective	Méso-xérophile	Thermophile	Chron'Orthoptères
<i>Oedipoda caerulea</i>	L'Ædipode turquoise	-	LC	AC	PR	-	Pelouses ouvertes faiblement végétalisées	Oligoèce sélective	Xérophile	Thermophile	Chron'Orthoptères
<i>Omocestus rufipes</i>	Le Criquet noir-ébène	-	LC	AC	-	-	Prairies et pelouses	Oligoèce sélective	Méso-xérophile	Méso-thermophile	Opportuniste

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inventoriée en 2016	LRR <sup>a</sup>	Rareté en IDF <sup>b</sup>	Protection <sup>c</sup>	Déterminante ZNIEFF en IDF	Principaux biotope en IDF	Degré de spécialisation	Xérophilie	Thermophilie	Observation
<i>Phaneroptera nana</i>	Le Phanéroptère méridional	Oui	LC	PC	-	-	Ourlets, lisières et fourrés	Oligoèce non-sélective	Méso-xérophile	Thermophile	Chron'Orthoptères
<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	La Decticelle cendrée	Oui	LC	C	-	-	Ourlets et lisières de boisements	Oligoèce non-sélective	Mésophile	Mésotherme	Chron'Orthoptères
<i>Platycleis albopunctata</i>	La Decticelle grisâtre	-	LC	AC	-	-	Prairies et pelouses	Oligoèce sélective	Méso-xérophile	Méso-thermophile	Chron'Orthoptères
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Le Criquet des pâtures	Oui	LC	C	-	-	Prairies et ourlets	Oligoèce non-sélective	Mésophile	Mésotherme	Chron'Orthoptères
<i>Roeseliana roeselii</i>	La Decticelle bariolée	Oui	LC	C	-	-	Prairies et ourlets	Oligoèce non-sélective	Mésophile	Mésotherme	Chron'Orthoptères
<i>Ruspolia nitidula</i>	Le Conocéphale gracieux	Oui	LC	AC	PR	-	Ourlets, lisières et fourrés	Oligoèce non-sélective	Mésophile	Méso-thermophile	Chron'Orthoptères
<i>Tessellana tessellata</i>	La Decticelle carroyée	-	LC	PC	-	-	Pelouses ouvertes	Oligoèce sélective	Xérophile	Thermophile	Chron'Orthoptères
<i>Tetrix ceperoi</i>	Le Tétrix des vasières	Oui	LC	PC	-	-	Habitats à immersion hivernale	Oligoèce sélective	Hygrophile	Mésotherme	Opportuniste
<i>Tettigonia viridissima</i>	La Grande Sauterelle verte	Oui	LC	CC	-	-	Prairies et ourlets	Oligoèce non-sélective	Méso-xérophile	Thermophile	Chron'Orthoptères

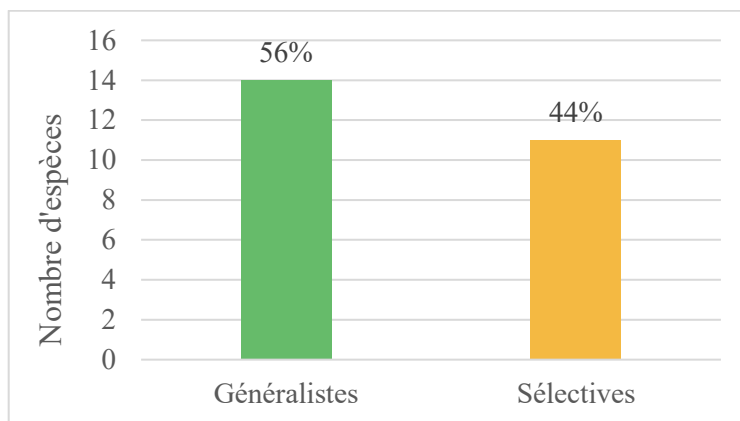
a : Liste rouge régionale, NT = Quasi menacée, LC = Préoccupation mineure ; d'après Houard & Johan, 2021.

b : AR = Assez rare, PC = Peu commune, AC = Assez commune, C = Commune, CC = Très commune ; d'après Houard & Johan, 2021.

c : PR = protégée régionalement d'après l'arrêté interministériel du 11 mars 1991 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Île-de-France complétant la liste nationale – Article 1.

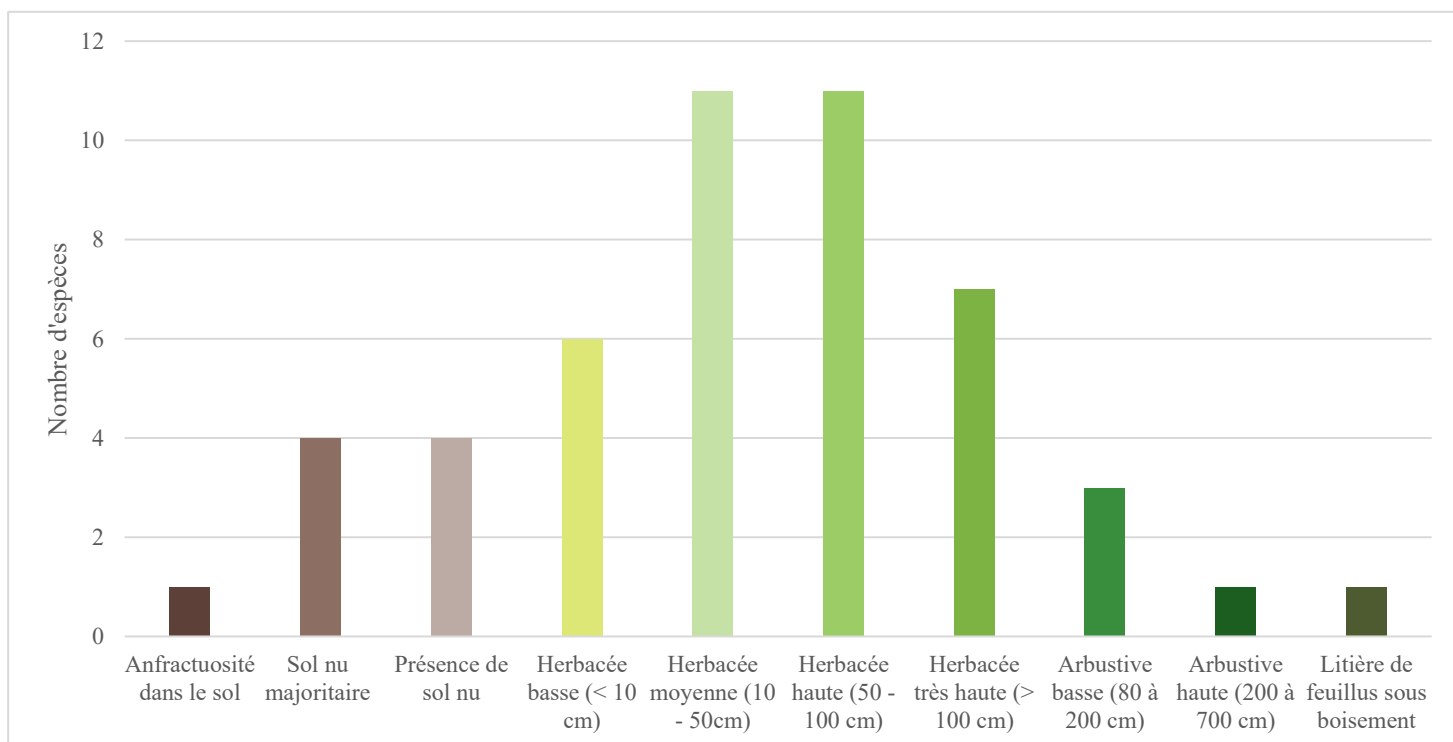
## b) Caractéristiques écologiques du cortège d'Orthoptéroïdes

Le cortège inventorié est majoritairement composé d'espèces généralistes, bien qu'un nombre important d'espèces sélectives soit également représenté. Aucune espèce spécialiste n'a toutefois été recensée sur le site.



**Figure 19 :** Sténoécie des espèces d'Orthoptères du Cirque de l'Essonne en 2024-2025.

La répartition des espèces selon les strates de végétation préférentielles met en évidence une dominance des formations herbacées, les strates arbustives et plus fermées étant faiblement représentées. Lorsqu'une espèce présente des affinités préférentielles pour plusieurs strates (par exemple : herbacée basse et moyenne), elle est comptabilisée dans chacune d'entre elles.



**Figure 20 :** Répartition des Orthoptéroïdes selon les strates de végétation préférentielles.

### 5.3. Analyse

#### a) Interprétation écologique du cortège d'Orthoptéroïdes

La structuration du cortège d'Orthoptéroïdes est cohérente avec la diversité des habitats ouverts échantillonnés sur le site, comprenant des prairies de fauche, des friches, des ourlets, couplés au battage des strates arbustives et arborées en lisière. La présence d'espèces associées à des strates végétales variées, depuis les zones de sol nu jusqu'aux formations arbustives, met en évidence l'utilisation d'une diversité de micro-habitats au sein des milieux étudiés.

Le cortège observé présente une affinité globale pour des conditions thermiques relativement élevées, avec une proportion importante d'espèces thermophiles (44 %) et méso-thermophiles (12 %). Le gradient de xérophilie est quant à lui dominé par des espèces mésophiles (42 %) et méso-xérophiles (37 %), traduisant des affinités majoritaires pour des milieux ouverts légèrement secs. Une seule espèce hygrophile a été recensée, le Tétrix des vasières (*Tetrix ceperoi*), observé de manière opportuniste lors d'un piège lumineux dédié aux Hétérocères, au niveau de la friche vivace située au nord de la zone humide.

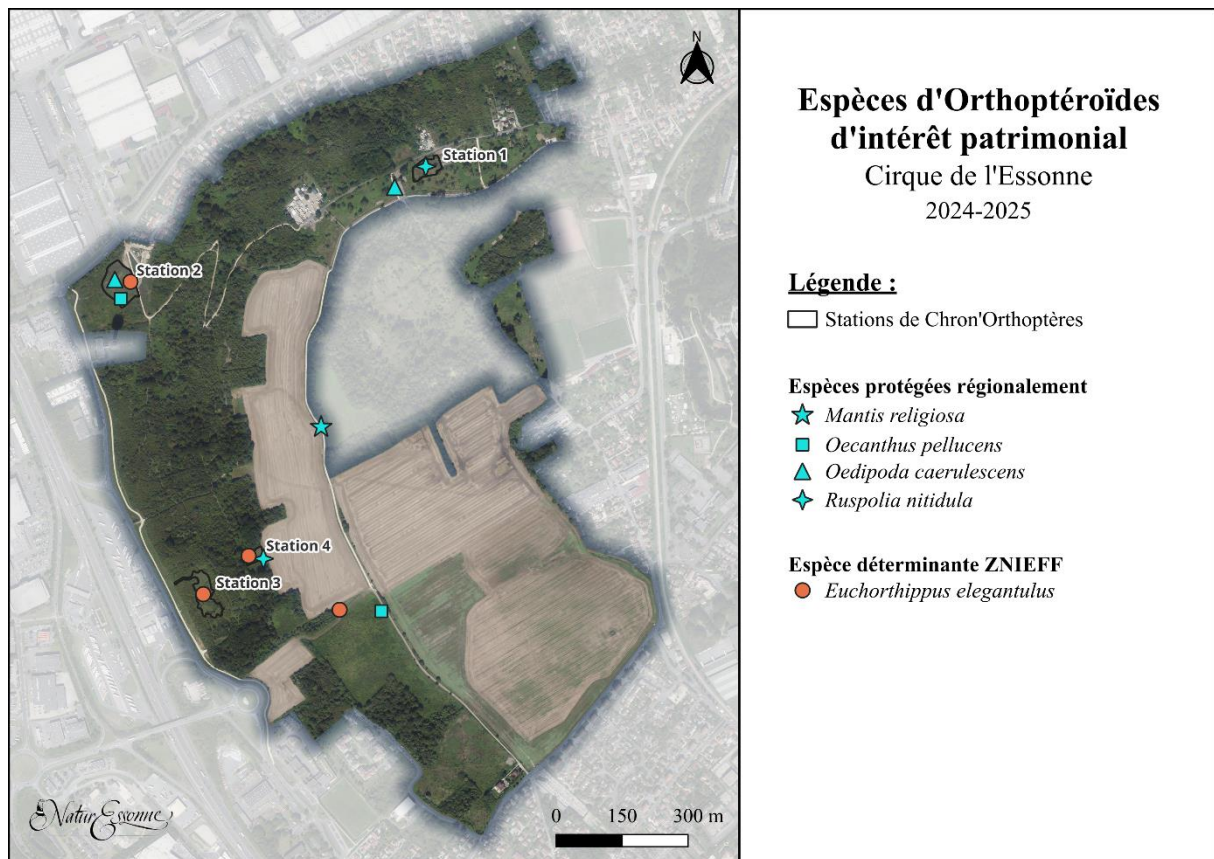
L'absence d'espèces spécialistes souligne que le cortège est principalement composé d'espèces communes, caractéristiques de milieux ouverts sous influence anthropique.

#### b) Évaluation patrimoniale des espèces recensées

Parmi les espèces du cortège, quatre bénéficient d'un statut de protection régionale : la Mante religieuse (*Mantis religiosa*), le Grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens*), l'Œdipode turquoise (*Oedipoda caerulea*) et le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*). Autrefois considérées comme rares, patrimoniales et caractéristiques des pelouses et prairies sèches de la vallée de la Seine, elles présentent aujourd'hui une répartition régionale plus étendue (Houard & Johan, 2021). Favorisées par les effets du changement climatique, elles sont désormais fréquemment observées dans les milieux chauds et secs d'Île-de-France (Houard & Johan, 2021).

Le Criquet blafard (*Euchorthippus elegantulus*) est une espèce déterminante pour la désignation des ZNIEFF. Il affectionne les milieux ouverts secs et pionniers. L'Île-de-France constitue la limite nord de son aire de répartition sur le territoire métropolitain et l'espèce semble également favorisée par les effets du changement climatique (Houard & Johan, 2021).

L'ensemble de ces espèces représente un enjeu de conservation modéré. Chaque point de la cartographie correspond à une observation de l'espèce et non à son abondance.



**Figure 21 :** Cartographie localisant les espèces d'Orthoptéroïdes d'intérêt patrimonial et les stations d'inventaire.

### c) Comparaison avec les inventaires de 2016

Trois espèces d'Orthoptères identifiées lors des inventaires de 2016 n'ont pas été revues en 2025. Deux d'entre elles, le Criquet des clairières (*Chrysochraon dispar*) et le Tétrix riverain (*Tetrix subulata*), présentent une affinité pour les milieux méso-hygrophiles, c'est-à-dire frais. La zone humide ne faisant pas partie du périmètre d'étude, les milieux ouverts qui lui sont associés n'ont pas été prospectés. Leur absence des relevés ne permet pas de tirer de conclusions. La troisième espèce est le Phanéroptère commun (*Phaneroptera falcata*), dont les exigences écologiques sont proches du Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*), recensé sur plusieurs secteurs du site. Son absence pourrait résulter d'une non-détection.

Treize espèces non observées lors des inventaires de 2016 ont été recensées en 2024-2025. L'application du protocole Chron'Orthoptères, qui repose sur un effort d'échantillonnage standardisé en fonction de la richesse spécifique d'un site, peut expliquer au moins en partie, ces nouvelles observations.

## 6. Les Reptiles

### 6.1. Matériel et Méthode

L'inventaire des reptiles a été effectué sur la base du protocole « POPReptile Communauté » (Lourdais *et al.*, 2025), qui consiste à identifier les reptiles présents le long d'un trajet linéaire, appelé transect, d'une longueur comprise entre 60 et 150 m. Chaque transect doit intégrer des micro-habitats favorables aux reptiles (Lourdais *et al.*, 2025). Les habitats de lisières, à l'interface entre un couvert végétal structuré offrant des refuges et une végétation ouverte propice aux phases d'insolation nécessaires à la thermorégulation<sup>1</sup> sont donc particulièrement favorables. Sur le périmètre d'étude, quatre transects ont été positionnés au niveau de lisières orientées sud.

La détection des reptiles le long d'un transect repose sur deux méthodes. Lors du trajet « aller », le transect est parcouru à vitesse constante d'environ 20 m/min et les reptiles sont identifiés à vue sur une bande de 2 m de part et d'autre du transect, afin de repérer les espèces les plus héliophiles (Lourdais *et al.*, 2025). Une attention est portée sur l'ensemble des éléments favorables : pied des buissons, tas de pierres et autres abris potentiels. Le trajet « retour » consiste quant à lui à relever des plaques à reptiles, améliorant la détection des espèces plus discrètes (Lourdais *et al.*, 2025). Quatre plaques refuges, constituées de tapis de carrière en caoutchouc, ont été disposées sur chacun des transects. Néanmoins, le suivi du transect T4 a été réalisé avec seulement trois plaques, l'une d'entre elles ayant été dérobée entre la pose et le premier passage d'inventaire.

Six passages ont été effectués durant la période de reproduction des reptiles qui s'étend de mars à juin, avec au minimum quatre jours séparant deux passages (**Tableau 17**). Les prospections ont été réalisées dans des conditions météorologiques propices à la thermorégulation et à l'activité des reptiles, comme une alternance de nuages avec éclaircies et l'absence de vent fort. Lors des journées ensoleillées, notamment en été, les prospections ont eu lieu dans la matinée afin d'éviter les températures trop élevées (> 25 °C). À chaque passage, la température du sol a été mesurée à l'aide d'un thermomètre infrarouge au niveau des transects, afin de s'assurer qu'elle était comprise entre 18 °C et 25 °C et donc que les conditions d'observation étaient favorables.

<sup>1</sup> : *processus physiologique et comportemental permettant aux reptiles de maintenir leur température corporelle en fonction des conditions thermiques de leur environnement.*

**Tableau 17** : Récapitulatif des prospections sur les transects reptiles.

Date	Observateurs
07/04/2025	Romain GUITTET-CHALEUX
11/04/2025	Romain GUITTET-CHALEUX
08/05/2025	Marine CARON, Olivier DELZONS, Florent HAGNERE, Frédéric JARRY
11/06/2025	Romain GUITTET-CHALEUX
24/06/2025	Romain GUITTET-CHALEUX
30/06/2025	Romain GUITTET-CHALEUX

## 6.2. Résultats

Les trois espèces de reptiles, dont deux lézards et une couleuvre, identifiées lors de l'étude de 2016 (Huguet & Duchemann, 2017), ont de nouveau été inventoriées sur le Cirque de l'Essonne en 2025.

**Tableau 18** : Synthèse des reptiles observés sur le Cirque de l'Essonne en 2024-2025.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Observée en 2016	LRR <sup>a</sup>	Protection <sup>b</sup>	Déterminante ZNIEFF en IDF
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	Oui	LC	PN	-
<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre helvétique	Oui	LC	PN	-
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	Oui	LC	PN	-

a : Liste rouge régionale, LC = Préoccupation mineure ; d'après Johan *et al.*, 2023.

b : PN = Protection nationale d'après l'arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection.

## 6.3. Analyse

Bien que classées en préoccupation mineure sur la Liste rouge régionale, les trois espèces de reptiles recensées bénéficient d'un statut de protection réglementaire au niveau national. Pour l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), ce sont les individus qui sont protégés tandis que les individus et les habitats sont protégés pour la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*) et le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*). Les données de présence sont représentées sur la **Figure 22**.

L'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) est l'espèce la plus fréquemment contactée au cours des six passages, avec un total de 38 observations réparties sur l'ensemble des transects. L'espèce fréquente une large gamme d'habitats et affectionne particulièrement les lisières avec un couvert végétal dense et un sol meuble. Elle est généralement peu mobile et fidèle à son aire vitale (Vacher & Geniez, 2010).

Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) a fait l'objet de quatre observations sur les transects, complétées par une observation opportuniste. Espèce ubiquiste et commensale de l'Homme, il fréquente aussi bien les milieux naturels qu'anthropisés et exploite une grande diversité d'habitats : murs de pierres, tas de bois, talus de routes, haies, friches, buissons ou encore lisières forestières (Vacher & Geniez, 2010).

Enfin, la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*) a été observée à deux reprises sur les transects. Se nourrissant principalement d'amphibiens, elle est généralement visible à proximité de zones humides (Vacher & Geniez, 2010). Elle dépend également de sites de ponte capables de maintenir des conditions de chaleur et d'humidité importantes, comme des tas de végétaux en décomposition, des vieilles souches ou des anfractuosités (Vacher & Geniez, 2010).

L'ensemble de ces observations souligne l'importance du maintien d'une mosaïque d'habitats au sein du site, associant milieux ouverts et lisières structurées, afin de garantir la disponibilité de micro-habitats favorables aux principales fonctions écologiques des espèces : thermorégulation, alimentation, déplacement et reproduction.

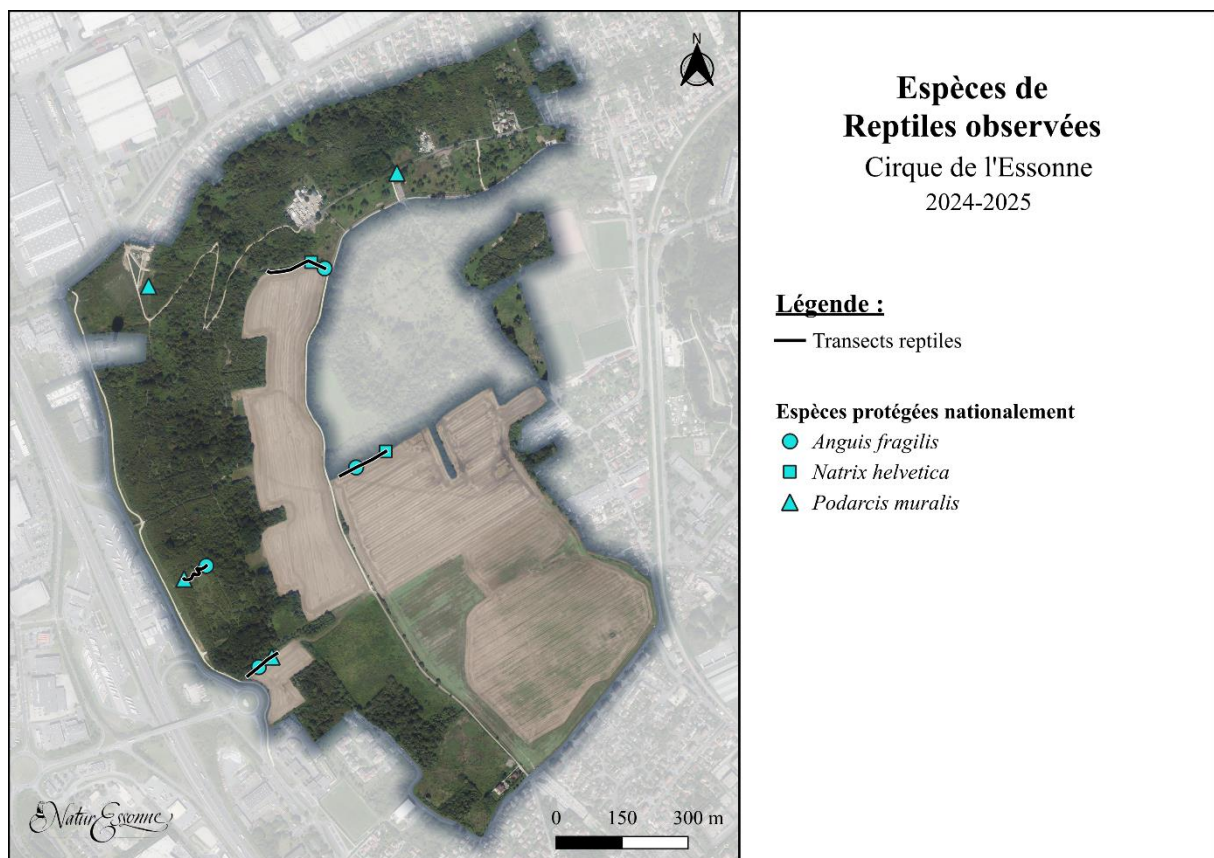


Figure 22 : Répartition des reptiles et localisation des transects sur le Cirque de l'Essonne.

## 7. Les Amphibiens

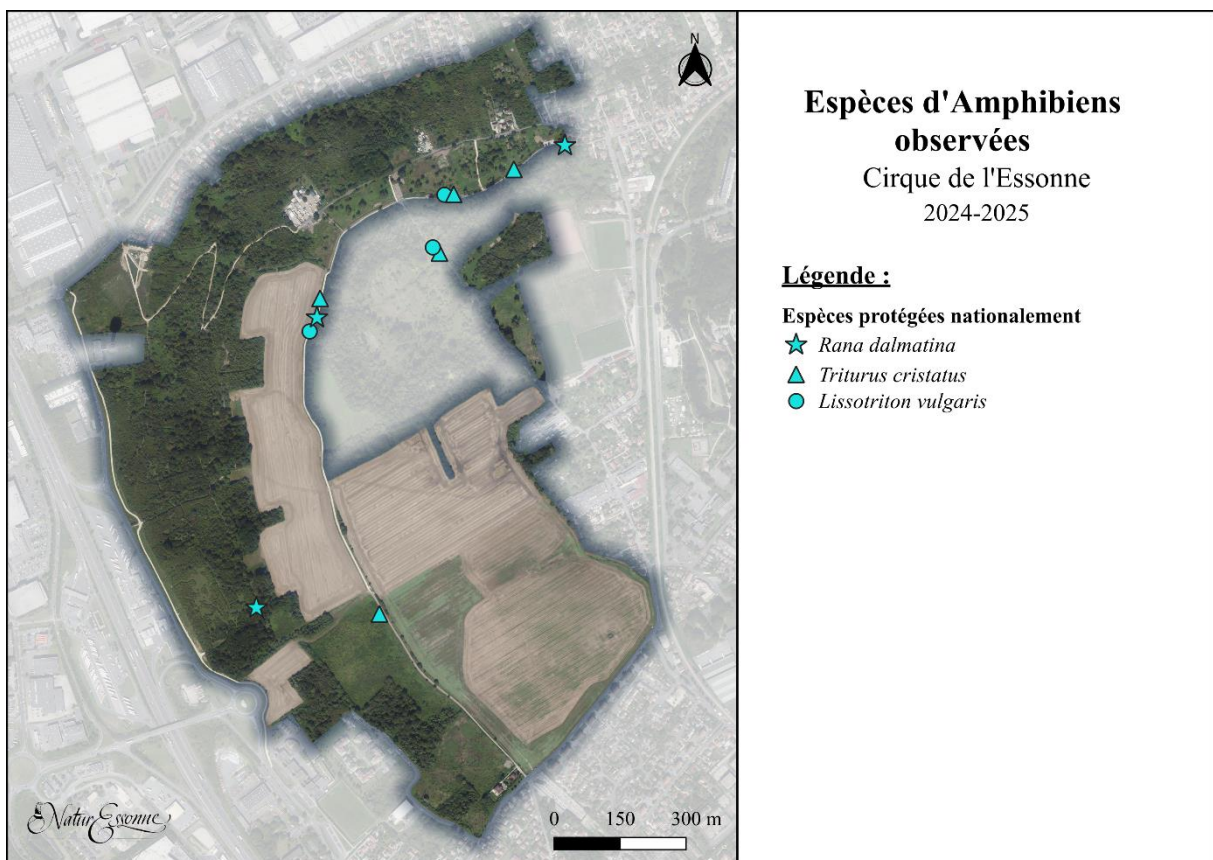
Le Cirque de l'Essonne est connu pour offrir des habitats favorables aux amphibiens, notamment au niveau de sa zone humide. Les trois espèces d'amphibiens recensées en 2016 ont été revues en 2024-2025 à l'occasion d'observations opportunistes. Le Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*) et le Triton crêté (*Triturus cristatus*) ont été vues dans les fossés qui bordent le chemin entre la plaine agricole à l'ouest et la zone humide à l'est. La Grenouille agile (*Rana dalmatina*) a également été observée dans ce secteur, ainsi qu'au niveau des coteaux boisés.

**Tableau 19** : Synthèse des amphibiens observés sur le Cirque de l'Essonne en 2024-2025.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Observée en 2016	LRR <sup>a</sup>	Protection <sup>b</sup>	Déterminante ZNIEFF en IDF
<i>Lissotriton vulgaris</i>	Triton ponctué	Oui	VU	PN	Oui
<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	Oui	LC	PN	-
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	Oui	LC	PN	-
<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille verte	-	DD	PN	-

a : Liste rouge régionale, LC = Préoccupation mineure ; d'après Johan *et al.*, 2023.

b : PN = Protection nationale d'après l'arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection.



**Figure 23** : Répartition des amphibiens observés sur le Cirque de l'Essonne en 2024-2025.

## 8. Autres groupes recensés

**Tableau 20** : Synthèse des autres espèces observées sur le Cirque de l'Essonne en 2024-2025.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Ordre	Observée en 2016	LRR	LRN	ZNIEFF
<b>Mammifères</b>						
<i>Vulpes vulpes</i>	Le Renard roux	Carnivora	-	-	LC	-
<b>Araignées</b>						
<i>Agalenatea redii</i>	L'Epeire de velours	Araneae	-	-	LC	-
<i>Argiope bruennichi</i>	L'Epeire frelon		-	-	LC	-
<i>Carrhotus xanthogramma</i>			-	-	LC	-
<i>Gibbaranea bituberculata</i>	L'Epeire à bosses		-	-	LC	-
<i>Nigma walckenaeri</i>			-	-	LC	-
<i>Runcinia grammica</i>	La Thomise rayée		-	-	LC	-
<b>Insectes</b>						
<i>Halyzia sedecimguttata</i>	La Grande coccinelle orange	Coleoptera	-	-	-	-
<i>Harmonia axyridis</i>	La Coccinelle asiatique		Oui	-	-	-
<i>Lampyrus noctiluca</i>	Le Ver luisant		-	-	-	-
<i>Liparus coronatus</i>	Le Charançon de la carotte		-	-	-	-
<i>Oryctes nasicornis</i>	Le Scarabée rhinocéros européen		-	-	-	-
<i>Stenoria analis</i>	La Sitare orange		-	-	-	-
<i>Vespa crabro</i>	Le Frelon d'Europe	Hymenoptera	Oui	-	-	-
<i>Gomphus vulgatissimus</i>	Le Gomphe vulgaire	Odonata	-	NT	LC	Oui <sup>1</sup>
<i>Onychogomphus forcipatus</i>	Le Gomphe à forceps		Oui	NT	LC	Oui <sup>2</sup>
<i>Aeshna affinis</i>	L'Aeshne affine		Oui	LC	LC	Oui <sup>3</sup>
<i>Aeshna cyanea</i>	L'Aeshne bleue		Oui	LC	LC	-
<i>Anax imperator</i>	L'Anax empereur		Oui	LC	LC	-
<i>Brachytron pratense</i>	L'Aeshne printanière		Oui	LC	LC	-
<i>Coenagrion puella</i>	L'Agrion jovencelle		Oui	LC	LC	-
<i>Libellula depressa</i>	La Libellule déprimée		Oui	LC	LC	-
<i>Libellula fulva</i>	La Libellule fauve		Oui	LC	LC	Oui <sup>4</sup>
<i>Orthetrum cancellatum</i>	L'Orthétrum réticulé		Oui	LC	LC	-
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	La Petite nymphe au corps de feu		Oui	LC	LC	-

1 : preuve d'autochtonie (larve ou exuvie) avec seuil d'effectifs > 5 exuvies/100ml

2 : preuve d'autochtonie (larve ou exuvie) avec seuil d'effectifs > 5 exuvies/100ml

3 : preuve d'autochtonie (larve ou exuvie) ou seuil d'effectifs pour imago à 5 ind./observation

4 : preuve d'autochtonie (larve ou exuvie) ou seuil d'effectifs pour imago à 30 ind./observation

## 9. Préconisations de gestion

### 9.1. Gestion des milieux

Le maintien des milieux ouverts tels que les prairies, les friches herbacées vivaces et les ourlets est essentiel pour de nombreuses espèces qui en dépendent. Ainsi, différentes mesures de gestion peuvent être appliquées, comme le débroussaillage sélectif afin de limiter le développement des ligneux, la mise en place d'un pâturage ovin extensif ou la fauche de la strate herbacée. Néanmoins, une fauche homogène ou trop fréquente peut réduire la diversité floristique et avoir des effets néfastes sur les populations de papillons, en limitant la disponibilité des plantes hôtes nécessaires à la ponte et au développement larvaire. Elle impacte également les populations d'Orthoptères, en réduisant les ressources alimentaires, les zones de ponte et la diversité de micro-habitats favorables. Afin de maintenir une diversité de structures de végétation favorables à la faune, il convient d'étager les hauteurs de fauche et d'éviter une gestion uniforme des milieux ouverts.

La préservation de zones refuges non fauchées permet de limiter l'impact des interventions. De plus, la variation de leur localisation d'une intervention à l'autre favorise une diversité des structures de végétation et des hauteurs de strate herbacée. Privilégier une fauche tardive à partir de l'automne permet également aux espèces de réaliser leurs cycles biologiques et limitera les impacts sur la faune. L'export des rémanents est indispensable afin d'éviter la dominance d'espèces nitrophiles et de favoriser une diversité floristique. La disposition de débris végétaux en lisière, tout comme le maintien de vieilles souches ou tas de branches pourront servir de zones de thermorégulation voire de pontes pour les reptiles.

Plusieurs espèces sont dépendantes des milieux arbustifs, tels que les fourrés, les lisières et les haies. Le maintien de lisières diversifiées, associant végétation herbacée rase, ourlets, strates arbustives basses et hautes ainsi que strate arborée, apparaît donc indispensable. La préservation des zones boisées hygrophiles au sein de la zone humide et thermophiles sur les coteaux sera bénéfique aux espèces dépendant de la strate arborée. Enfin, la sauvegarde d'éléments linéaires (haies, lisières, chemins enherbés) est également recommandée afin de maintenir les continuités écologiques au sein du site.

## **9.2. Gestion des espèces exotiques envahissantes**

Les stratégies de lutte contre les espèces exotiques envahissantes doivent être adaptées en fonction du statut des espèces. Pour les espèces exotiques envahissantes avérées et largement répandues, une lutte ciblée sur les fronts de colonisation peut être envisagée, afin de limiter leur impact et de contenir leur expansion. Ainsi, une veille périodique est nécessaire afin de détecter rapidement l'apparition de nouveaux foyers (Wegnez, 2022). Pour les espèces exotiques envahissantes potentielles et largement répandues, des interventions de gestion peuvent être envisagées en cas de dynamique de colonisation avérée ou au sein de secteurs présentant des enjeux écologiques (Wegnez, 2022).

En dehors des introductions récentes, l'élimination des espèces exotiques envahissantes est généralement complexe et nécessite des stratégies de gestion sur le long terme, basées sur un diagnostic initial et des modalités d'intervention adaptées. Le Centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes, coordonné et animé par le Comité français de l'UICN et l'Office français de la biodiversité, propose des fiches techniques et des retours d'expérience utiles à l'élaboration des modalités de gestion.

## **10. Synthèse des espèces à enjeux**

Les espèces inféodées à la zone humide observées en 2016 n'ont pas été intégrées à la présente synthèse puisque ce secteur ne fait pas partie du périmètre d'étude 2024-2025. Certaines espèces déterminantes ZNIEFF présentent des conditions spécifiques. Il convient donc de se référer aux tableaux présentés dans les parties « Résultats » pour une interprétation détaillée.

**Tableau 21** : Synthèse des espèces à enjeux sur le Cirque de l'Essonne.

Groupe taxonomique	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Critères de patrimonialité	2016	2024-2025
<b>Flore</b>	<i>Anacamptis morio</i>	L'Orchis bouffon	VU IDF – ZNIEFF	-	✓
	<i>Lathyrus nissolia</i>	La Gesse sans vrille	VU IDF	✓	-
	<i>Euphorbia platyphyllos</i>	L'Euphorbe à feuilles larges	VU IDF	✓	✓
	<i>Platanthera bifolia</i>	La Platanthère à deux feuilles	VU IDF	✓	-
	<i>Samolus valerandi</i>	Samole de Valérand	NT IDF – ZNIEFF	-	✓
<b>Oiseaux</b>	<i>Anthus pratensis</i>	Le Pipit farlouse	EN IDF – PN – ZNIEFF	✓	✓
	<i>Phylloscopus trochilus</i>	Le Pouillot fitis	EN IDF – PN	✓	✓
	<i>Streptopelia turtur</i>	La Tourterelle des bois	EN IDF	✓	✓
	<i>Alauda arvensis</i>	L'Alouette des champs	VU IDF	✓	✓
	<i>Cettia cetti</i>	La Bouscarle de Cetti	VU IDF – PN – ZNIEFF	-	✓
	<i>Chloris chloris</i>	Le Verdier d'Europe	VU IDF – PN	✓	✓
	<i>Lanius collurio</i>	La Pie-grièche écorcheur	VU IDF – PN – ZNIEFF	✓	-
	<i>Linaria cannabina</i>	La Linotte mélodieuse	VU IDF – PN	✓	✓
	<i>Passer domesticus</i>	Le Moineau domestique	VU IDF – PN	✓	✓
	<i>Pernis apivorus</i>	La Bondrée apivore	VU IDF – PN – ZNIEFF	✓	-
	<i>Rallus aquaticus</i>	Le Râle d'eau	VU IDF	-	✓
	<i>Saxicola rubicola</i>	Le Tarier pâtre	VU IDF – PN	✓	✓
	<i>Sylvia borin</i>	La Fauvette des jardins	VU IDF – PN	✓	✓
<b>Rhopalocères</b>	<i>Satyrium pruni</i>	La Thécla du Prunier	VU IDF	-	✓
	<i>Thymelicus acteon</i>	L'Hespérie du Chiendent	VU IDF – ZNIEFF	✓	✓
	<i>Iphiclides podalirius</i>	Le Flambé	NT IDF – PR – ZNIEFF	✓	✓
	<i>Apatura ilia</i>	Le Petit Mars changeant	LC – ZNIEFF	✓	-
	<i>Leptidea sinapis</i>	La Piéride de la Moutarde	LC – ZNIEFF	-	✓
	<i>Melanargia galathea</i>	Le Demi-Deuil	LC – ZNIEFF	-	✓
	<i>Pyrgus malvae</i>	L'Hespérie de l'Ormière	LC – ZNIEFF	✓	✓
<b>Orthoptéroïdes</b>	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	Le Criquet blafard	LC – ZNIEFF	-	✓
	<i>Mantis religiosa</i>	La Mante religieuse	LC – PR	✓	✓
	<i>Oecanthus pellucens</i>	Le Grillon d'Italie	LC – PR	✓	✓
	<i>Oedipoda caerulea</i>	L'Édipode turquoise	LC – PR	-	✓
	<i>Ruspolia nitidula</i>	Le Conocéphale gracieux	LC – PR	✓	✓
<b>Reptiles</b>	<i>Anguis fragilis</i>	L'Orvet fragile	LC – PN	✓	✓
	<i>Natrix helvetica</i>	La Couleuvre helvétique	LC – PN	✓	✓
	<i>Podarcis muralis</i>	Le Lézard des murailles	LC – PN	✓	✓
<b>Amphibiens</b>	<i>Lissotriton vulgaris</i>	Le Triton ponctué	VU IDF – PN – ZNIEFF	✓	✓
	<i>Triturus cristatus</i>	Le Triton crêté	LC – PN	✓	✓
	<i>Rana dalmatina</i>	La Grenouille agile	LC – PN	✓	✓

## 11. Bibliographie

- Azuelos L. & Renault O. (2013).** Les milieux naturels et les continuités écologiques de Seine-et-Marne. *Ed. Illustria*. 415 p.
- Birard J., Zucca M., Lois G. & Natureparif (2012).** Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France. Paris. 72 p.
- Borges A., (2022).** Inventaires des lépidoptères (diurnes et nocturnes) sur le site Natura 2000 des buttes gréseuses de l'Essonne - FR1100806 - (Moigny sur Ecole, Champcueil – Essonne). *Office pour les insectes et leur environnement pour la DRIEAT*. Rapport d'étude - Opie. 99 p.
- Bournérias M., Arnal G. & Bock C. (2001).** Guide des groupements végétaux de la région parisienne. *Ed. Belin*, Paris, 640 p.
- Cambecèdes J. & Adeux G. (2024).** Plan national d'actions en faveur des espèces et communautés inféodées aux moissons, vignes et vergers (2024-2033). *Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche*. 214 p.
- Dewulf L. & Houard X. (coord.) (2016).** Liste rouge régionale des Rhopalocères et des Zygènes d'Île-de-France. *Natureparif – Office pour les insectes et leur environnement – Association des Lépidoptéristes de France*. Paris.
- Dewulf L. (2018).** Réactualisation de la Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France. *ARB Île de France, LPO Île de France*. 33 p.
- Doucet G. & François N. (2021).** Chron'orthoptères, méthode d'évaluation de l'état de conservation des pelouses sèches.
- Dupont P. (2014).** Le Chronoventaire. Un protocole d'acquisition de données pour l'étude des communautés de Rhopalocères et Zygènes. Version 1. *Muséum National d'Histoire Naturelle*, Paris. Rapport SOUI 2014 - 22. 47 p.
- Dupont P. (2015).** Base de données de connaissance sur les Lépidoptères Rhopalocères. Version 01. *MNHN-SOUI* :  
[<https://inOui.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/evaluation>]
- Fernez T., Lafon P. & Hendoux F. (2015a).** Guide des végétations remarquables d'Ile-de-France – volume 1 : Méthodologie. *Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports*.
- Fernez T., Lafon P. & Hendoux F. (2015b).** Guide des végétations remarquables d'Ile-de-France – volume 2 : Manuel pratique. *Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports*.
- Fernez T. & Causse G. (2017).** Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France. *Documents phytosociologiques*, 144 p.

- Filoche S. (2014).** Mise à jour de la Liste rouge de la Flore vasculaire de l'Île-de-France. *Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Muséum National d'Histoire Naturelle.*
- Gayet G., Baptist F., Maciejewski L., Poncet R. & Bensettiti F. (2025).** Guide de détermination des habitats terrestres et marins de la typologie EUNIS - version 1.0, Janvier 2025, *PatriNat (OFB-CNRS-MNHN).*
- Griboval A. (2005).** Recherche sur le terrain et identification sonore des Orthoptères. *Insectes 137* : 19-22 p.
- Houard X. & Johan H. (coord.), (2021).** Liste rouge régionale des Orthoptéroïdes d'Île-de-France. *Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France – Office pour les insectes et leur environnement.* Paris. 84 p.
- Huguet C. & Duchemann E. (2017).** Inventaires naturalistes sur le Cirque de l'Essonne 2016, Communes de Lisses, Villabé et Corbeil-Essonnes, *NaturEssonne*, 76 p.
- Huguet C., Houard X., Vandeweghe R. & Signol A. (2022).** Rapport d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles via l'indicateur « Lépidoptères diurnes » : Mise à jour de la méthode en Île-de-France. *Association des naturalistes de la vallée de Loing et du massif de Fontainebleau - Office pour les insectes et leur environnement.* 38 p.
- Jauzein P., & Nawrot O. (2013).** Flore d'Île-de-France : Clés de détermination, taxonomie, statuts. *Éditions Quae.*
- Johan H., Arnaboldi F., Bak A., Bettencourt-Amarante S., Chevreau D., Flandin J., Lois G., Patek G., Rivallin P., Serre-Collet F., Taqarort M., Dewulf L. (2023).** Liste rouge régionale des amphibiens et des reptiles d'Île-de-France. *Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France – L'Institut Paris Region.* Paris. 132 p.
- Lafranchis T., Jutzeler D., Guilloson J.-Y., Kan P., Kan B. (2015).** La vie des papillons. *Editions Diatheo.* Montpellier. 751 p.
- Lavarec L., Chiron D. & Bretagnolle V. (2015).** Protocole « Enquête nationale Rapaces nocturnes 2015-2017 ». *Ligue pour la Protection des Oiseaux, Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres CNRS – Centre d'Études Biologiques de Chizé.* 16 p.
- Legros B., Ichter J., Cellier P., Houard X., Louboutin B., Poncet L., Puissauve R. & Touroult J. (2016).** Caractérisation des relations Espèce-Habitat naturel et gestion de l'information. Guide méthodologique. 10.13140/RG.2.1.2016.2321.
- Le Maréchal P., Laloi D. & Lesaffre G. (2013).** Les oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage. *CORIF-Delachaux et Niestlé,* Paris. 512 p.
- Leraut P. (2006).** Papillons de nuit d'Europe, Volume 1 : Bombyx, Sphinx, Écailles. *N.A.P Editions.*
- Leraut P. (2009).** Papillons de nuit d'Europe, Volume 2 : Géomètres. *N.A.P Editions.*
- Leraut P. (2012).** Papillons de nuit d'Europe, Volume 3 : Zygènes, Pyrales 1 et Brachodides. *N.A.P Editions.*

**Lombard A. (2002).** *Anacamptis morio* (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997. In *Muséum national d'Histoire naturelle [Ed]. 2006. Conservatoire botanique national du Bassin parisien*, site Web. <http://www.mnhn.fr/cbnbp>.

**Lourdais O., Miaud C., Hugon F. & Trochet A. (coord.) (2025).** Protocole de suivi des populations de reptiles de France hexagonale et de Corse, « POPReptile Communauté ». *Société herpétologique de France* – version 2.2. 2025.

**Muséum national d'Histoire naturelle (2010).** Protocole du programme Vigie-flore : observatoire de la flore commune. *UMR 7204 Conservation des Espèces, Restauration et Suivi des Populations*, Paris. 6 p.

**Muséum national d'Histoire naturelle, Ligue pour la Protection des Oiseaux & Office français de la biodiversité (2023).** Instructions pour le programme STOC-EPS, version mars 2023. *Vigie-Nature, Museum National d'Histoire Naturelle, Office Français de la Biodiversité*. 11 p.

**Mothiron P. (1997).** Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France, Tome 1 Noctuelles (*Lepidoptera Noctuidae*). Supplément hors-série au tome 19 d'*Alexanor*. 144 p.

**Mothiron P. (2001).** Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France, Tome 2 Géomètres (*Lepidoptera Geometridae*). Supplément hors-série au tome 21 d'*Alexanor*. 164 p.

**Mothiron P. (2010).** Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France, Tome 3 Bombycoïdes. Supplément hors-série au tome 23 d'*Alexanor*. 128 p.

**Robineau R. (2007).** Guide des papillons nocturnes de France: plus de 1620 espèces décrites et illustrées. *Delachaux et Niestlé*.

**UICN Comité français, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016).** La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. 31 p.

**Vacher J. P., & Geniez M. (2010).** Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse (Vol. 544). Mèze, France: *Biotope*.

**Vallet J., & Dahirel M. (2024).** Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France, version 13 mars 2024. *Conservatoire botanique national du Bassin parisien*.

**Vandeweghe R., Houard X. & Richeux M. (2022).** Plan régional d'actions en faveur des Papillons de jour d'Île-de-France 2022 – 2032. *Office pour les insectes et leur environnement - Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France*.

**Wegnez J. (2018).** Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île-de-France [Rapport de recherche], *CBNBP-MNHN, Délégation Île-de-France*, 61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris cedex 05 – France, 34p. + annexes. (hal-01903611)

**Wegnez J. (2022).** Les plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France. Actualisation de la liste hiérarchisée. *Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Île-de-France*, 16 p. + annexes.

## 12. Annexes

### Annexe 1 : Relevés floristiques de la placette 1.

Coordonnées du centroïde : 48.605740, 2.453495

Orientation de la placette :

- Largeur : 330°NO
- Longueur : 30°NE

Groupe végétal identifié : *Arction lappae*

Habitat caractérisé : Végétation herbacée rudérale

Correspondance EUNIS : E5.1 – Végétations herbacées anthropiques

Espèce ou Taxon observé	11/04/2025	03/06/2025
<i>Anisantha sterilis</i>	×	×
<i>Anthriscus sylvestris</i>	×	
<i>Arrhenatherum elatius</i>		×
<i>Bellis perennis</i>	×	
<i>Cardamine hirsuta</i>	×	
<i>Cirsium vulgare</i>		×
<i>Clematis vitalba</i>	×	×
<i>Dactylis glomerata</i>		×
<i>Elytrigia repens</i>		×
<i>Galium aparine</i>	×	×
<i>Glechoma hederacea</i>	×	×
<i>Helminthotheca echioides</i>	×	
<i>Hordeum murinum</i>		×
<i>Lamium purpureum</i>	×	
<i>Lepidium draba</i>	×	×
<i>Lolium perenne</i>		×
<i>Plantago major</i>	×	
<i>Poa annua</i>	×	
<i>Poa trivialis</i>		×
<i>Potentilla reptans</i>	×	×
<i>Ranunculus repens</i>		×
<i>Rumex crispus</i>	×	×
<i>Rumex sp.</i>	×	
<i>Sonchus asper</i>		×
<i>Sonchus oleraceus</i>	×	
<i>Taraxacum sect. Ruderalia</i>	×	
<i>Torilis arvensis</i>		×
<i>Tragopogon pratensis</i>		×
<i>Trifolium arvense</i>	×	
<i>Urtica dioica</i>	×	×
<i>Veronica persica</i>	×	
<i>Vicia sepium</i>	×	

## Annexe 2 : Relevés floristiques de la placette 4.

Coordonnées du centroïde : 48.603941, 2.453514

Orientation de la placette :

- Largeur : 0°N
- Longueur : 270°O

Groupe végétal identifié : *Agropyretalia pungentis*

Habitat caractérisé : Friche vivace fraîche

Correspondance EUNIS : E5.1 – Végétations herbacées anthropiques

Espèce ou Taxon observé	04/04/2025	03/06/2025	02/10/2025
<i>Arrhenatherum elatius</i>		×	
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	×	×	
<i>Cirsium arvense</i>	×	×	
<i>Dactylis glomerata</i>	×	×	
<i>Dipsacus fullonum</i>	×	×	
<i>Echinochloa crus-galli</i>			×
<i>Epilobium tetragonum</i>			×
<i>Geranium dissectum</i>	×	×	
<i>Geranium rotundifolium</i>	×		
<i>Geum urbanum</i>	×	×	
<i>Helminthotheca echioides</i>	×	×	
<i>Holcus lanatus</i>		×	
<i>Jacobea vulgaris</i>		×	
<i>Lysimachia arvensis</i>			×
<i>Medicago arabica</i>	×		
<i>Medicago lupulina</i>	×	×	
<i>Medicago sativa</i>		×	
<i>Picris hieracioides</i>		×	
<i>Poa trivialis</i>		×	
<i>Potentilla reptans</i>	×	×	
<i>Rosa sp.</i>		×	
<i>Rubus fruticosus</i>	×	×	
<i>Rumex crispus</i>		×	
<i>Saponaria officinalis</i>			×
<i>Sonchus asper</i>	×		
<i>Taraxacum sect. Hamata</i>	×		
<i>Trifolium repens</i>		×	
<i>Veronica persica</i>	×		

### Annexe 3 : Relevés floristiques de la placette 7.

Coordonnées du centroïde : 48.600867, 2.442718

Orientation de la placette :

- Largeur : 0°N
- Longueur : 270°O

Groupe végétal identifié : *Carpino betuli* – *Prunion spinosae*

Habitat caractérisé : Fourré mésophile neutrocline

Correspondance EUNIS : F3.1 – Fourrés tempérés

Espèce ou Taxon observé	11/04/2025	03/06/2025
<i>Agrimonia eupatoria</i>		x
<i>Calamagrostis epigejos</i>	x	x
<i>Cornus sanguinea</i>	x	x
<i>Crataegus monogyna</i>		x
<i>Fragaria vesca</i>	x	
<i>Polygonum sp.</i>	x	
<i>Prunus spinosa</i>	x	x
<i>Rosa canina</i>	x	x
<i>Rubus ulmifolius</i>	x	x
<i>Rumex sp.</i>	x	x

### Annexe 4 : Relevés floristiques de la placette 8.

Coordonnées du centroïde : 48.600306, 2.445415

Orientation de la placette :

- Largeur : 0°N
- Longueur : 270°O

Groupe végétal identifié : *Fraxino excelsioris* – *Quercion roboris*

Habitat caractérisé : Chênaie-Frênaie

Correspondance EUNIS : G1.A – Boisement mésotrophes et eutrophes à Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia, Ulmus et boisement associé

Espèce ou Taxon observé	04/04/2025	15/05/2025
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	x	x
<i>Crataegus monogyna</i>	x	x
<i>Fragaria vesca</i>	x	x
<i>Fraxinus excelsior</i>		x
<i>Galium aparine</i>		x
<i>Hedera helix</i>	x	x
<i>Ligustrum vulgare</i>	x	x
<i>Lonicera periclymenum</i>	x	x
<i>Rubus caesius</i>		x
<i>Rubus fruticosus</i>	x	

## Annexe 5 : Relevés floristiques de la placette 10.

Coordonnées du centroïde : 48.598507, 2.445434

Orientation de la placette :

- Largeur : 0°N
- Longueur : 270°O

Groupe végétal identifié : *Carpino betuli* – *Prunion spinosae*

Habitat caractérisé : Fourré mésophile neutrocline

Correspondance EUNIS : F3.1 – Fourrés tempérés

Espèce ou Taxon observé	04/04/2025	15/05/2025
<i>Lonicera periclymenum</i>	×	×
<i>Hedera helix</i>	×	×
<i>Cornus sanguinea</i>	×	×
<i>Ligustrum vulgare</i>	×	×
<i>Crataegus monogyna</i>	×	×

## Annexe 6 : Relevés floristiques de la placette 11.

Coordonnées du centroïde : 48.596708, 2.445453

Orientation de la placette :

- Largeur : 0°N
- Longueur : 270°O

Groupe végétal identifié : *Carpino betuli* – *Prunion spinosae*

Habitat caractérisé : Fourré mésophile neutrocline

Correspondance EUNIS : F3.1 – Fourrés tempérés

Espèce ou Taxon observé	04/04/2025	15/05/2025
<i>Cornus sanguinea</i>	×	×
<i>Hedera helix</i>	×	×
<i>Ligustrum vulgare</i>		×
<i>Prunus spinosa</i>	×	×
<i>Rubus fruticosus</i>	×	
<i>Rubus ulmifolius</i>		×

## Annexe 7 : Relevés floristiques de la placette 12.

Coordonnées du centroïde : 48.596720, 2.448165

Orientation de la placette :

- Largeur : 90°E
- Longueur : 0°N

Habitat : Parcelle agricole

Espèce ou Taxon observé	11/04/2025	15/05/2025	02/10/2025
<i>Acer pseudoplatanus</i>		×	
<i>Alopecurus myosuroides</i>	×	×	
<i>Anisantha sterilis</i>		×	
<i>Arrhenatherum elatius</i>		×	
<i>Brachypodium sylvaticum</i>			×
<i>Cirsium arvense</i>			×
<i>Dactylis glomerata</i>			×
<i>Dipsacus fullonum</i>			×
<i>Epilobium tetragonum</i>			×
<i>Geranium dissectum</i>		×	
<i>Helminthotheca echioides</i>			×
<i>Hypericum perforatum</i>	×	×	
<i>Jacobaea vulgaris</i>			×
<i>Lolium perenne</i>		×	
<i>Picris hieracioides</i>			×
<i>Polygonum aviculare</i>	×	×	
<i>Prunella vulgaris</i>			×
<i>Rubus fruticosus</i>			×
<i>Rumex sp.</i>			×
<i>Sonchus asper</i>			×
<i>Veronica persica</i>		×	

## Annexe 8 : Relevés floristiques de la placette 13.

Coordonnées du centroïde : 48.594909, 2.445472

Orientation de la placette :

- Largeur : 0°N
- Longueur : 270°O

Groupement végétal identifié : *Arrhenatherion elatioris*

Habitat caractérisé : Prairie de fauche mésophile

Correspondance EUNIS : E2.2 – Prairie de fauche de basse et moyenne altitude

Espèce ou Taxon observé	11/04/2025	15/05/2025
<i>Achillea millefolium</i>	×	×
<i>Agrimonia eupatoria</i>	×	×
<i>Alopecurus myosuroides</i>	×	×
<i>Anthriscus sylvestris</i>	×	
<i>Brachypodium sylvaticum</i>		×
<i>Cerastium glomeratum</i>	×	×
<i>Clematis vitalba</i>		×
<i>Cornus sanguinea</i>	×	×
<i>Crataegus monogyna</i>	×	×
<i>Dactylis glomerata</i>		×
<i>Daucus carota</i>		×
<i>Fragaria vesca</i>	×	×
<i>Geranium dissectum</i>		×
<i>Geranium molle</i>	×	×
<i>Hypericum perforatum</i>	×	×
<i>Jacobaea vulgaris</i>		×
<i>Knautia arvensis</i>		×
<i>Lathyrus aphaca</i>		×
<i>Lolium perenne</i>		×
<i>Medicago lupulina</i>		×
<i>Origanum vulgare</i>	×	×
<i>Picris hieracioides</i>	×	×
<i>Pilosella officinarum</i>	×	×
<i>Plantago lanceolata</i>	×	×
<i>Poa pratensis</i>		×
<i>Prunus avium</i>		×
<i>Prunus spinosa</i>		×
<i>Rosa sp.</i>		×
<i>Rubus fruticosus</i>	×	×
<i>Taraxacum sect. Hamata</i>	×	×
<i>Tragopogon pratensis</i>		×
<i>Trifolium pratense</i>	×	×
<i>Trifolium repens</i>	×	×
<i>Trifolium sp.</i>	×	×
<i>Veronica arvensis</i>		×
<i>Veronica polita</i>	×	×
<i>Vicia sativa</i>		×

## Annexe 9 : Relevés floristiques de la placette 14.

Coordonnées du centroïde : 48.594921, 2.448184

Orientation de la placette :

- Largeur : 0°N
- Longueur : 270°O

Groupement végétal identifié : *Clematis vitalbae* – *Arction campestris*

Habitat caractérisé : Fourré mésophile calcicole

Correspondance EUNIS : F3.1 – Fourrés tempérés

Espèce ou Taxon observé	04/04/2025	02/10/2025
<i>Rubus fruticosus</i>	×	×
<i>Hedera helix</i>	×	×
<i>Clematis vitalba</i>	×	×
<i>Rubus ulmifolius</i>	×	×
<i>Crataegus monogyna</i>	×	×

## Annexe 10 : Relevés floristiques de la placette 15.

Coordonnées du centroïde : 48.594934, 2.450896

Orientation de la placette :

- Largeur : 0°N
- Longueur : 270°O

Habitat caractérisé : Friche vivace sèche

Espèce ou Taxon observé	04/04/2025	15/05/2025	02/10/2025
<i>Alopecurus myosurides</i>	×	×	
<i>Arrhenatherum elatius</i>		×	
<i>Cardamine hirsuta</i>	×	×	
<i>Cirsium arvense</i>	×	×	
<i>Convolvulus arvensis</i>	×	×	
<i>Cornus sanguinea</i>		×	
<i>Dactylis glomerata</i>		×	
<i>Dipsacus fullonum</i>	×	×	
<i>Epilobium brachycarpum</i>			×
<i>Galium aparine</i>	×	×	
<i>Geum urbanum</i>	×	×	
<i>Poa trivialis</i>		×	
<i>Prunus spinosa</i>		×	
<i>Rosa canina</i>			×
<i>Rubus caesius</i>		×	
<i>Rubus fruticosus</i>	×		
<i>Rumex crispus</i>	×	×	
<i>Urtica dioica</i>		×	

## Annexe 11 : Relevés floristiques de la placette 16.

Coordonnées du centroïde : 48.593122, 2.448203

Orientation de la placette :

- Largeur : 0°N
- Longueur : 270°O

Habitat : Parcelle agricole

Espèce ou Taxon observé	04/04/2025	05/05/2025
<i>Alopecurus myosuroides</i>	x	x
<i>Vicia sativa</i>		x

## Annexe 12 : Relevés floristiques de la placette 17.

Coordonnées du centroïde : 48.593135, 2.450915

Orientation de la placette :

- Largeur : 0°N
- Longueur : 270°O

Habitat caractérisé : Friche vivace sèche

Espèce ou Taxon observé	04/04/2025	05/05/2025	02/10/2025
<i>Acer campestre</i>		x	
<i>Agrimonia eupatoria</i>	x	x	
<i>Alopecurus myosuroides</i>	x		
<i>Arrhenatherum elatius</i>		x	
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	x	x	
<i>Carex sylvatica</i>	x	x	
<i>Cirsium vulgare</i>		x	
<i>Clematis vitalba</i>	x	x	
<i>Convolvulus sp.</i>	x		
<i>Cornus sanguinea</i>	x	x	
<i>Crataegus monogyna</i>	x	x	
<i>Dactylis glomerata</i>		x	
<i>Daucus carota</i>	x	x	
<i>Dipsacus fullonum</i>			x
<i>Fragaria vesca</i>	x	x	
<i>Geranium dissectum</i>	x	x	
<i>Geum urbanum</i>	x	x	
<i>Hedera helix</i>	x	x	
<i>Helminthotheca echioides</i>		x	
<i>Holcus lanatus</i>		x	
<i>Hypericum perforatum</i>		x	
<i>Jacobaea vulgaris</i>		x	
<i>Myosotis arvensis</i>		x	
<i>Plantago lanceolata</i>	x	x	
<i>Poa trivialis</i>		x	
<i>Prunus avium</i>		x	
<i>Prunus spinosa</i>		x	
<i>Ranunculus repens</i>		x	
<i>Rosa sp.</i>	x	x	
<i>Rubus fruticosus</i>		x	
<i>Taraxacum sect. Ruderalia</i>		x	

## Annexe 13 : Relevés floristiques de la placette 18.

Coordonnées du centroïde : 48.593147, 2.4531

Orientation de la placette :

- Largeur : 45°NE
- Longueur : 315°NO

Groupe végétal identifié : *Aegopodion podagrariae*

Habitat caractérisé : Ourlet nitrophile frais

Correspondance EUNIS : E5.1 – Végétations herbacées anthropiques

Espèce ou Taxon observé	04/04/2025	15/05/2025	02/10/2025
<i>Alopecurus myosuroides</i>	×	×	
<i>Arrhenatherum elatius</i>		×	
<i>Artemisia vulgaris</i>	×	×	
<i>Cardamine hirsuta</i>	×	×	
<i>Chaerophyllum temulum</i>		×	
<i>Chenopodium album</i>			×
<i>Cirsium arvense</i>	×	×	
<i>Cirsium vulgare</i>	×	×	
<i>Convolvulus arvensis</i>		×	
<i>Dactylis glomerata</i>	×	×	
<i>Daucus carota</i>	×	×	
<i>Erigeron canadensis</i>		×	
<i>Eryngium campestre</i>	×	×	
<i>Galium aparine</i>	×	×	
<i>Geranium dissectum</i>	×	×	
<i>Glechoma hederacea</i>	×	×	
<i>Heracleum sphondylium</i>		×	
<i>Lactuca sp.</i>	×	×	
<i>Lamium purpureum</i>	×	×	
<i>Medicago lupulina</i>	×	×	
<i>Picris hieracioides</i>		×	
<i>Poa trivialis</i>	×	×	
<i>Reseda lutea</i>			×
<i>Rubus caesius</i>		×	
<i>Rubus fruticosus</i>	×		
<i>Rumex crispus</i>	×	×	
<i>Trifolium repens</i>	×	×	
<i>Urtica dioica</i>	×	×	
<i>Veronica persica</i>	×	×	

**Annexe 14 : Synthèse de la flore vasculaire observée sur le Cirque de l'Essonne en 2024-2025.**

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Inventoriée en 2016	LRR <sup>a</sup>	Rareté en IDF <sup>b</sup>	Déterminante ZNIEFF en IDF	Statut d'indigénat <sup>c</sup>	Catégorie EEE régionale <sup>d</sup>
Anacamptis morio	L'Orchis bouffon	-	VU	AR	Oui	Indigène	-
Euphorbia platyphyllos	L'Euphorbe à feuilles larges	Oui	VU	RR	-	Indigène	-
Samolus valerandi	La Samole de Valérand	Oui	NT	AR	Oui	Indigène	-
Acer campestre	L'Érable champêtre	-	LC	CCC	-	Indigène	-
Achillea millefolium	L'Achillée millefeuille	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
Aethusa cynapium	La Petite cigüe	-	LC	CC	-	Indigène	-
Agrimonia eupatoria	L'Aigremoine eupatoire	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
Alopecurus myosuroides	Le Vulpin des champs	-	LC	CC	-	Indigène	-
Anisantha sterilis	Le Brome stérile	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
Anthriscus caucalis	Le Cerfeuil commun	-	LC	C	-	Indigène	-
Anthriscus sylvestris	Le Cerfeuil des bois	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
Arctium lappa	La Grande bardane	-	LC	CC	-	Indigène	-
Arctium minus	La Petite bardane	-	LC	CCC	-	Indigène	-
Aristolochia clematitis	L'Aristolochie clématite	Oui	LC	AC	-	Indigène	-
Arrhenatherum elatius	Le Fromental élevé	-	LC	CCC	-	Indigène	-
Artemisia vulgaris	L'Armoise commune	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
Avena sativa	L'Avoine cultivée	-	LC	-	-	Subspontané	-
Bellis perennis	La Pâquerette vivace	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
Brachypodium sylvaticum	Le Brachypode des bois	-	LC	CCC	-	Indigène	-
Calamagrostis epigejos	La Calamagrostide épigéios	Oui	LC	CC	-	Indigène	-
Campanula rapunculus	La Campanule raiponce	-	LC	CCC	-	Indigène	-
Cardamine hirsuta	La Cardamine hérissée	-	LC	CCC	-	Indigène	-
Carduus crispus	Le Chardon crépu	-	LC	CC	-	Indigène	-
Carex flacca	La Laïche glauque	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
Carex sylvatica	La Laïche des bois	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
Centaurea decipiens	La Centaurée trompeuse	-	LC	CC	-	Indigène	-
Centaureum erythraea	L'Erythrée petite-centaurée	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
Centaureum pulchellum	L'Erythrée élégante	-	LC	C	-	Indigène	-
Cerastium glomeratum	Le Céraiste aggloméré	-	LC	CCC	-	Indigène	-
Chaenorhinum minus	La Petite linare	-	LC	CC	-	Indigène	-
Chaerophyllum temulum	Le Cerfeuil penché	-	LC	CCC	-	Indigène	-
Chenopodium album	Le Chénopode blanc	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
Cichorium intybus	La Chicorée amère	-	LC	CC	-	Indigène	-
Cirsium arvense	Le Cirse des champs	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
Cirsium vulgare	Le Cirse commun	-	LC	CCC	-	Indigène	-
Clematis vitalba	La Clématite des haies	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
Clinopodium vulgare	Le Clinopode commun	-	LC	CC	-	Indigène	-

<i>Convolvulus arvensis</i>	Le Liseron des champs	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Convolvulus sepium</i>	Le Liseron des haies	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Cornus sanguinea</i>	Le Cornouiller sanguin	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Coronilla varia</i>	La Coronille bigarrée	Oui	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Corylus avellana</i>	Le Noisetier commun	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Crataegus monogyna</i>	L'Aubépine à un style	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Crepis vesicaria</i>	La Crépide vésiculeuse	-	LC	C	-	Indigène	-
<i>Dactylis glomerata</i>	Le Dactyle aggloméré	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Daucus carota</i>	Le Carotte sauvage	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Dianthus armeria</i>	L'Œillet velue	Oui	LC	C	-	Indigène	-
<i>Dipsacus fullonum</i>	Le Cabaret des oiseaux	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Echinochloa crus-galli</i>	Le Panic pied-de-coq	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Elytrigia repens</i>	Le Chiendent commun	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Epilobium hirsutum</i>	L'Épilobe hérissé	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Epilobium parviflorum</i>	L'Épilobe à petites fleurs	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Epilobium tetragonum</i>	L'Épilobe à quatre angles	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Eryngium campestre</i>	Le Panicaut champêtre	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Eupatorium cannabinum</i>	L'Eupatoire à feuilles de chanvre	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Euphorbia exigua</i>	L'Euphorbe fluette	-	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Euphorbia helioscopia</i>	L'Euphorbe réveil-matin	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Fallopia convolvulus</i>	La Renouée faux-liseron	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Fragaria vesca</i>	Le Fraisier des bois	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Fraxinus excelsior</i>	Le Frêne élevé	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Galium aparine</i>	Le Gaillet gratteron	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Geranium dissectum</i>	Le Géranium découpé	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Geranium molle</i>	Le Géranium à feuilles molles	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Geranium rotundifolium</i>	Le Géranium à feuilles rondes	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Geum urbanum</i>	La Benoîte des villes	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Glechoma hederacea</i>	Le Gléchome lierre terrestre	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Hedera helix</i>	Le Lierre grimpant	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Helminthotheca echioides</i>	La Picride fausse-vipérine	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Heracleum sphondylium</i>	La Berce commune	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Holcus lanatus</i>	La Houlque laineuse	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Hordeum murinum</i>	L'Orge des rats	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Hypericum perforatum</i>	Le Millepertuis perforé	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Hypochaeris radicata</i>	La Porcelle enracinée	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Jacobaea vulgaris</i>	Le Sénéçon jacobée	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Juncus articulatus</i>	Le Jonc à fruits luisants	Oui	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Juncus conglomeratus</i>	Le Jonc aggloméré	-	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Juncus effusus</i>	Le Jonc épars	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Kickxia spuria</i>	La Linaire bâtarde	-	LC	CC	-	Indigène	-

<i>Knautia arvensis</i>	La Knautie des champs	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Lactuca serriola</i>	La Laitue sauvage	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Lactuca virosa</i>	La Laitue vireuse	-	LC	C	-	Indigène	-
<i>Lamium purpureum</i>	Le Lamier pourpre	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Lapsana communis</i>	La Lampsane commune	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Lathyrus aphaca</i>	La Gesse sans feuilles	Oui	LC	C	-	Indigène	-
<i>Ligustrum vulgare</i>	Le Troène commun	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Linaria vulgaris</i>	La Linaire commune	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Lolium perenne</i>	L'Ivraie vivace	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Lonicera periclymenum</i>	Le Chèvrefeuille des bois	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Lotus corniculatus</i>	Le Lotier corniculé	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Lysimachia arvensis</i>	Le Mouron rouge	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Lysimachia foemina</i>	Le Mouron bleu	-	LC	C	-	Indigène	-
<i>Lythrum hyssopifolia</i>	La Salicaire à feuilles d'hysope	Oui	LC	AC	-	Indigène	-
<i>Lythrum salicaria</i>	La Salicaire commune	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Malva moschata</i>	La Mauve musquée	-	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Malva neglecta</i>	La Petite mauve	-	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Malva sylvestris</i>	La Mauve sylvestre	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Matricaria chamomilla</i>	La Camomille sauvage	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Medicago arabica</i>	La Luzerne tachetée	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Medicago lupulina</i>	La Luzerne lupuline	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Medicago sativa</i>	La Luzerne cultivée	-	LC	-	-	Sans objet	-
<i>Melilotus albus</i>	Le Mélilot blanc	Oui	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Mercurialis annua</i>	La Mercuriale annuelle	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Myosotis arvensis</i>	Le Myosotis des champs	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Myosotis ramosissima</i>	Le Myosotis rameux	-	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Odontites vernus</i>	L'Odontite printanier	Oui	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Orchis purpurea</i>	L'Orchis pourpre	Oui	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Origanum vulgare</i>	L'Origan commun	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Papaver rhoeas</i>	Le Coquelicot	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Pastinaca sativa</i>	Le Panais cultivé	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Persicaria maculosa</i>	La Renouée persicaire	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Phragmites australis</i>	Le Roseau commun	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Picris hieracioides</i>	La Picride fausse-épervière	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Pilosella officinarum</i>	La Piloselle officinale	-	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Plantago lanceolata</i>	Le Plantain lancéolé	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Plantago major</i>	Le Grand plantain	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Platanthera chlorantha</i>	La Platanthère à fleurs verdâtres	Oui	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Poa annua</i>	Le Pâturin annuel	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Poa pratensis</i>	Le Pâturin des prés	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Poa trivialis</i>	Le Pâturin commun	-	LC	CCC	-	Indigène	-

<i>Polygonatum multiflorum</i>	Le Sceau-de-Salomon multiflore	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Polygonum aviculare</i>	La Renouée des oiseaux	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Populus tremula</i>	Le Peuplier tremble	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Potentilla reptans</i>	La Potentille rampante	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Primula veris</i>	La Primevère officinale	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Prunella vulgaris</i>	L'Herbe Catois	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Prunus avium</i>	Le Prunier merisier	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Prunus spinosa</i>	Le Prunellier	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Pulicaria dysenterica</i>	La Pulicaire dysentérique	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Quercus robur</i>	Le Chêne pédonculé	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Rabelera holostea</i>	La Stellaire holostée	Oui	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Ranunculus acris</i>	La Renoncule âcre	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Ranunculus repens</i>	La Renoncule rampante	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Ranunculus sceleratus</i>	La Renoncule scélérate	Oui	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Reseda lutea</i>	Le Réséda jaune	-	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Rosa canina</i>	Le Rosier des chiens	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Rubus caesius</i>	La Ronce bleue	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Rubus fruticosus</i>	La Ronce commune	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Rubus ulmifolius</i>	La Ronce à feuilles d'Orme	-	LC	C	-	Indigène	-
<i>Rumex acetosa</i>	L'Oseille des prés	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Rumex crispus</i>	Le Rumex crépu	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Rumex pulcher</i>	L'Oseille élégante	-	LC	R	-	Indigène	-
<i>Salix alba</i>	Le Saule blanc	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Salix caprea</i>	Le Saule marsault	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Salix cinerea</i>	Le Saule cendré	-	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Sambucus ebulus</i>	Le Sureau yèble	Oui	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Setaria verticillata</i>	La Sétaire verticillée	-	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Silene latifolia</i>	Le Compagnon blanc	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Sinapis arvensis</i>	La Moutarde des champs	-	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Solanum dulcamara</i>	La Morelle douce-amère	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Sonchus arvensis</i>	Le Laiteron des champs	-	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Sonchus asper</i>	Le Laiteron épineux	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Sonchus oleraceus</i>	Le Laiteron potager	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Tanacetum vulgare</i>	La Tanaisie commune	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Torilis arvensis</i>	Le Torilis des champs	Oui	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Tragopogon pratensis</i>	Le Salsifis des prés	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Trifolium arvense</i>	Le Trèfle des champs	-	LC	CC	-	Indigène	-
<i>Trifolium pratense</i>	Le Trèfle des prés	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Trifolium repens</i>	Le Trèfle blanc	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Tripleurospermum inodorum</i>	La Matricaire inodore	-	LC	CCC	-	Indigène	-
<i>Typha latifolia</i>	La Massette à larges feuilles	Oui	LC	CC	-	Indigène	-

Ulmus minor	L'Orme champêtre	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
Urtica dioica	L'Ortie dioïque	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
Valerianella locusta	La Mache doucette	-	LC	CCC	-	Indigène	-
Verbascum thapsus	La Molène bouillon-blanc	-	LC	CC	-	Indigène	-
Verberna officinalis	La Verveine officinale	Oui	LC	CCC	-	Indigène	-
Veronica arvensis	La Véronique des champs	-	LC	CCC	-	Indigène	-
Veronica polita	La Véronique luisante	-	LC	C	-	Indigène	-
Vicia sativa	La Vesce cultivée	Oui	LC	CC	-	Naturalisé	-
Vicia sepium	La Vesce des haies	-	LC	CC	-	Indigène	-
Vinca minor	La Petite pervenche	-	LC	CC	-	Indigène	-
Viola hirta	La Violette hérissée	-	LC	CC	-	Indigène	-
Viscum album	Le Gui blanc	-	LC	CCC	-	Indigène	-
Acer platanoides	L'Érable plane	-	-	CCC	-	Naturalisé	-
Acer pseudoplatanus	L'Érable sycomore	-	-	CCC	-	Naturalisé	-
Ailanthus altissima	L'Ailante glanduleux	-	-	CC	-	Naturalisé	Avérée implantée
Arundo donax	La Canne de Provence	-	-	-	-	Planté/cultivé*	-
Buddleja davidii	L'Arbre-aux-papillons	-	-	CC	-	Naturalisé	Potentielle implantée
Cotoneaster franchetii	Le Cotonéaster de Franchet	-	-	-	-	Planté/cultivé	-
Epilobium brachycarpum	L'Épilobe à fruits courts	-	-	R	-	Naturalisé	-
Erigeron annuus	L'Erigéron annuel	-	-	CC	-	Naturalisé	Potentielle implantée
Erigeron canadensis	La Conyze du Canada	-	-	CCC	-	Naturalisé	-
Euphorbia lathyris	L'Euphorbe épurge	-	-	CC	-	Naturalisé	-
Ficus carica	Le Figuier d'Europe	-	-	-	-	Subspontané	-
Galega officinalis	Le Galéga officinal	Oui	-	CC	-	Naturalisé	Avérée implantée
Juglans regia	Le Noyer commun	Oui	-	CCC	-	Naturalisé	-
Lathyrus latifolius	La Gesse à feuilles larges	-	-	CC	-	Naturalisé	-
Lathyrus odoratus	Le Pois de senteur	-	-	-	-	Planté/cultivé*	-
Laurus nobilis	Le Laurier-sauce	-	-	-	-	Subspontané	-
Lepidium draba	La Passerage drave	-	-	C	-	Naturalisé	-
Lonicera japonica	Le Chèvrefeuille du Japon	-	-	-	-	Planté/cultivé*	-
Mentha spicata	La Menthe en épi	-	-	-	-	Subspontané	-
Populus alba	Le Peuplier blanc	-	-	C	-	Naturalisé	-
Prunus laurocerasus	Le Prunier laurier-cerise	-	-	CC	-	Naturalisé	Avérée implantée
Reynoutria japonica	La Renouée du Japon	Oui	-	CC	-	Naturalisé	Avérée implantée
Robinia pseudoacacia	Le Robinier faux-acacia	-	-	CCC	-	Naturalisé	Avérée implantée
Rumex cristatus	L'Oseille à crêtes	-	-	R	-	Naturalisé	-
Saponaria officinalis	La Saponaire officinale	-	-	CC	-	Indigène	-
Senecio inaequidens	Le Sénéçon du Cap	Oui	-	CC	-	Naturalisé	Potentielle implantée
Solidago canadensis	La Tête d'or	-	-	CC	-	Naturalisé	Avérée implantée
Taraxacum sect. Hamata	-	-	-	-	-	Indigène	-
Taraxacum sect. Ruderalia	-	-	-	-	-	Indigène	-

Triticum aestivum	Le Blé d'été	-	-	-	-	Planté/cultivé*	-
Veronica persica	La Véronique de Perse	-	-	CCC	-	Naturalisé	-

a : Liste rouge régionale ; VU = Vulnérable, NT = Quasi menacée, LC = Préoccupation mineure ; d'après Filoche, 2014.

b : RR = Très rare, R = Rare, AR = Assez rare, AC = Assez commun, C = Commun, CC = Très commun, CCC = Extrêmement commun ; d'après Vallet & Dahirel, 2024.

c : Dans le catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (Vallet & Dahirel, 2024), seuls les taxons plantés ou cultivés susceptibles de devenir subspontanés ont été conservés. L'astérisque (\*) signale les taxons plantés ou cultivés absents de ce référentiel.

d : EEE = Espèce exotique envahissante. Les catégories sont issues de la liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France (Wegnez, 2022).

## Annexe 15 : Liste des espèces floristiques inventoriées en 2016 et non revues depuis.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRR <sup>a</sup>	Rareté en IDF	Statut d'indigénat
<i>Platanthera bifolia</i>	La Platanthère à deux feuilles	VU	AC	Indigène
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	L'Orchis pyramidal	LC	CC	Indigène
<i>Aquilegia vulgaris</i>	L'Ancolie commune	LC	AC	Indigène
<i>Barbarea vulgaris</i>	La Barbarée commune	LC	CC	Indigène
<i>Blackstonia perfoliata</i>	La Chlorette	LC	CC	Indigène
<i>Ervum tetraspermum</i>	Le Lentillon	LC	CC	Indigène
<i>Lathyrus sylvestris</i>	La Gesse sylvestre	LC	AR	Indigène
<i>Lathyrus tuberosus</i>	La Gesse tubéreuse	LC	C	Indigène
<i>Ophrys apifera</i>	L'Ophrys abeille	LC	CC	Indigène
<i>Sisymbrium officinale</i>	Le Sisymbre officinal	LC	CC	Indigène
<i>Trifolium dubium</i>	Le Trèfle douteux	LC	CCC	Indigène
<i>Vicia cracca</i>	La Vesce cracca	LC	CC	Indigène
<i>Silybum marianum</i>	Le Chardon-Marie	-	-	Accidentelle
<i>Vinca major</i>	La Pervenche élevée	-	-	Subspontané

a : LRR = Liste rouge régionale ; VU = Vulnérable, LC = Préoccupation mineure ; d'après Filoche, 2014.

b : AR = Assez rare, AC = Assez commune, C = Commune, CC = Très commune, CCC = Extrêmement commune ; d'après Vallet & Dahirel, 2024.

## Annexe 16 : Données bibliographiques sur les plantes hôtes et habitats des « Macro-Hétérocères » inventoriés en 2025.

Espèces	Plante hôte	Habitats
<i>Cossus cossus</i>	Divers arbres feuillus : saules ( <i>Salix spp.</i> ), peupliers ( <i>Populus spp.</i> ), ormes ( <i>Ulmus spp.</i> ), chênes ( <i>Quercus spp.</i> ), aulnes ( <i>Alnus spp.</i> ), hêtres ( <i>Fagus spp.</i> ), bouleaux ( <i>Betula spp.</i> ), érables ( <i>Acer spp.</i> ), frênes ( <i>Fraxinus spp.</i> ), tilleuls ( <i>Tilia spp.</i> ), noyers ( <i>Juglans spp.</i> ), pommiers ( <i>Malus spp.</i> ), sorbiers ( <i>Sorbus spp.</i> )	Forêts de feuillus, bois, vergers
<i>Tethea ocularis</i>	Peupliers ( <i>Populus tremula</i> , <i>P. nigra</i> , <i>P. x canadensis</i> , etc.)	À proximité de cours d'eau : Forêts de feuillus, lisières, clairières, parcs, forêts alluviales
<i>Thyatira batis</i>	Ronces ( <i>Rubus idaeus</i> , <i>R. fruticosus</i> , <i>R. caesius</i> )	Milieux boisés, parcs et leurs abords
<i>Watsonalla binaria</i>	Chênes ( <i>Quercus robur</i> , <i>Q. petraea</i> , <i>Q. pubescens</i> )	Forêts de feuillus, parcs et lisières
<i>Calliteara pudibunda</i>	Divers arbres feuillus : chênes ( <i>Quercus spp.</i> ), peupliers ( <i>Populus spp.</i> ), ormes ( <i>Ulmus spp.</i> ), charmes ( <i>Carpinus spp.</i> ), etc.	Milieux boisés et leurs abords
<i>Collita griseola</i>	Lichen des arbres	Mieux boisés, préférence assez marquée pour les milieux humides
<i>Diaphora mendica</i>	Plantes ligneuses et basses : sureaux, ronces, oseilles, marguerites, orties, pissenlits et plantains	Friches, prairies, lisières, parcs, jardins, milieux forestiers plutôt humides et frais
<i>Euclidia glyphica</i>	Diverses plantes herbacées : trèfles ( <i>Trifolium spp.</i> ), vesces ( <i>Vicia spp.</i> ), lotiers ( <i>Lotus spp.</i> ), gesses ( <i>Lathyrus spp.</i> ), etc.	Prairies sèches à mésophiles, clairières
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Eupatoires ( <i>Eupatorium spp.</i> ), origans ( <i>Origanum spp.</i> ), nombreux arbres, arbustes et plantes basses	Milieux humides et boisés, berges, talus, parcs et jardins
<i>Lithosia quadra</i>	Lichens (dont <i>Peltigera canina</i> ) des troncs et branches de chênes et autres arbres	Milieux boisés et leurs abords immédiats
<i>Phragmatobia fuliginosa</i>	Myosotis ( <i>Myosotis spp.</i> ), oseilles ( <i>Rumex spp.</i> ), gaillets ( <i>Galium spp.</i> ) et de nombreuses autres plantes basses	Friches, lisières, parcs et jardins, préférence pour les biotopes ouverts et humides
<i>Rivula sericealis</i>	Graminées, laîches ( <i>Carex spp.</i> )	Milieux ouverts hygrophiles de contexte forestier
<i>Spilosoma lubricipeda</i>	Plantes basses : plantains ( <i>Plantago spp.</i> ), orties ( <i>Urtica spp.</i> ), séneçons ( <i>Senecio spp.</i> ) et ligneuses : saules ( <i>Salix spp.</i> ), ronces ( <i>Rubus spp.</i> ), etc.	Jardins, friches, lisières
<i>Wittia sororcula</i>	Lichens des arbres : chênes ( <i>Quercus spp.</i> ), pins ( <i>Pinus spp.</i> ), sapins ( <i>Abies spp.</i> ), mélèzes ( <i>Larix spp.</i> ), etc.	Milieux boisés, lisières, parcs
<i>Campaea margaritaria</i>	Chênes ( <i>Quercus spp.</i> ), charmes ( <i>Carpinus spp.</i> ), aulnes ( <i>Alnus spp.</i> ), hêtres ( <i>Fagus spp.</i> ), arbousiers ( <i>Arbutus spp.</i> ), bouleaux ( <i>Betula spp.</i> ), ormes ( <i>Ulmus spp.</i> ), aubépines ( <i>Crataegus spp.</i> ) et autres arbres et arbustes caduques	Forêts et leurs abords

Camptogramma bilineata	Diverses plantes basses, notamment oseilles ( <i>Rumex spp.</i> ), plantains ( <i>Plantago spp.</i> ), gaillets ( <i>Galium spp.</i> ), etc.	Friches, jusque dans les villes
Chiasmia clathrata	Diverses plantes basses, notamment trèfles ( <i>Trifolium spp.</i> )	Prairies, friches, clairières, lisières, talus, voire jardins
Ematurga atomaria	Bruyères ( <i>Erica spp.</i> ), genêts ( <i>Genista spp.</i> ), armoises ( <i>Artemisia spp.</i> ), coronilles ( <i>Coronilla spp.</i> ), lotiers ( <i>Lotus spp.</i> ), scabieuses ( <i>Scabiosa spp.</i> ), trèfles ( <i>Trifolium spp.</i> ), callunes ( <i>Calluna spp.</i> )	Milieux ouverts et secs : friches, landes, clairières des forêts, prairies, etc.
Eupithecia haworthiata	Clématite des haies ( <i>Clematis vitalba</i> )	Haies, lisières, jardins où croît la clématite, forêts humides, friches arbustives, milieux à végétation dense
Hypomecis punctinalis	Divers arbres feuillus : chênes ( <i>Quercus spp.</i> ), peupliers ( <i>Populus spp.</i> ), bouleaux ( <i>Betula spp.</i> ), saules ( <i>Salix spp.</i> ), Prunellier ( <i>Prunus spinosa</i> ), tilleuls ( <i>Tilia spp.</i> ), aulnes ( <i>Alnus spp.</i> ), pommiers ( <i>Malus spp.</i> ), ainsi que ronces ( <i>Rubus spp.</i> ), genêts ( <i>Genista spp.</i> ), chèvrefeuilles ( <i>Lonicera spp.</i> ), clématites ( <i>Clematis spp.</i> ) et ajoncs ( <i>Ulex spp.</i> )	Milieux boisés et leurs abords, parcs, jardins, haies
Idaea degeneraria	Diverses plantes herbacées, surtout sèches et fanées : scabieuses ( <i>Scabiosa spp.</i> ), liserons ( <i>Convolvulus spp.</i> / <i>Calystegia spp.</i> ), achillées ( <i>Achillea spp.</i> ), etc.	Très commun en milieu urbain. En dehors fréquente surtout les stations sèches : prairies maigres, coteaux, clairières sur sol sablonneux ou calcaire.
Idaea straminata	Feuillage fané de nombreuses plantes ligneuses ou herbacées : gaillets ( <i>Galium spp.</i> ), stellaires ( <i>Stellaria spp.</i> ), chênes ( <i>Quercus spp.</i> ), Prunellier ( <i>Prunus spinosa</i> ), oseilles ( <i>Rumex spp.</i> ), etc.	Prairies, clairières herbues, molinaies
Idaea subsericeata	Feuillage fané de diverses plantes basses herbacées dont plantains ( <i>Plantago spp.</i> ), oseilles ( <i>Rumex spp.</i> ) et laitues ( <i>Lactuca spp.</i> )	Friches, talus, coteaux ensoleillés
Opisthograptis luteolata	Aubépines ( <i>Crataegus spp.</i> ), Prunellier ( <i>Prunus spinosa</i> ), pruniers ( <i>Prunus spp.</i> ), sorbiers ( <i>Sorbus spp.</i> ), poiriers ( <i>Pyrus spp.</i> ) et autres arbres	Haies, jardins, bois, parcs
Pasiphila chloerata	Prunellier ( <i>Prunus spinosa</i> ), Cerisier ( <i>Prunus avium</i> )	Haies, lisières, jardins
Peribatodes rhomboidaria	Toute une gamme de feuillus : chênes ( <i>Quercus spp.</i> ), frênes ( <i>Fraxinus spp.</i> ), Prunellier ( <i>Prunus spinosa</i> ), aubépines ( <i>Crataegus spp.</i> ), ronces ( <i>Rubus spp.</i> ), chèvrefeuilles ( <i>Lonicera spp.</i> ), églantiers ( <i>Rosa spp.</i> ), clématites ( <i>Clematis spp.</i> ), troènes ( <i>Ligustrum spp.</i> ), pruniers ( <i>Prunus spp.</i> ), ifs ( <i>Taxus spp.</i> )	Milieux boisés, haies, parcs, jardins, jusque dans les villes
Timandra comae	Nombreuses espèces d'oseilles ( <i>Rumex spp.</i> ) et autres Polygonaceae	Friches, jachères, jardins, talus, vergers et autres lieux assez humides
Korscheltellus lupulinus	Racines de plantes basses : orties ( <i>Urtica spp.</i> ), plantains ( <i>Plantago spp.</i> ), valérianes ( <i>Valeriana spp.</i> ), lilas ( <i>Syringa spp.</i> ), bryones ( <i>Bryonia spp.</i> ), houblons ( <i>Humulus spp.</i> ), lamiers ( <i>Lamium spp.</i> ), fraisiers ( <i>Fragaria spp.</i> ), oseilles ( <i>Rumex spp.</i> ) mais aussi graminées	Jardins, bois, haies, berges et autres lieux assez humides
Triodia sylvina	Racines de diverses plantes : mauves ( <i>Malva spp.</i> ), oseilles ( <i>Rumex spp.</i> ), pissenlits ( <i>Taraxacum spp.</i> ), sauges ( <i>Salvia spp.</i> ), molènes ( <i>Verbascum spp.</i> ), carottes ( <i>Daucus spp.</i> ), plantains ( <i>Plantago spp.</i> ) mais aussi graminées et fougères ( <i>Pteridium spp.</i> entre autres)	Prairies humides, talus, jardins, friches
Macrothylacia rubi	Prunellier ( <i>Prunus spinosa</i> ), fraisiers ( <i>Fragaria spp.</i> ), ronces ( <i>Rubus spp.</i> ), trèfles ( <i>Trifolium spp.</i> ), potentilles ( <i>Potentilla spp.</i> )	Milieux ouverts : friches, prairies et lisières
Trichiura crataegi	Divers arbres et arbustes, dont aubépines ( <i>Crataegus spp.</i> ), pruniers ( <i>Prunus spp.</i> ), poiriers ( <i>Pyrus spp.</i> ), ormes ( <i>Ulmus spp.</i> ), peupliers ( <i>Populus spp.</i> ), chênes ( <i>Quercus spp.</i> ), bouleaux ( <i>Betula spp.</i> ), aulnes ( <i>Alnus spp.</i> ), saules ( <i>Salix spp.</i> ), cotonéasters ( <i>Cotoneaster spp.</i> )	Haies, bois, parcs, friches arbustives, lisières de forêts en milieux secs ou humides
Acronicta rumicis	Diverses plantes basses	Divers milieux mésophiles jusqu'en zone urbaine : lisières, marais, friches, talus, accotements
Agrotis exclamationis	Diverses plantes herbacées	Milieux ouverts souvent cultivés
Agrotis puta	Diverses plantes basses	Divers milieux ouverts : friches, cultures, prairies mésophiles, clairières
Apamea lithoxylaea	Racines de diverses graminées	Divers milieux ouverts jusqu'en zone urbaine

Atethmia centrigo	Frênes	Milieus boisés aux abords des cours d'eau et des lieux humides, également en milieux urbains
Autographa gamma	Très polyphage principalement sur plantes basses	Tous milieux
Charanyca trigrammica	Diverses plantes basses	Prairies mésophiles à humides (à tendance hygrophile)
Craniophora ligustri	Troènes ( <i>Ligustrum spp.</i> ), frênes ( <i>Fraxinus spp.</i> ), aulnes ( <i>Alnus spp.</i> ), lilas ( <i>Syringa spp.</i> )	Tous boisements et forêts
Cryphia algae	Lichen sur chênes ( <i>Quercus spp.</i> ), peupliers ( <i>Populus spp.</i> )	Forêts et ripisylves
Hadena bicruris	Silènes ( <i>Silene spp.</i> ), œillets ( <i>Dianthus spp.</i> ), lychnis ( <i>Lychnis spp.</i> ), Caryophyllacées, surtout <i>Silene latifolia</i>	Tous milieux
Hoplodrina ambigua	Diverses plantes basses	Milieus variés y compris en zone urbaine
Luperina dumerilii	Racines de graminées	Thermophile, à tendance calcicole : prairies, coteaux bien exposés, jusqu'en zones urbanisées
Mniotype solieri	Plantes basses : valérianes ( <i>Valeriana spp.</i> ), centranthes ( <i>Centranthus spp.</i> ) mais aussi arbustes comme le Bui commun ( <i>Buxus sempervirens</i> )	Milieus semi-ouverts secs et chauds
Mythimna albipuncta	Graminées mais aussi plantes basses : pissenlits ( <i>Taraxacum spp.</i> ), plantains ( <i>Plantago spp.</i> ), gaillets ( <i>Galium spp.</i> )	Divers milieux généralement ouverts
Mythimna l-album	Graminées	Prairies mésophiles à humides (à tendance hygrophile)
Mythimna pallens	Graminées et diverses plantes basses	Milieus ouverts de type prairial : prairies et clairières mésophiles, prairies marécageuses
Noctua fimbriata	Diverses plantes basses mais aussi sur quelques arbres et arbustes	Divers milieux ouverts mais aussi dans des forêts claires et chaudes
Noctua janthe	Plantes basses	Divers milieux ouverts y compris en ville
Noctua pronuba	Nombreuses plantes basses : primevères ( <i>Primula spp.</i> ), pissenlits ( <i>Taraxacum spp.</i> ), Violette des chiens ( <i>Viola canina</i> )	Tous types de milieux y compris les zones urbanisées
Ochropleura plecta	Nombreuses plantes herbacées	Tous types de milieux ouverts
Phlogophora meticulosa	Nombreuses plantes herbacées	Tous milieux : forestiers, zones ouvertes, zones urbaines
Proxenus hospes	Diverses plantes basses	Zones ouvertes chaudes
Tyta luctuosa	Liserons ( <i>Convolvulus spp.</i> / <i>Calystegia spp.</i> ), plantains ( <i>Plantago spp.</i> ), etc.	Prairies, friches, jardins
Xestia c-nigrum	Nombreuses plantes herbacées	Divers milieux y compris zones urbanisées
Xestia xanthographa	Diverses plantes herbacées : oseilles ( <i>Rumex spp.</i> ), plantains ( <i>Plantago spp.</i> ), violettes ( <i>Viola spp.</i> ), stellaires ( <i>Stellaria spp.</i> ), gaillets ( <i>Galium spp.</i> )	Milieus divers jusqu'en ville
Earias clorana	Saules ( <i>Salix spp.</i> )	Milieus humides, ripisylves
Nycteola revayana	Chênes ( <i>Quercus spp.</i> )	Chênaies
Pseudoips prasinanus	Divers feuillus, chênes ( <i>Quercus spp.</i> ), charmes ( <i>Carpinus spp.</i> ), bouleaux ( <i>Betula spp.</i> ), aulnes ( <i>Alnus spp.</i> ), noisetiers ( <i>Corylus spp.</i> )	Forêts mixtes, chênaies
Cerura erminea	Peupliers ( <i>Populus spp.</i> ), saules ( <i>Salix spp.</i> ), bouleaux ( <i>Betula spp.</i> ) et autres feuillus	Milieus boisés, le plus souvent près des cours d'eau
Gluphisia crenata	Peupliers ( <i>Populus spp.</i> ), dont le tremble <i>Populus tremula</i> , saules ( <i>Salix spp.</i> )	Milieus boisés, parcs, jardins, notamment le long des cours d'eau
Notodonta ziczac	Peupliers ( <i>Populus spp.</i> ), saules ( <i>Salix spp.</i> ), bouleaux ( <i>Betula spp.</i> ) et chênes ( <i>Quercus spp.</i> )	Milieus boisés, peupleraies, notamment humides, rencontrés aussi en ville
Macroglossum stellatarum	Gaillet commun ( <i>Galium mollugo</i> ), Gaillet vrai ( <i>Galium verum</i> ), Garance voyageuse ( <i>Rubia peregrina</i> )	Tous milieux, prairies, haies, jardins